



ATLAS

de biodiversité communale

ANNÉE
2022

Commune d'Evenos

Mentions obligatoires & crédits photographiques

La réalisation de l'ABC est le fruit d'un travail commun entre le Parc et ses partenaires.



Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Nazareth, 83640 Plan d'Aups Sainte-Baume
04 42 72 35 22
thierry.darmuzey@pnr-saintebaume.fr
www.pnr-saintebaume.fr



Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA)

4 Avenue Marcel Pagnol, 13090 Aix-en-Provence
04 42 20 03 83
www.cen-paca.org



Ligue pour la protection des oiseaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO PACA)

6 Avenue Jean Jaurès, 83400 Hyères
paca.lpo.fr



Inflovar

Le Clémenceau, 14 rue Jean Aicard, 83400 Hyères
inflovar.pagesperso-orange.fr/contact.html



Société des sciences naturelles et d'archéologie de Toulon et du Var (SSNATV)

2 allée amiral Courbet, 83000 Toulon
www.ssnatv.fr



Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) Provence

opie.provence.free.fr



Comité départemental de Spéléologie du Var

speleo83cds.fr

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité. Une de ses priorités est de répondre de manière urgente aux enjeux de préservation du vivant. Depuis 2017, l'OFB (anciennement Agence Française de la Biodiversité) lance chaque année un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) afin d'aider financièrement les communes et « structures intercommunales » dans la réalisation de leur atlas.

Plus d'information sur ofb.gouv.fr et abc.naturefrance.fr

Ont contribué à ce document :

- Coordination – rédaction – cartographie : Thierry DARMUZEY (PNR Sainte-Baume)
- Conception & réalisation graphique : Aurélie RAGONNET (PNR Sainte-Baume) ; Aude Mottiaux (PNR Sainte-Baume) ; Anaïs Desmarescaux (PNR Sainte-Baume)
- Inventaires naturalistes : Aurélien Audevard, Nicolas Bastide, Marion Fouchard, Annie Aboucaya, Eric Gabiot, Jacques Bailloux, Alain Lecomte, Alain Sadorge, Philippe Ponel, Denis Laty, Jean-Claude Tempier, Géraldine Kapfer, Thibault Morra, Mathilde Dusacq, Jonathan Costa, Mathieu Sebille, Marin Marmier, Christopher Jackson, Georges Rebuffel, contributeurs anonymes Faune-PACA, contributeurs anonymes SILENE
- Habitants ayant participé aux inventaires participatifs : Frédérique Côte, Georges Dalmas, Denis Limousin, Denise Rey
- Ont aussi contribué aux inventaires : Clara Baconin, Nicolas Bastide, Naomi Baudonnel, Mathis Baudrin, Françoise Bircher, Gilles Boyer, Shamgar Brook, Christophe Condamine, Thomas Degraeve, Diane Detoef et son compagnon, Marion Florentino, Martin Galli, Charlotte Haccuria, Jacques Hallot, Laurys Jean, Matthieu Lasceve, Sylvie Levesque, Isabelle Madon, Laëtitia Méline, Henri Michaud et Denis Gynouves. Jean-Marie Nougaret, Naïs Pénagé, Romane Renou, Christal Robert, Christophe et Isabelle Thomas, Vincent Vuillermet et Aline et François-Marie Zwank.
- Détermination photos : Thierry Darmuzey (PNR Sainte-Baume)
- © Photo de couverture : Benoit Milan - PNR Sainte-Baume © sommaire : Denis Caviglia, Thierry DARMUZEY - PNR Sainte-Baume © Crédits photographiques : Thierry DARMUZEY - PNR Sainte-Baume (pages 2, 9, 15, 25, 37, 55, 62, 67), Aude Mottiaux - PNR Sainte-Baume (page 4), Thibaut Morra - CEN PACA (page 23), JJ SALONE (page 44), Communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume (page 45), Benoit Milan - PNR Sainte-Baume (page 53).

SOMMAIRE

2

PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET OBJECTIFS DE L'ABC

1.1. Vous avez dit biodiversité ? 3

C'est quoi ? Pourquoi s'en soucier ?

1.2. L'ABC : protéger la biodiversité de son territoire.....4

Savoir, communiquer et impliquer

1.3. Méthode de l'ABC 5

Connaissance diachronique, recueil de données naturalistes, cartographie des habitats naturels, implication citoyenne, inventaires complémentaires et enjeu

- 2.1. Le territoire d'Évenos..... 11
- 2.2. Histoire, population et vie économique12
- 2.3. Les périmètres d'inventaire et de protection de la nature existants..... 13

9

PRÉSENTATION D'ÉVENOS

15

LA BIODIVERSITÉ D'ÉVENOS

3.1. L'évolution historique des paysages.....16

Évenos au 18^e, 19^e et après la déprise rurale et les principaux constats d'évolution des milieux naturels

3.2. Les milieux et les espèces...21

Connaissance et description, milieux artificiels, forestiers, aquatiques, humides & ripisylves, ouverts ou semi-ouverts, rupestres et agricoles

3.3. Synthèse des enjeux et propositions d'actions.....48

Outils naturalistes 54

Documentation particulière 54

Annexe 1 : liste des espèces à statut..... 55

Annexe 2 : cartes zoomées par secteur des habitats naturels.... 62

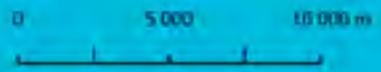
Annexe 3 : cartes zoomées par secteur des enjeux de biodiversité..... 67

53

BIBLIOGRAPHIE ANNEXES



- Parc naturel régional
- Evénos
- Préfecture de région
- Préfecture
- Sous-préfecture
- Commune
- Autoroute
- Route principale



Carte réalisée par : PNR Sainte-Baume
Date de création : mai 2022
Sources : IGN BD TOPO, PNR 5B, SIE



PARTIE 1

PRÉSENTATION GÉNÉRALE & objectifs de l'ABC

1.1 VOUS AVEZ DIT BIODIVERSITÉ ?

C'EST QUOI ?

Le mot « biodiversité » est souvent utilisé pour décrire la variété d'espèces animales et végétales, mais ne se réduit pas à une simple liste d'espèces. Si les 1,8 millions d'espèces décrites à ce jour constituent une incroyable diversité, elles ne sont qu'un élément de la biodiversité. De plus, nous ne connaissons que la partie immergée de l'iceberg : les biologistes estiment que 99% des oiseaux ont été identifiés contre seulement 1% des bactéries.

La notion de biodiversité est apparue dans les années 1980. Le mot, contraction anglaise de « diversité biologique » n'est apparu qu'en 1992. Le but était de nommer la diversité naturelle du monde vivant.

Cette diversité comprend trois niveaux interdépendants qui, par ordre croissant, sont :

a) LE NIVEAU GÉNÉTIQUE

C'est-à-dire la variabilité d'expression des gènes entre chaque individu d'une même espèce. Cette variété génétique permet, entre autres, l'adaptation des individus à leur environnement.

b) LE NIVEAU DES ESPÈCES

Chaque espèce étant différente des autres et jouant un rôle écologique différent. On estime à 100 millions le nombre d'espèces vivant dans le monde (nous n'en connaissons qu'1,8 millions). On distingue trois « Règnes » :

- **le règne animal** (ou la faune) qui représente un ensemble très diversifié d'espèces allant de la petite bactérie unicellulaire à la grande baleine bleue. Dans la Démarche ABC, les groupes de faune étudiés sont : les

mammifères, les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, certains insectes, les arachnides et quelques autres invertébrés (cf. chapitre 3.2)

- **le règne végétal** (ou la flore) dont font partie les plantes à fleurs, les mousses et fougères qui sont étudiées dans le cadre des ABC
- **la fonge**, règne particulier qui regroupe entre autres les *champignons visibles* (ou macromycètes) qui puisent leurs ressources soit dans la matière organique morte qu'ils décomposent soit dans un organisme vivant qu'ils parasitent et les *champignons lichéniques* qui en association (symbiose) avec des algues donnent les lichens.

c) LE NIVEAU DU LIEU DE VIE

Les habitats naturels des espèces et les paysages, dans chacun de ces lieux, les relations entre espèces et individus sont différentes et dépendent de facteurs différents. Ces relations écologiques créent de la diversité et de nouvelles facultés d'adaptation et de changement de la nature.



POURQUOI S'EN SOUCIER ?

Tout simplement parce que nous, en tant qu'humains, faisons partie intégrante de cette biodiversité. Nous sommes en interaction et dépendants d'elle, tant pour les conditions de notre environnement que pour nos besoins directs. La biodiversité, en effet, produit le double de ce que nous sommes capables de produire en biens et services. Pour exemples : plus de 70% des cultures (soit 35% du tonnage de notre alimentation) dépendent d'une pollinisation animale ; la plupart de nos médicaments viennent de molécules issues de plantes ou d'animaux comme l'aspirine qui s'inspire de l'écorce de saule.

La qualité de notre environnement et, notamment, sa résilience aux changements climatiques dépendent aussi de cette biodiversité, comme nos rivières qui éliminent naturellement une certaine dose de pollution nos forêts qui entretiennent leur microclimats...

Malheureusement, les mesures de la science moderne tendent à démontrer que cette diversité du monde vivant construite au long de milliards d'années tend à se réduire. C'est-à-dire que la diversification est moins rapide que la disparition de diversité. Notamment, les mesures de la diversité des espèces de la planète montrent partout que l'extinction des espèces est supérieure à la spéciation (nouvelles espèces). Cela ne concerne pas seulement l'ours polaire mais aussi la faune et la flore de France.

Si certains facteurs d'érosion de cette diversité échappent au comportement de nos sociétés, d'autres sont directement liés à nos pratiques humaines sur lesquelles nous pouvons agir !

POUR ALLER PLUS LOIN

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a créé l'observatoire régional de la Biodiversité qui mesure un certain nombre d'indicateurs de la biodiversité en région : l'état et l'évolution des composantes de la biodiversité, les services rendus par la biodiversité, les dynamiques et pressions sur la biodiversité et les réponses de la société en faveur de la biodiversité.

 observatoire-biodiversite-paca.org

1.2 L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ DE SON TERRITOIRE



La charte du Parc naturel régional de la Sainte-Baume prévoit de **conforter la trame verte et bleue et maintenir la qualité de la biodiversité ordinaire** (Mesure 5). Pour cela, elle engage les pétitionnaires à **compléter les inventaires et le suivi d'espèces communes et/ou patrimoniales** et à **soutenir les inventaires participatifs, à décliner à l'échelle pertinente les trames vertes et bleues dans un objectif de protection des espèces et habitats naturels ciblés par le Parc et, enfin, à intégrer les enjeux de préservation de la biodiversité dans la gestion courante. L'Atlas de biodiversité communale est un outil pour les communes du Parc facilitant la réalisation de leurs engagements.**

Le but de la démarche d'atlas de la biodiversité communale est de constituer une aide à la décision pour la commune afin de préserver et valoriser son patrimoine naturel.

SAVOIR

D'une manière générale, la connaissance de la biodiversité est insuffisante ce qui engendre fréquemment des décisions dommageables. A ceci s'ajoutent des problèmes de représentations. Ayons à l'esprit comment l'imaginaire collectif qualifie certains espaces de « friches », « espaces stériles », voire « insalubres » alors qu'ils peuvent constituer des espaces riches en biodiversité. La compréhension des enjeux est nécessaire à la prise de bonnes décisions.

D'un autre côté, contrairement aux espèces généralistes qui peuvent vivre dans des conditions relativement variées, les espèces spécialisées nécessitent, à un ou plusieurs moments de leur cycle de vie, des conditions ou des éléments particuliers. La dégradation de ces habitats spécialisés est souvent peu ou pas réversible. Par ailleurs, ce sont également ceux qui abritent généralement les plus fortes diversités d'espèces d'où la nécessité de les considérer en priorité.

L'ABC permet donc **d'identifier les enjeux pour la**

biodiversité qu'elle soit menacée et/ou spécialisée, et ainsi d'anticiper en priorité les impacts sur la partie la plus diversifiée et la plus fragile de notre patrimoine naturel qui a besoin de milieux ou de conditions particulières. Par ailleurs, le fait d'agir en faveur des espèces et des milieux spécialisés bénéficiera à l'ensemble de la biodiversité du territoire.

Les ABC permettent non seulement d'identifier et d'alerter le cas échéant sur un enjeu de manière précise et au bon moment, mais aussi **d'intégrer ce que l'on appelle les « fonctionnalités écologiques »**. Cela inclut notamment deux notions complémentaires de la Trame verte et bleue (TVB) à savoir le fonctionnement des habitats naturels et le besoin des espèces à vivre, se déplacer et échanger génétiquement. Pour pouvoir s'adapter à un environnement en perpétuel changement, les espèces ont besoin de conserver une diversité génétique au sein même de leurs populations.

L'ABC doit viser à apporter une information naturaliste suffisamment complète et synthétique, notamment cartographique, **qui permette une intégration des enjeux « biodiversité » du territoire dans les choix des décideurs** notamment par une traduction possible de cette connaissance dans les politiques publiques d'aménagement du territoire (Plan local d'urbanisme).

C'est le préalable indispensable pour réduire notre empreinte écologique sur les écosystèmes.



COMMUNIQUER

L'ABC étant une démarche volontaire, il permet aux équipes municipales et aux habitants de s'appropriier les enjeux, d'être acteurs de leur territoire et de devenir plus réceptifs à la notion de responsabilité environnementale.

Ainsi, il s'agit de dépasser l'habituel catalogue recensant les espèces et habitats présents sur la commune et faire comprendre l'importance de la cartographie des « niveaux d'enjeux », celle-ci illustrant l'aspect purement « stratégique » de l'outil.

L'ABC constitue par ailleurs un outil utile pour les études préalables à un document d'urbanisme ou toute démarche de planification territoriale (PLU, PLUI, SCoT, carte communale, etc.).

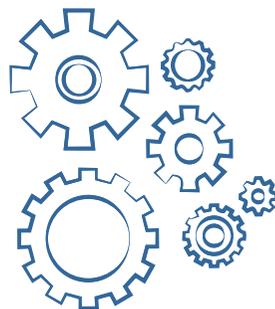
Au-delà de la simple connaissance, il vise à favoriser **la compréhension et l'appropriation des enjeux biodiversité propres au territoire** par les élus, les équipes techniques municipales, les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc.) et les habitants.

IMPLIQUER

Pour faire adhérer les habitants à la démarche, il est important de partager les enjeux de préservation de la biodiversité, comme ceux d'un « bien commun » à maintenir et à valoriser, d'expliquer pourquoi ils sont là et de faire comprendre les « bénéfices » pour le bien-être de tous. La démarche d'ABC demande aussi **d'impliquer les acteurs locaux pour construire, en concertation, des recommandations** afin d'améliorer la gestion des espaces publics (voire privés) de la commune.

Extrait du guide ABC national (AFB, 2014)

1.3 MÉTHODES DE L'ABC



CONNAISSANCE DIACHRONIQUE

Un atlas est une vision à un « instant t » du patrimoine naturel sur un territoire donné. Dans l'objectif de donner une vision éclairée pour orienter des choix de gestion et d'aménagement, nous avons tenté de contextualiser cet atlas dans une vision dynamique des milieux. Ainsi nous avons dressé une image diachronique de l'évolution des milieux depuis la fin du 19^e siècle (période pré-industrielle), du milieu du 20^e siècle (point de basculement démographique de la Provence) et jusqu'à ce jour afin d'avoir une vision de l'histoire récente des milieux que l'on peut aujourd'hui rencontrer sur Evenos. Cette analyse a été réalisée grâce à la numérisation de données anciennes fournies par l'IGN (cadastre Napoléonien) et par la cartographie de l'occupation du sol à partir des photographies aériennes (couverture de 1953).

RECUEIL DE DONNÉES NATURALISTES EXISTANTES

INTERROGATION DES BASES DE DONNÉES NATURALISTES RÉGIONALES



Le travail autour de l'ABC du Beausset bénéficie d'une avancée forte de la démocratisation des sciences naturalistes et surtout de la publication des données par un grand nombre de citoyens. Aujourd'hui, il existe en région Provence-Alpes-Côte d'Azur deux principales bases de données susceptibles d'enrichir considérablement la connaissance sur un territoire communal. La première, Silene (Faune et Flore), consultable sur le site silene.eu est la plateforme régionale du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP). C'est un outil collectif au service d'une meilleure prise en compte de la biodiversité. Soutenu par la DREAL et le Conseil Régional, Silene est développé et administré par les Conservatoires Botaniques Nationaux (CBN) Méditerranéen et Alpin et Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La seconde, privée, est gérée par la LPO PACA et consultable sur le site faune-paca.org. Ces outils ont pour rôle d'organiser les données produites par des observateurs volontaires ou professionnels et d'en assurer la validité par un comité de vérification. Elles permettent de proposer des restitutions synthétiques. Ces deux bases de données constituent les principales ressources de données géoréférencées qui permettent la réalisation de cet atlas.

Afin d'affiner la connaissance du patrimoine communal, nous avons aussi fait appel à la connaissance communale de l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN) géré par le muséum national d'histoire naturelle : inpn.mnhn.fr.



Figure 1 : Comparaison diachronique (source : IGN, remonterletemps.ign.fr)

ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE

GRUPE AXONOMIQUE	NB ESPÈCES AJOUTÉES	LISTE DES ESPÈCES AJOUTÉES
Invertébrés	1	<i>Ommatoiulus sabulosus</i> (Linnaeus, 1758)

Une recherche systématique des données de bases collaboratives (Gbif, iNaturalist, Insectes.org, Tela-botanica, etc.) a été effectuée.

CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS

La commune d'Evenos, adhérente au Parc naturel régional de la Sainte-Baume, bénéficie pour sa démarche d'ABC d'un travail de cartographie des habitats naturels réalisé par le conservatoire botanique méditerranéen de Porquerolles et financé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de la préfiguration du PNR. Ce travail est le fruit de 5 années d'études par des experts phytosociologues qui ont procédé par photointerprétation de la base de données BD-ORTHO de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) validée par un échantillonnage de relevés de terrain.

Dans le cadre de l'ABC d'Evenos, les habitats agricoles ont fait l'objet d'une attention particulière par photointerprétation ce qui a permis de distinguer : les vignes, les oliveraies, les champs de grande culture, les prairies et les zones maraîchères.



Figure 2 : Numérisation de la cartographie d'habitat sur photo-interprétation avec échantillonnage terrain (source : SIT PACA, PNR Sainte-Baume)

IMPLICATION CITOYENNE

RÉUNIONS ÉLUS DE LA COMMUNE

En amont de la phase d'inventaire, une réunion avec les élus de la commune avait pour objectif de rappeler les enjeux de l'ABC et de présenter la méthode et les actions à mettre en œuvre. La stratégie de communication et d'information des habitants des communes a été élaborée lors de cette réunion. La réunion avait aussi pour objet d'identifier les personnes ressources pour les inventaires participatifs et pour permettre le bon déroulement des inventaires.

Une réunion en fin de projet a permis de coconstruire la stratégie d'action communale en faveur de la Biodiversité.

RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION

Cette étape importante de l'ABC n'a pas pu être réalisée pour cet Atlas qui s'est déroulé dans un contexte sanitaire de l'année 2021 (Covid-19) défavorable aux rassemblements de personnes. L'information sur l'ABC a été réalisée uniquement par voie de presse et de médias informatisés en plus des affichages communaux lors d'organisation de sorties et événements.

SORTIES DE SENSIBILISATION

Tout au long de l'année une programmation d'événements et de sorties a été proposée par les partenaires de l'ABC et a été promue au travers du catalogue des « Rendez-vous du PNR ». Ces sorties avaient comme but la sensibilisation à la biodiversité en général, l'initiation à certains groupes taxonomiques et pour certaines de relier la biodiversité aux paysages agricoles et donc aux pratiques culturelles.

INVENTAIRES PARTICIPATIFS

L'objectif des inventaires participatifs est d'augmenter la pression de recherche naturaliste, mais aussi d'inciter les habitants des communes à s'impliquer dans les démarches municipales favorables à la biodiversité en mieux les comprenant et en appréhendant la diversité biologique de leur commune.

Pour cet ABC, dans le contexte sanitaire précité, nous n'avons pu proposer qu'un « Bioblitz », inventaire éclair, sur la commune d'Evenos organisé dans le cadre de la fête de la Nature.

DATE	TYPE	OBJET	COMPTE RENDU
18/01	Réunion des élus	présentation du dispositif et programme de l'ABC et préparation des réunions publiques	20 élus présents
	Réunion publique	Mobilisation citoyenne	annulée
10/04	Stands informatif	Fête de la Pivoine	annulé
	Conférence	Conférence sur les abeilles sauvages	reportée
22/05	Inventaire participatif	Inventaire Bioblitz – fête de la Nature	
23/05	Inventaire participatif	Inventaire Bioblitz – fête de la Nature	
29/05	Inventaire participatif	Camps de prospection ornithologique	
30/05	Inventaire participatif	Camps de prospection ornithologique	
06/06	Inventaire participatif	Camps de prospection ornithologique	
07/06	Inventaire participatif	Camps de prospection ornithologique	
26/06	Stands informatif	Journée du patrimoine : mobilisation citoyenne	12 personnes
03/07	Sortie nature	Balade contée sur les chauves-souris : médiation scientifique	25 participants
	Conférence	Conférence sur les abeilles sauvages	reportée

INVENTAIRES COMPLÉMENTAIRES

OBJECTIFS ET STRATÉGIE D'INVENTAIRES

Les communes de Le Beausset et d'Evenos sont concernées par un foyer biologique majeur du Parc naturel régional du Sainte-Baume (Plateau basaltique d'Evenos et de Siou-Blanc) reconnu par la Charte PNR et classé ZNIEFF. Le sud de la commune (Gros Cerveau) est aussi une ZNIEFF.

Le Parc promeut la démarche d'ABC dans son principe dynamique de connaissance fine et localisée des enjeux de biodiversité qui définissent ainsi les trames écologiques, mais aussi d'implication citoyenne et d'impulsion d'actions favorables au maintien de ses trames écologiques. Par ailleurs, depuis sa création et conformément aux mesures 5 et 17 de la charte PNR, le Parc s'attache à déployer une politique de développement des pratiques agroécologiques en accompagnement des agriculteurs.

C'est pourquoi, l'objectif principal de l'Atlas de biodiversité pour ces deux communes, outre l'amélioration des connaissances des trames écologiques vise l'approfondissement de la connaissance de l'état de conservation du foyer biologique majeur du Plateau basaltique d'Evenos et de Siou-Blanc.

Au vu du contexte, de la connaissance du Parc et de ses partenaires ainsi que des attendus du projet, pour une démarche de cartographie du patrimoine naturel et de ses enjeux de prioriser les inventaires complémentaires qui seront mis en relation avec les habitats naturels présents une stratégie de complément d'inventaire a été élaborée de la manière suivante.

FLORE PATRIMONIALE. L'analyse de la végétation apparaît suffisante pour dresser un état global de la flore des communes de la zone d'étude. Par contre, de nombreuses espèces patrimoniales (protégées, rares ou menacées) font l'objet de données anciennes et peu exhaustives. Les inventaires botaniques ont été orientés sur ces espèces de la flore patrimoniale. **5 journées de terrains ont été ciblées sur les secteurs les plus favorables** (Partenaires impliqués : Association Inflovar. En appui : PNR Sainte-Baume)

OISEAUX. Sur ces communes peu d'espèces nécessitent à priori des inventaires ciblés. Néanmoins, l'avifaune dans la mesure où elle permet d'évaluer l'état global des écopaysage ont l'objet d'une étude globale sur base de l'indice ponctuel d'abondance (IPA) systématique pour les communes. **18 journées ont été consacrées aux investigations de terrains entre mars et aout. 4 journées étaient consacrées aux camps de prospections**, les autres dates étaient consacrées à des prospections aléatoires. (Partenaires impliqués : LPO PACA. En appui : PNR Sainte-Baume, CEN PACA)

CHIROPTERES. Le groupe des chiroptères présente de nombreuses espèces protégées et menacées à fort enjeu de conservation. Les habitats naturels des communes du projet sont favorables à plusieurs d'entre elles, notamment celles citées par les ZNIEFF. Les enregistrements d'ultra-sons visent à qualifier la fréquentation des cavités échantillonnées et d'orienter les prospections souterraines ciblées sur la recherche de



Figure 3 : Inventaire citoyen encadré par la SSNATV, Potager de Gaïa, Mai 2021 ©Thierry Darmuzey – PNR SB

gîtes. Le projet a permis d'enrichir la connaissance de gîtes éventuels et la répartition de ces espèces. **7 nuits d'enregistrement et 6 journées de prospection** se sont déroulées en période de reproduction, de Swarming et hivernale sur les secteurs du foyer biologique majeur les plus favorables (Partenaires impliqués : CEN PACA, Comité départemental de spéléologie. En appui : PNR Sainte-Baume)

INVERTEBRES. Plusieurs espèces patrimoniales (protégées, rares ou menacées) d'insectes sont connues ou suspectées sur les communes du projet. Elles feront l'objet de prospections ciblées sur leurs habitats de prédilection (pelouses, vergers, garrigues) par prospection à vue y compris nocturne et battage de la végétation). Au total **27 passages pour les insectes** ont été réalisés par le CEN, la SSNATV, l'OPIE et le PNR Sainte-Baume **4 journées ont été consacrées à la recherche de malacofaune.** (Partenaires impliqués : CEN PACA, OPIE PACA, SSNATV, En appui : PNR)

DÉFINITION DES ENJEUX ET PROPOSITIONS D' ACTIONS

ENJEU LOCAL OU SUPRA-LOCAL ?

Certains espaces communaux abritent des espèces ou des habitats considérés comme menacés par les référentiels scientifiques telles les listes rouges nationales et régionales ou par les résultats du diagnostic terrain de l'ABC. Si on détériore inconsiderément les espaces jouant un rôle pour ces espèces et ces habitats naturels, on aggrave leur situation à une échelle supérieure à la commune, soit en leur faisant perdre un des espaces importants dans leur trame écologique, donc en fragilisant la connectivité des populations ou la fonctionnalité des habitats naturels, soit en détruisant une partie des populations d'espèces déjà fragilisées. C'est une responsabilité de la collectivité que de maintenir ces habitats naturels, ces populations et leurs connectivités, voire d'améliorer leur situation.

D'autres espaces ne recèleront aucun habitat ou espèce « menacée/protégée » et joueront un faible rôle en termes de continuité écologique. Ils seront ainsi qualifiés d'enjeu local faible pour le patrimoine naturel.

La définition des enjeux fait appel à la méthodologie développée dans le cadre du programme Natura 2000, mais ne tient pas compte du statut européen des espèces mais de leur statut national et régional (protection par arrêtés ministériels ou interministériels, du niveau de vulnérabilité des listes rouges UICN : vulnérable (VU), quasi menacée (NT), en danger (EN) et de l'intérêt patrimonial pour le Parc naturel régional). Ainsi les milieux de la commune d'Evenos ont été hiérarchisés pour leur intérêt patrimonial et cartographiés selon la typologie suivante :

INTÉRÊT NATIONAL FORT

Ces milieux hébergent de manière avérée une faune et/ou une flore rare ou menacée à l'échelle nationale. Les populations de la commune pour ces espèces/habitats ont une importance nationale et les milieux humides sont identifiés dans l'atlas départemental des zones humides.

- Habitats prioritaires de la directive habitat
- Habitats d'espèces endémiques ou menacées
- Habitats humides classés à l'atlas des zones humides du Var
- Gîtes à chiroptères d'importance régionale

INTÉRÊT LOCAL FORT

Ces milieux hébergent une flore et une faune patrimoniale dont l'importance est primordiale pour le Parc naturel régional.

- Habitats d'intérêt communautaire où la présence d'espèces patrimoniales est avérée
- Forêts anciennes de la commune
- Gîtes à chiroptères

INTÉRÊT LOCAL MODÉRÉ

Ces milieux naturels contribuent à la trame écologique de la commune et du Parc. La faune et la flore y sont plus courantes et moins menacées d'extinction.

- Habitats d'intérêt communautaire sans présence avérée d'espèces patrimoniales
- Habitats non communautaires où la présence d'espèces patrimoniale est avérée

INTÉRÊT FAIBLE

Ces milieux contribuent à la trame écologique de la commune. La faune et la flore y sont plus ordinaires et peu menacées.

- Habitat non communautaire et absence d'observation de faune ou de flore patrimoniales



PARTIE 2

PRÉSENTATION d'Evenos



CARTE D'IDENTITÉ

CANTON : Evenos

HABITANTS : Ebrosiens, Ebrosiennes

MAIRE ACTUEL : Blandine Monier (2020-2026)

ALTITUDES : min 78 m / max 804 m

SUPERFICIE : 42 km²

POPULATION LÉGALE 2019 (2016) : 2423 habitants

DENSITÉ DE POPULATION : 272 hab/km²

TENDANCE 5 ANS : accroissement (+2.5%/an)

DÉMOGRAPHIE

15 % moins de 15 ans

14 % 15-29 ans

19 % 30-45 ans

23 % 45-59 ans

21 % 60-74 ans

8% plus de 75 ans

2.1 LE TERRITOIRE D'ÉVENOS



Evenos est une commune urbaine de 42 km² au nord-ouest de Toulon, dans le département du Var en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle comprend trois hameaux principaux : le Broussan dans une cuvette au pied du Mont Caume, Nèbre le Vieil Evenos perché sur un promontoire basaltique surplombant les gorges calcaires du Destel et Sainte-Anne dans la plaine de la Reppe en amont des Gorges d'Ollioules. Elle culmine au mont Caume à 804 m et le point le plus bas se trouve dans les gorges d'Ollioules à 78m au-dessus de la mer.

Le relief de la commune est très prononcé du plateau de Siou-Blanc au nord-est, fermé par le Rocher de l'Aigue (601m) et le Mont Caume (804m), aux contreforts du Gros Cerveau au sud-ouest de la commune en passant par le Croupatier (534m) au sud. Ce relief rend très souvent le territoire inaccessible et donc des lieux très sauvages.

Ses vallées sont structurées par 3 rivières principales : la Reppe du Nord au Sud, rejointe par la Darbousse et le Destel creusant respectivement la vallée du Cimaï et les Gorges du Destel qui rejoignent au sud de la commune celles d'Ollioules.

Bien que l'essentiel de la commune se développe sur une géologie calcaire, Evenos présente une particularité originale pour le Parc naturel régional de la Sainte-Baume liée à une coulée basaltique (en mauve sur la carte géologique) qui se développe en chapelet d'affleurement depuis le Rocher de l'Aigue jusqu'à la pointe Nègre dans la baie de Sanary. Ces roches basaltiques donnent des sols acides propices aux végétations de maquis dans une région où domine la garrigue.

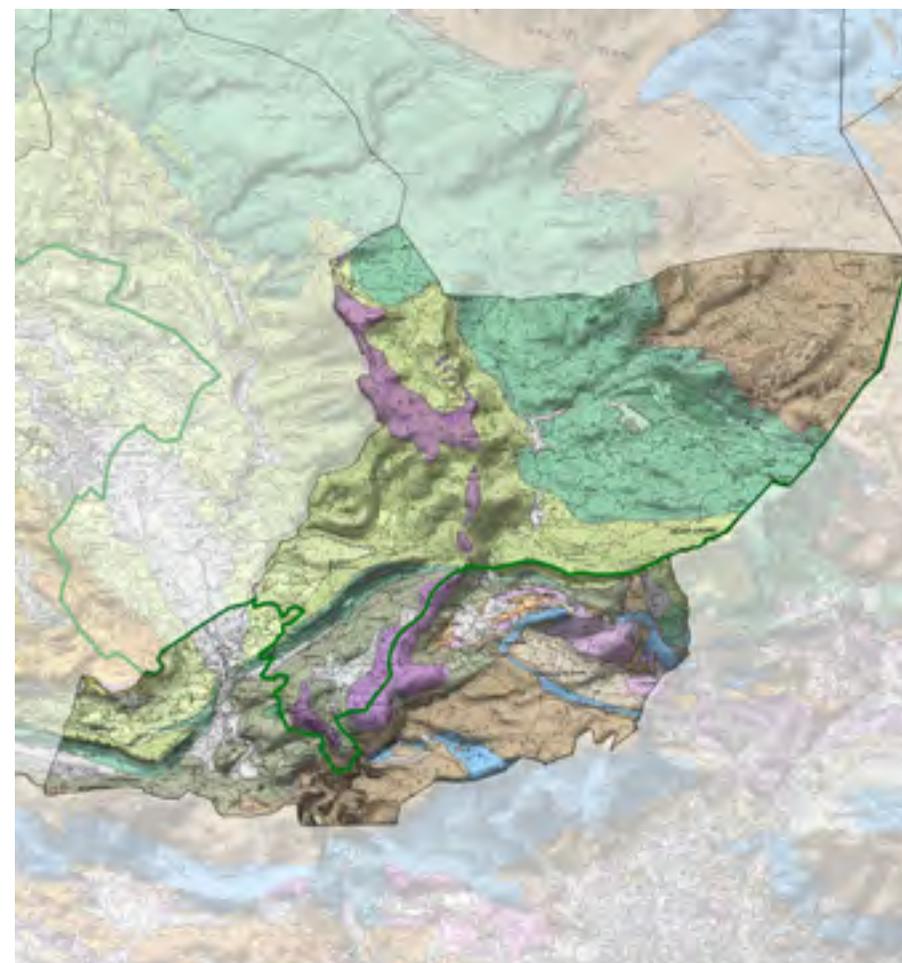


Figure 4 : Carte géologique de la commune (source : Cenote 2021)



2.2 HISTOIRE, POPULATION ET VIE ÉCONOMIQUE

Les traces d'occupation par l'homme du territoire remontent au Paléolithique avec deux habitats connus dans la Grotte de l'Homme de fer et la Bèche du Cimaï. Plusieurs gisements découverts aussi à Sainte-Anne au vallon des Grés, dans le vallon du Cimaï, la colline d'Hugeneuve ou dans les gorges du Destel. Plus de 200 sites archéologiques sont ainsi retrouvés sur la commune.

A l'âge de fer, les sociétés se rassemblent en deux oppida celui de Saint-Estève et celui de Nèbre dont l'étymologie (Ebro, brûlé, noir) renvoie à la nature basaltique de la roche des habitats plus dispersés se maintiennent à Sainte-Anne ou au Val d'Aren.

Le moyen-âge structure l'habitat actuel. Deux castra sont construits à cette époque, le premier à l'emplacement du village actuel, Le castro Evene est mentionné en 1148, le second à Orves. L'industrie du cuivre (7 fours) se développe avec l'expansion du domaine de la Chartreuse de Montrieux.

A l'époque moderne l'élevage ovin domine la vie économique comme peuvent en témoigner les 12 bergeries recensées à cette période. La vigne est déjà présente à la Font des Pères.

Le Hameau de Sainte-Anne, aujourd'hui chef-lieu de la commune, supplantera le village historique profitant de la route royale de Marseille à Toulon et devenant un passage obligé du Beausset par les Gorges d'Ollioules.

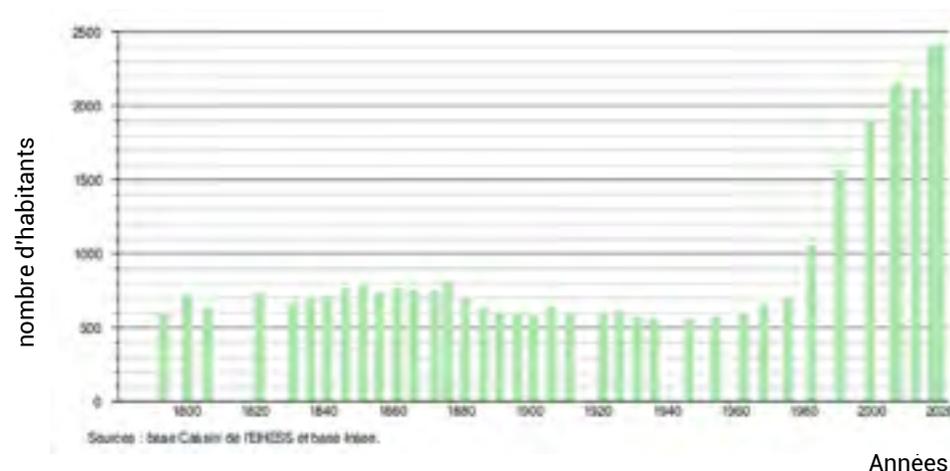


Figure 5 : Evolution démographique de Evénos (source : base Cassini de l'INSEE et base INSEE)

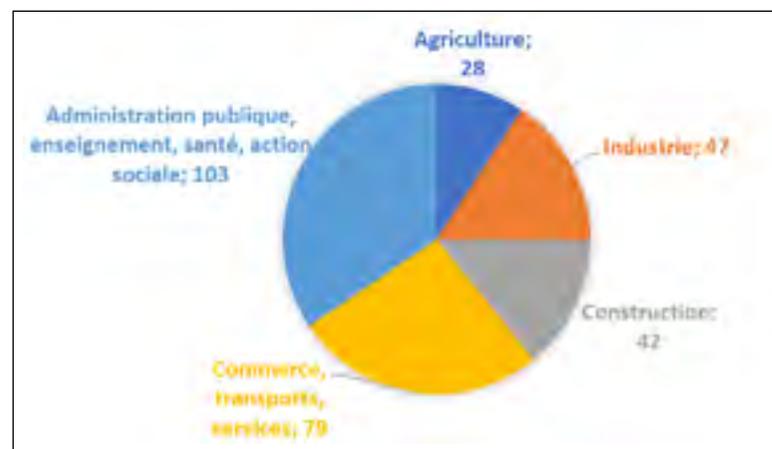


Figure 6 : Nombre d'emplois selon le secteur d'activité (source : INSEE, RP2018)



LES PÉRIMÈTRES 2.3 D'INVENTAIRES ET DE PROTECTION DE LA NATURE EXISTANTS

La commune dispose d'un riche patrimoine naturel représenté par les 4 zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique (ZNIEFF). Elle bénéficie de **deux arrêtés de protection de biotope** motivés pour des espèces végétales et animales remarquables : le Chou de Robert, le Lavatère maritime, l'Ophrys de Provence, l'Ophrys miroir, la Salicaire à feuille de thym, la Gagée de Bohême, le Pélodyte ponctué, le Crapaud calamite, la Couleuvre à collier, *Ptychomitrium nigrescens* et *Antitrichia californica*.

La commune est concernée par le site Natura 2000 **Mont Caume – Mont Faron – Forêt domaniale des Morières** (ZSC n°FR9301608) et le site **Falaises du Mont Caume** (ZPS n°9312016) est en limite communale.

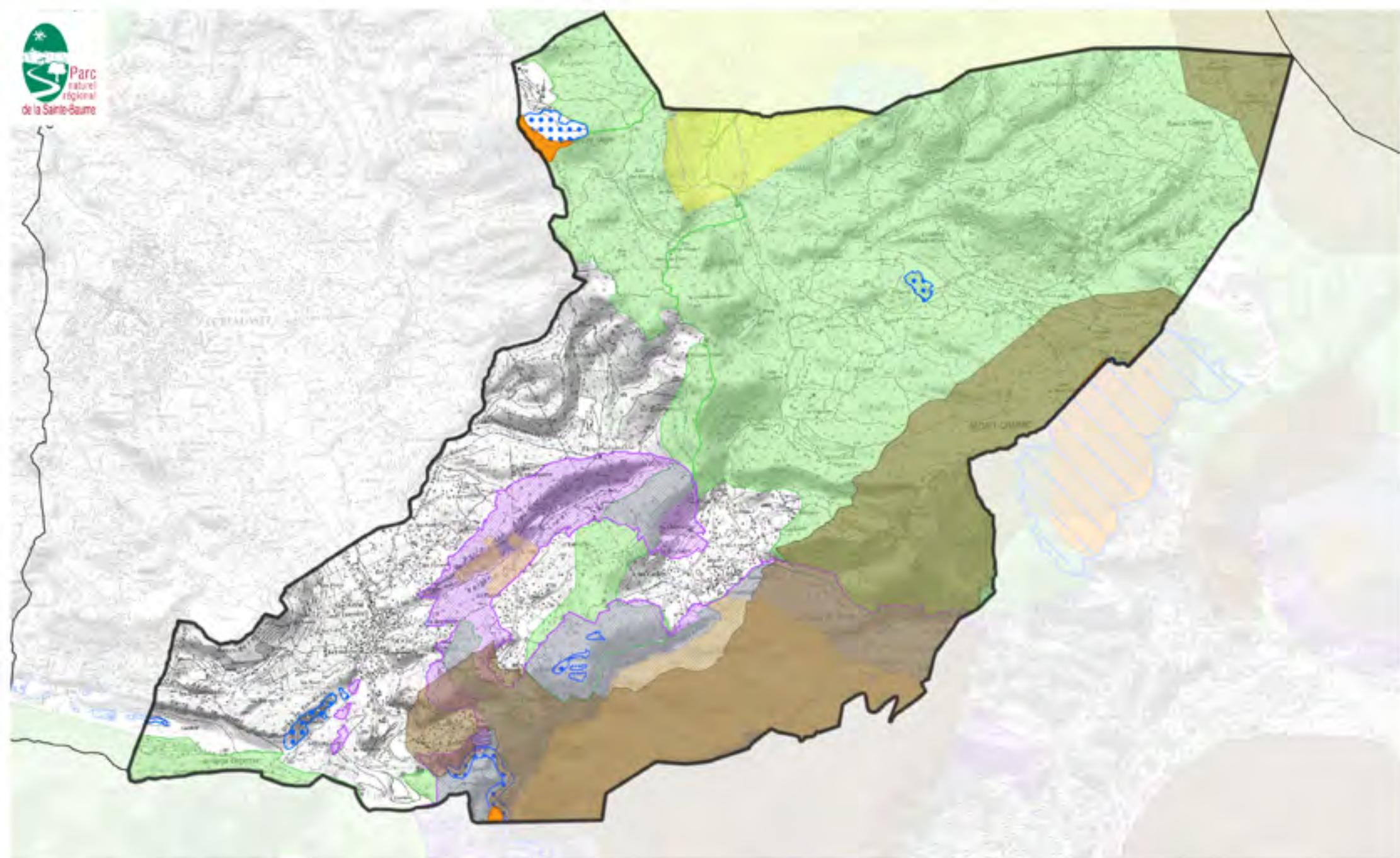
Fait remarquable, on dénombre **6 zones humides** (40ha) répertoriées à l'inventaire du Var. Hormis l'étang de Roboeuf, ce sont toutes des zones humides temporaires.

- 70% du territoire communal considéré comme ZNIEFF
- 2 sites protégés de manière réglementaire pour la flore remarquable de la commune : l'ancienne carrière d'Hugueneuve, l'ancienne carrière du Rocher de l'Aigüe.
- L'ubac du Mont Caume est concerné par un site Natura 2000
- 6 zones humides, la plupart concernant des milieux temporaires, sont répertoriées.
- Une protection induite par 880 ha classés au titre des paysages (loi 1930)

NB : Le lecteur pourra utilement s'informer sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (inpn.mnhn.fr) pour le détail de chacune des zones (les permaliens Internet sont proposés ici)

TYPE DE ZONAGE	NOM USUEL	ZONAGE SUR EVENOS	RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS
Inventaire	ZNIEFF de type 2	Plateau de Siou-Blanc – Forêt des Morières (84ha)	https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/930012485
		Mon Caume (1909ha)	https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/930012486
		Plateau basaltique d'Evenos (428ha)	https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/930012487
		Gros Cerveau – Croupatier (588ha)	https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/930012488
	Zones humides	Carrière du Gros Cerveau (1ha)	83CGLVAR0054
		Les Grés de Sainte-Anne (7ha)	83CGLVAR1090
		Tufs d'Ollioules (12ha)	83CGLVAR1041
		Fountaniou (4ha)	83CGLVAR1092
		Etang de Roboeuf (4ha)	83CGLVAR0064
	Rochers de l'Aigüe (13ha)	83CGLVAR1028	
Contractuel	Parc naturel régional	Parc de la Sainte-Baume	https://inpn.mnhn.fr/espace/protege/FR8000053
	Site Natura 2000	Mont Caume - mont Faron - forêt domaniale des Morières	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301608
Réglementaire	Arrêté de protection de biotope Réglementaire	Ancienne carrière d'Evenos (1.5 ha)	https://inpn.mnhn.fr/espace/protege/FR3800842
		Rocher de l'Aigüe dit de l'Aigle (6.8 ha)	https://inpn.mnhn.fr/espace/protege/FR3800880
	Site classé	Les blocs de grés siliceux	
		Le Massif du Baou des Quatre Aures	

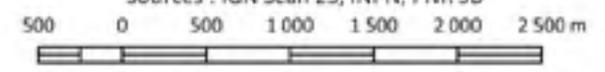
Figure 7 : Liste des zonages d'inventaires et de protection du patrimoine naturel de Evenos (par type de protection)



- | | |
|---|---|
| Protections réglementaires | Protection foncière |
|  Arrêté de Protection Biotope |  Espaces naturels sensibles |
|  Site classé | Inventaire patrimonial |
| Protections contractuelles |  ZNIEFF de type 2 |
|  Natura 2000 Directive habitat ZSC |  Zones humides de Provence-Alpes-Côte d'Azur |
|  Natura 2000 Directive oiseau ZPS | |

Protection de la biodiversité

Carte créée par : PNR Sainte-Baume
 Date de création : mai 2022 PACA
 Sources : IGN Scan 25, INPN, PNR SB

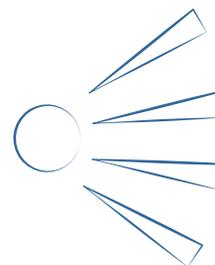




PARTIE 3

LA BIODIVERSITÉ de Événos

3.1 L'ÉVOLUTION HISTORIQUE DES PAYSAGES



EVENOS AU 18^e SIÈCLE (CARTE DE CASSINI 1750)

Au 18^{ème} siècle la centralité de la commune se fait encore autour de Nèbre, mentionné « Evenes » sur la carte de Cassini. Sainte-Anne est mentionné comme hameau de moindre importance que celui du Broussan. La commune à cette époque-là comme aujourd'hui est largement dominée par les espaces naturels principalement des forêts.

On note aussi à cette époque de nombreuses fermes à certains endroits de la commune : haute et basse Venette, Le Jas (mentionné Saint Martin par Cassini), La Marou (nommé Le Maron par Cassini) ou que de nombreuses cabanes pastorales

dans le secteur de L'Estrèche (La Béringuière, les Cadennes selon la carte de Cassini) ou de Sainte-Anne, les Pères. Cela témoigne d'un historique agricole et pastoral assez présent à cette période.

A noter qu'aucune zone viticole n'est mentionnée par cette carte historique.

L'axe de la route des gorges est bien marqué ce qui témoigne de l'importance dans les flux commerciaux et la dynamique économique de ce réseau de liaison entre Marseille et Toulon.



source : cartorum.fr

EVENOS AU 19^e SIÈCLE (CADASTRE NAPOLÉONIEN)

La carte de l'Etat-Major dressée au 19^e siècle fait apparaître une situation proche de celle du 18^e siècle. Le bourg principal est encore Nèbre, les zones agricoles se développent dans la plaine ou au Broussan. Plusieurs cros agricoles sont notés au nord de la commune La Couillate ou Baroulet. La vigne apparaît sur la zone de Roboeuf.

La commune reste cependant très largement dominée par les espaces naturels boisés.

Notons que le flanc sud-est de l'Abus est le seul secteur cartographié en pâture à cette époque. Il est cependant probable que de nombreux espaces naturels aient été encore pâturés à cette période de la commune.

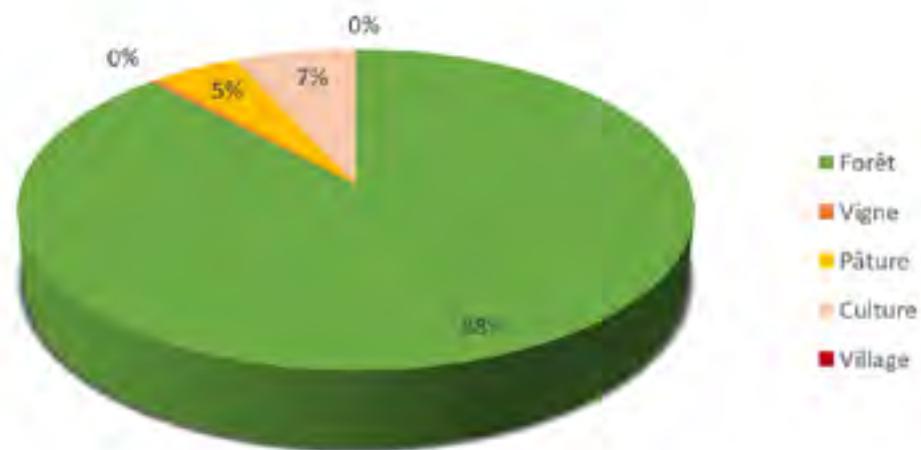
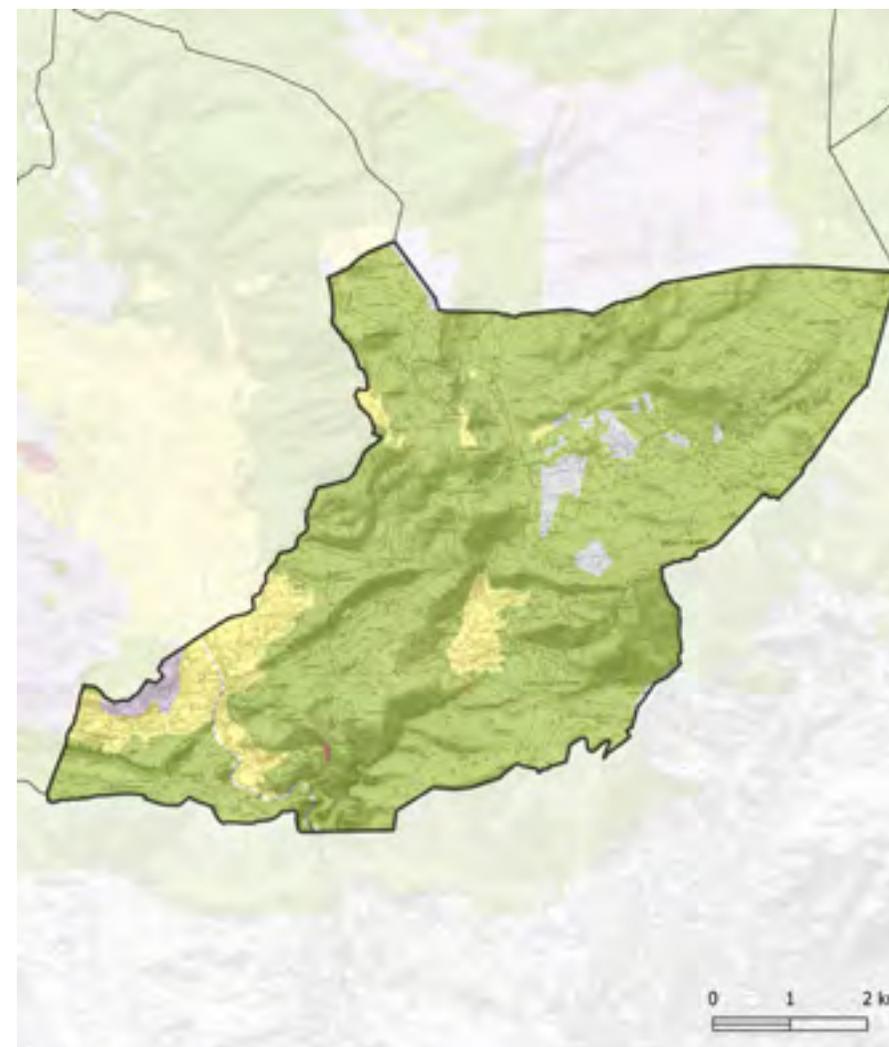


Figure 8 : Occupation du sol au 19^{ème} siècle (source : carte de l'état-major, IGN)



Occupation du sol au 19^{ème} siècle (selon IGN Carte d'Etat major)



EVENOS APRÈS-GUERRE JUSTE APRÈS LA DÉPRISE RURALE (1953)

La situation du 20^{ème} siècle semble très similaire à celle du 19^{ème}, la part des forêts, landes et milieux ouverts est toujours majoritaire (89%). On constate néanmoins une certaine artificialisation de la plaine agricole tandis que les hameaux du Broussan et de Nèbre n'ont que peu évolué. Sainte-Anne devient le pôle d'activité principal de la commune.

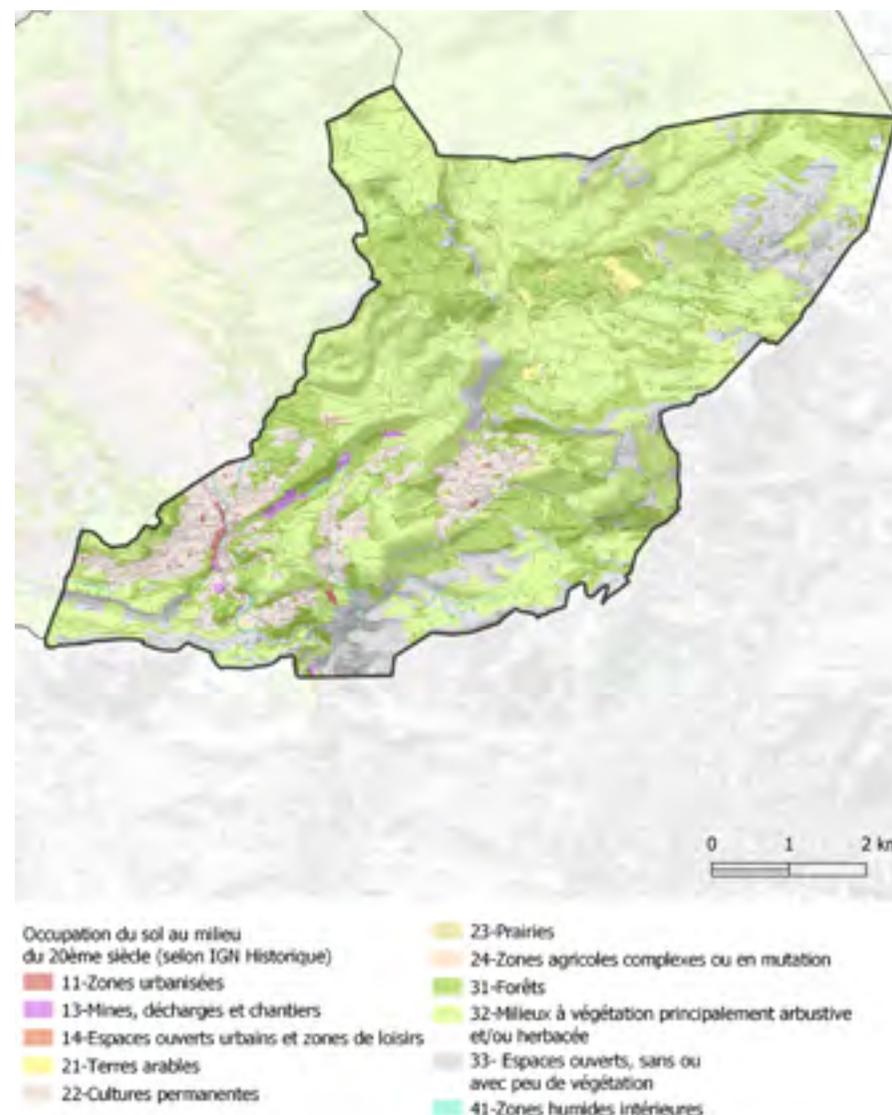
Sur les 89% d'espaces naturels, l'échelle de précision de la photographie aérienne permet de n'identifier que 24% de milieux réellement forestiers dont les principaux secteurs sont le Pas de la Masque-La Coutillate, Barroulet, Vallon de Bruguière, Vallon de Garde et le Vallon de la Bérengière.

Des cros agricoles (petites dépressions cultivées) se maintiennent sur Roboeuf et La Vignasse, mais la plupart des terres agricoles sont occupées par la viticulture sur la plaine de la Reppe, Le Pré à Nèbre et autour du Broussan.

On constate aussi une forte activité d'extraction minière à cette époque sur la Barre des Aiguilles et dans les Gorges de la Reppe.



Figure 9 : Occupation du sol au milieu du 20^{ème} siècle (source : orthophoto 1953, IGN, numérisation PNR)



PRINCIPAUX CONSTATS DE L'ÉVOLUTION DES MILIEUX

La physionomie de la commune d'Evenos a très peu évolué en profondeur au fil des siècles. La commune a toujours été largement couverte de milieux naturels forestiers ou semi-forestiers (>85%), les zones agricoles en faible proportion ont toujours occupé 7 à 8 % des surfaces communales bien que l'on observe une régression au profit du village de Sainte-Anne qui semble compensée par une extension des surfaces au hameau du Broussan.

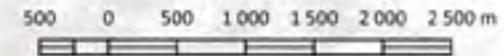
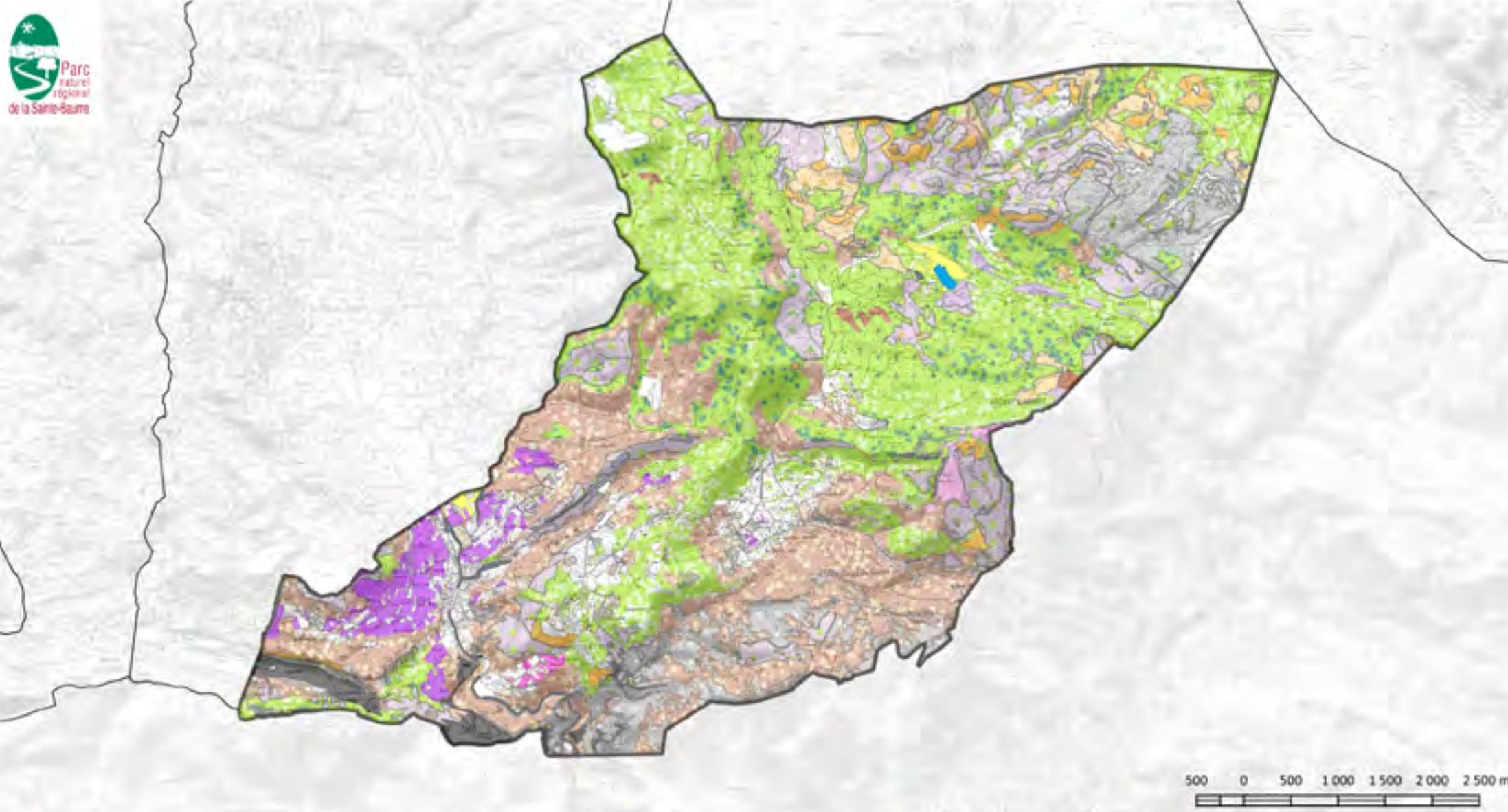
Les zones artificialisées se sont maintenues à 1% de la commune pendant une large période historique, mais seul le hameau de Sainte-Anne s'est développé au 20ème siècle, principalement sur les espaces agricoles adjacents.

La commune d'Evenos semble globalement avoir été épargnée de grands incendies répétés qui auraient pu modifier profondément la végétation tout autant que d'une pression pastorale importante. Seule la petite industrie de la colline (gemmage, charbonnage, chaux,...) a pu ponctuellement modifier la végétation locale et les écosystèmes évenosiens.

A RETENIR SUR L'ÉVOLUTION DES MILIEUX

- Des milieux relativement stables au cours du temps ;
- De nombreux secteurs de forêts anciennes mais souvent exploitées, d'où un fort potentiel de gain en biodiversité forestière par vieillissement des forêts ;
- Une activité d'extraction minérale ancienne et abandonnée qui a créé de manière artificielle de nombreux milieux pionniers propices à une flore et une faune patrimoniale.





aquatique et humides

- 22.1 : Eaux douces
- 44.612 : Galerie de Peupliers (IC - 92A0)
- 44.63 : Bois de Frênes riverains (IC - 92A0)

semi-ouverts

- 31.7456 : Landes endémique à Genêt de Lobel (IC - 4090)
- 31.8122 : Fruticées de prunelliers
- 32.113 : Matorral calciphile à Q. ilex, Q. coccifera
- 32.1311 : Matorral arborescent à J. oxycedrus (IC - 5210)
- 32.1321 : Matorral arborescent à Juniperus phoenicea (IC - 5210)

- 32.32 : Maquis bas à Ericacea
- 32.41 : Garrigues à chêne kermès
- 32.42 : Garrigues à romarin
- 32.431 : Garrigues à Cistus albidus
- 32.4B : Garrigues à Erica
- 32.A : Champ de Spartium junceum

ouverts

- 34.36 : Gazons à Brachypode de Phénicie
- 34.511 : Parcours substeppiques à brachypode rameux (P - 6220*)
- 34.5131 : Pelouses mésotherme (P - 6220*)

- 34.632 : Steppes à stipa (P - 6220*)
- 34.712 : Pelouses à Sesleria
- 34.721 : Pelouse à Aphyllanthe
- 34.81 : Groupement méditerranéens subnitrophiles de graminées

forestiers

- 41.711 : Bois occidentaux (IC - 9340)
- 41.714 : Bois de Chênes blancs (IC - 9340)
- 42.823 : Pinèdes à Pins mésogéens (IC - 9540)
- 42.843 : Forêts de Pins d'Alep
- 44.612 : Galerie de Peupliers (IC - 92A0)

- 45.31 : Forêts de Chênes verts (IC - 9340)
- rocheux**
- 61.311 : Eboulis à Stipa (IC - 8130)
- 61.32 : Eboulis provençaux (IC - 8130)
- 62.1111 : Falaises calcaires ibero-méditerranéennes (IC - 8210)
- 62.151 : Falaises calcaires ensoleillées des Alpes (IC - 8210)

agricoles

- 8 : Terres agricoles
- 82.11 : Grandes cultures
- 82.12 : Cultures et maraichage

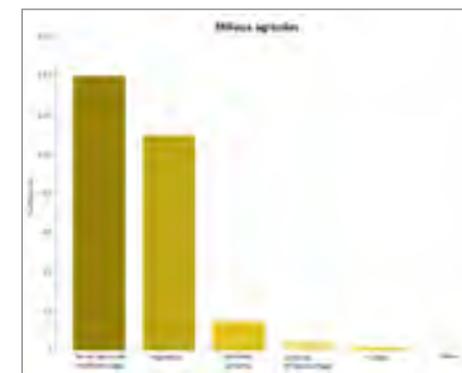
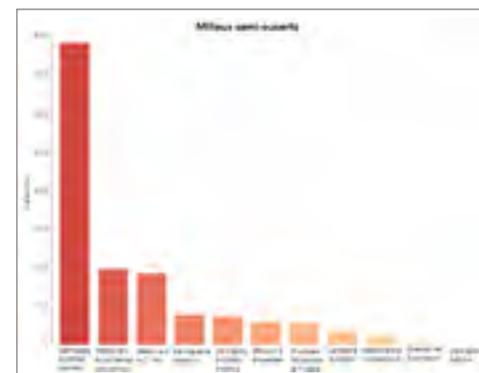
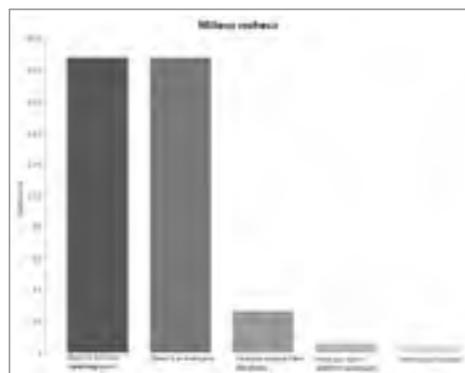
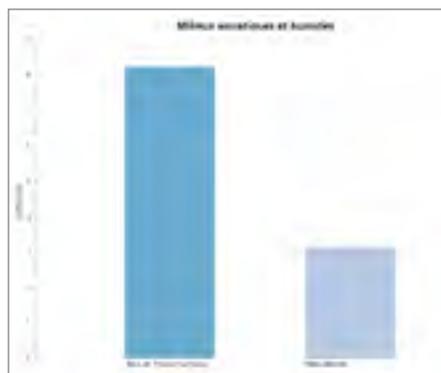
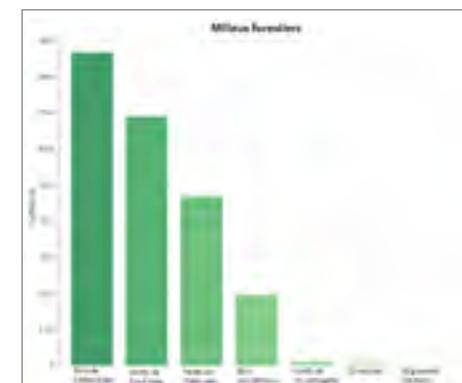
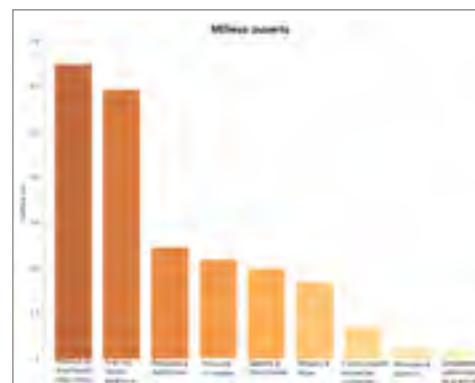
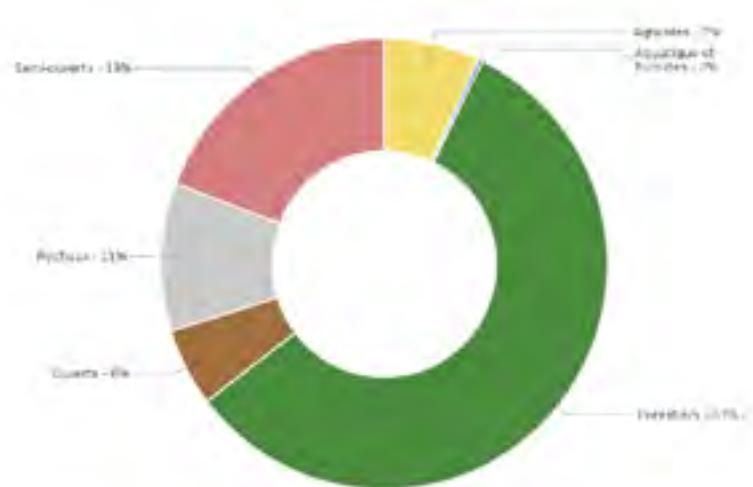
- 83.21 : Vignobles
- 84.2 : Haies
- 87 : Friches
- anthropiques**
- 85 : Parcs urbains et grands jardins
- 86 : Villes, villages et sites industriels
- 86.41 : Carrières
- 86.5 : Serres agricoles

3.2 LES MILIEUX ET LES ESPÈCES

La commune compte **34 types d'habitats « naturels »** et 8 agricoles, principalement des forêts de chênes blancs et vert (37%), des pinèdes à pins d'Alep (19%) et des milieux rupestres (11%).

On compte 15 types d'habitats communautaires *i.e.* inscrits à la directive européenne « Habitat, Faune, Flore ».

Note : les codes et libellés des habitats suivent la classification Corine Biotope la correspondance européenne EUNIS est indiquée entre parenthèse.





FLORE

1088 espèces

28 protégées, 8 menacées,
36 intérêt Parc



CHAMPIGNONS / LICHENS

3 espèces



MAMMIFÈRES (NON CHIROPTÈRES)

25 espèces

2 protégées, 1 intérêt Parc



CHIROPTÈRES

17 espèces

11 protégées,
5 intérêt Parc



OISEAUX

118 espèces (115 nicheurs)

63 protégées (58),
11 menacées (8),
18 intérêt Parc (14)



REPTILES

19 espèces

13 protégées, 1 menacée,
2 intérêt Parc

2032 espèces connues

↳ **130** espèces protégées

102 animaux, 28 fleurs

↳ **22** espèces menacées

14 animaux, 8 fleurs

↳ **76** espèces d'intérêt du Parc

40 animaux, 36 fleurs

ESTIMATION DU NIVEAU DE CONNAISSANCE

- élevé : la présence/absence d'espèces du groupe taxonomique peut être considérée comme exhaustive, la taille de population et la répartition communale peut parfois être mieux connue
- moyen : la quantité d'espèces du groupe, bien que relativement inventorié, semble non exhaustif. Des découvertes sur les espèces les moins faciles à observer ou les moins recherchées peuvent encore être réalisées sur la commune
- faible : quelques données ponctuelles sont renseignées, mais visiblement ces groupes n'ont pas fait l'objet de recherches spécifiques sur la commune du Beausset



AMPHIBIENS

7 espèces

4 protégées



POISSONS

1 espèce



CRUSTACÉS

2 espèces



ARAIGNÉES / SCORPIONS

44 espèces



COLÉOPTÈRES

200 espèces

2 protégées, 3 intérêt Parc



MANTES / PHASMES

6 espèces



DIPTÈRES

13 espèces



HÉMIPTÈRES

83 espèces



HYMÉNOPTÈRES

101 espèces



LÉPIDOPTÈRES / HÉTÉROCÈRES

99 espèces

1 protégée, 1 intérêt Parc



LÉPIDOTÈRES / RHOPALOCÈRES

105 espèces

4 protégées, 2 menacées,
6 intérêt Parc



NEUROPTÈRES

6 espèces

1 intérêt Parc



ODONATES

30 espèces

1 protégée, 1 intérêt Parc



ORTHOPTÈRES

62 espèces

1 protégée, 2 intérêt Parc



MOLLUSQUES TERRESTRES

27 espèces



AUTRES INVERTÉBRÉS

5 espèces

DESCRIPTION DES FICHES ESPÈCES

Dans les chapitres suivants, les fiches de présentation synthétiques des espèces présentent le statut de conservation des espèces, leur statut de protection et leur statut de patrimonialité.

STATUTS DE CONSERVATION (UICN)

- CR** En danger critique
- EN** En danger
- VU** Vulnérable
- NT** Quasi menacée
- LC** Préoccupation mineure

STATUT DE PROTECTION

PN : Protection nationale

PR : Protection régionale

DO1 : Espèce « Directive Oiseaux », annexe 1 (Natura 2000)

DH2 : Espèce « Directive Habitats, Faune et Flore », annexe II (Natura 2000)

Etat de conservation Natura 2000 :

Mauvais **Inadéquat** **Stable** **Favorable** **En amélioration**

STATUT PATRIMONIAL



Espèce pour laquelle le Parc revêt une importance particulière pour la conservation régionale ou nationale : endémique, menacée ou dont il abrite les principales populations régionales.

Nom vernaculaire – Nom provençal

Nom scientifique

Statut de conservation

Statut de protection

Statut patrimonial

Justification du choix

Taille de l'espèce

Période d'observation

Description de l'espèce, de son écologie, de son intérêt et de sa répartition sur la commune

MILIEUX AQUATIQUES, HUMIDES ET RIPISYLVES

La commune d'Evenos est très pauvre en milieux humides et aquatiques qui représentent moins de 0.3% de la surface communale. Seule la rivière de la Reppe apporte un peu d'eau favorable à la biodiversité de ces milieux. Autour de la rivière se développent certains secteurs de ripisylve de Frênaie ou de peupleraie parfois en très bel état de conservation. On peut y trouver une espèce de demoiselle protégée : l'**Agrion de Mercure**.

L'unique plan d'eau permanent connu sur Evenos est l'étang de Roboeuf. Il héberge encore une flore et une faune aquatique intéressantes avec notamment un couple de **Faucon hobereau** ou la **Rousserolle turdoïde**.

Cependant, Evenos se caractérise par de nombreux secteurs de plans d'eau temporaire dont la période de mise en eau est suffisante pour l'expression d'une nature adaptée aux mares temporaires méditerranéennes. On trouve ces milieux très particuliers sur le rocher de l'Aygues, à Fountaniou, dans les gorges du Destel (cuves du Destel) et sur les grès d'Evenos. Ils sont, pour la plupart, inscrits à l'Atlas départemental des zones humides du Var. On peut y trouver deux espèces végétales protégées : le rare **Isoète de Durieu**, une petite fougère adaptée aux sols siliceux temporairement humides, le **Lythrum à feuilles de thym** quasi-menacé en France ainsi que la reproduction du **Pélodyte ponctué** et du **Crapaud épineux**, deux crapauds eux aussi protégés. Ces milieux sont aussi indispensables à la survie d'espèces peu communes comme certaines mousses (*Ptychomitrium nigrescens* et *Antitrichia californica*) ou des crustacés Branchiopodes et



Figure 10 : Mare temporaire sur sol siliceux du rocher de l'Aygues ©Thibault Morra – CEN PACA

Ostracodes qui ont la faculté d'arrêter de vivre jusqu'à un épisode pluvieux suffisant pour permettre la reproduction de l'espèce en phase aquatique.

Dans ce contexte, les mares aménagées dans les jardins revêtent donc une grande importance pour la biodiversité communale et la reproduction des espèces d'amphibiens (**Rainette méridionale**, **Crapaud épineux**, **Grenouille rieuse**) et d'odonates (libellules et demoiselles) mais aussi d'autres invertébrés aquatiques (mollusques et insectes) qui sont la base alimentaire de nombreux vertébrés (oiseaux et chauves-souris) qui bénéficient aussi de ces points d'eau pour leur besoins vitaux.



Figure 11 : Milieu humide à plantain lancé et massette dans les Gorges du Destel © Thierry Darmuzey - PNRSB



DESCRIPTION DES CORTÈGES ET ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

Sur la commune d'Evenos, la plupart des milieux aquatiques le sont de manière temporaire (mares ou rivières), les principaux milieux aquatiques sont l'étang de Roboeuf et la Reppe à l'aval de Sainte-Anne d'Evenos.

- **Pour la flore :** Frêne à feuilles étroites (*Fraxinus angustifolia*), Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), Saule blanc (*Salix alba*), Peuplier d'Italie (*Populus nigra*), Houblon (*Humulus lupulus*), Phragmite austral (*Phragmites australis*), Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*), Menthe aquatique (*Mentha aquatica*), Epilobe hirsute (*Epilobium hirsutum*), Massette de Saint-Domingue (*Typha domingensis*), Plantain d'eau (*Alisma plantago-aquatica*)

- **Pour la faune :** Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*), Rousserole turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*), Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*), Couleuvre vipérine (*Natrix maura*), Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*), Crapaud épineux (*Bufo spinosus*), Crapaud calamite (*Epidalea calamita*), Grenouille rieuse (*Pelophylax kl. esculenta*), Caloptéryx hémorroïdal (*Calopteryx haëmorroidalis*), Crocothémis écarlate (*Crocothemis erythraea*), Orthetrum brun (*Orthetrum brunneum*), Branchiopodes, Ostracodes

HABITATS À ENJEUX PARTICULIERS

Mares et lacs permanents

Forêts-galeries *Salix alba* et *Populus alba*

ESPÈCES PATRIMONIALES OBSERVÉES

Isoète de Durieu – *Isoetes duriei*

Lythrum à feuilles de thym – *Lythrum thymifolium*

Péplis dressé – *Lythrum borythenicum*

Argion de Mercure – *Coenagrion mercuriale*

Crapaud calamite – *Epidalea calamita*

Pélodyte ponctué – *Pelodytes punctatus*

ZONES À ENJEUX PARTICULIERS

Reppe

Cuves du Destel

Rocher de l'Aygues

Fountaniou

Grés d'Evenos

Roboeuf

Val d'Aren

À RETENIR SUR LES MILIEUX HUMIDES

- Peu de milieux aquatiques et humides, d'où une importance accrue de La Reppe mais aussi des plans d'eau artificiels et mares de jardin
- Une richesse et une particularité liées aux milieux humides temporaires
- Plusieurs espèces patrimoniales observées sur la commune : Isoète de Durieu, Lythrum à feuille de thym, Agrion de Mercure, Pélodyte ponctué et Crapaud calamite,...



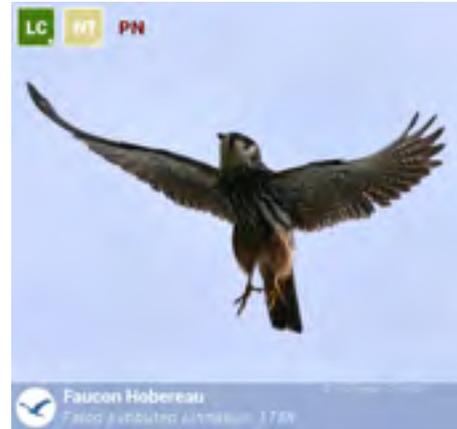
LC PN

Patrimoniale

Taille
4-10 cm

Observation
juin-sept.

Avec les amphibiens et diverses crustacés aquatiques, les Isoètes, petites fougères atypiques sont les véritables spécialistes des mares temporaires méditerranéennes. Cette fougère, relativement archaïque, est petite et ses frondes (« feuilles ») fines la font confondre avec des graminées ce qui la rend encore plus discrète. Vivace, elle s'est adaptée à la saison sèche estivale grâce à un pseudo-bulbe formé de la base des frondes et qui permet à la plante de survivre sous terre. Elle est rare et protégée à l'échelle nationale. Dans le Var ses principales populations se trouvent dans la dépression permienne et la réserve naturelle des Maures. Sur Evenos il est possible de la trouver à Fountaniou en limite occidentale de répartition varoise. C'est à coup sûr une espèce patrimoniale de la commune et du Parc.



LC RT PN

Esthétique

Envergure
70-80 cm

Observation
avril-sept.

Ce petit faucon, qui ressemble au plus massif Faucon pèlerin, est un spécialiste des milieux humides. Hobereau vient d'un ancien nom hobel : petit oiseau de proie, dérivé du verbe hobeler : piller, harceler. Prédateur et adepte de la chasse en plein vol, il s'attaque principalement à de petits oiseaux comme les hirondelles et martinets, mais aussi à de gros insectes comme les libellules. Pour pouvoir chasser, ce rapace diurne a besoin d'un territoire situé dans un milieu ouvert offrant une vue dégagée. Sur Evenos, les conditions de l'Étang privé de Robeuf lui sont particulièrement favorables. Ses proies étant absentes de Provence en hiver, le faucon hobereau migre vers l'Afrique australe une fois que ses petits sont assez grands, vers les mois d'août et de septembre, pour revenir en avril ou en mai.



VU VU PN

Patrimoniale

Envergure
30 cm

Observation
avril - août

La rousserolle turdoïde était aussi appelée « rossignol des rivières » qui traduit bien son chant puissant, sa couleur marron-roux qui lui permet de passer inaperçue et son habitat principal, les roselières fréquentes au bord de cours d'eau. Elle est insectivore et s'attaque principalement aux mouches, libellules, éphémères, papillons et tout ce qui peut s'attraper au vol. Comme la plupart des oiseaux insectivores de notre région, c'est une visiteuse d'été. Ainsi, en tant que migrateur transsaharien, cet oiseau souffre particulièrement de la disparition des milieux humides le long de sa route de migration qui sont autant de haltes nécessaires à son périple. L'Étang privé de Robeuf sur Evenos participe donc à lui offrir un refuge relativement rare sur le Parc.

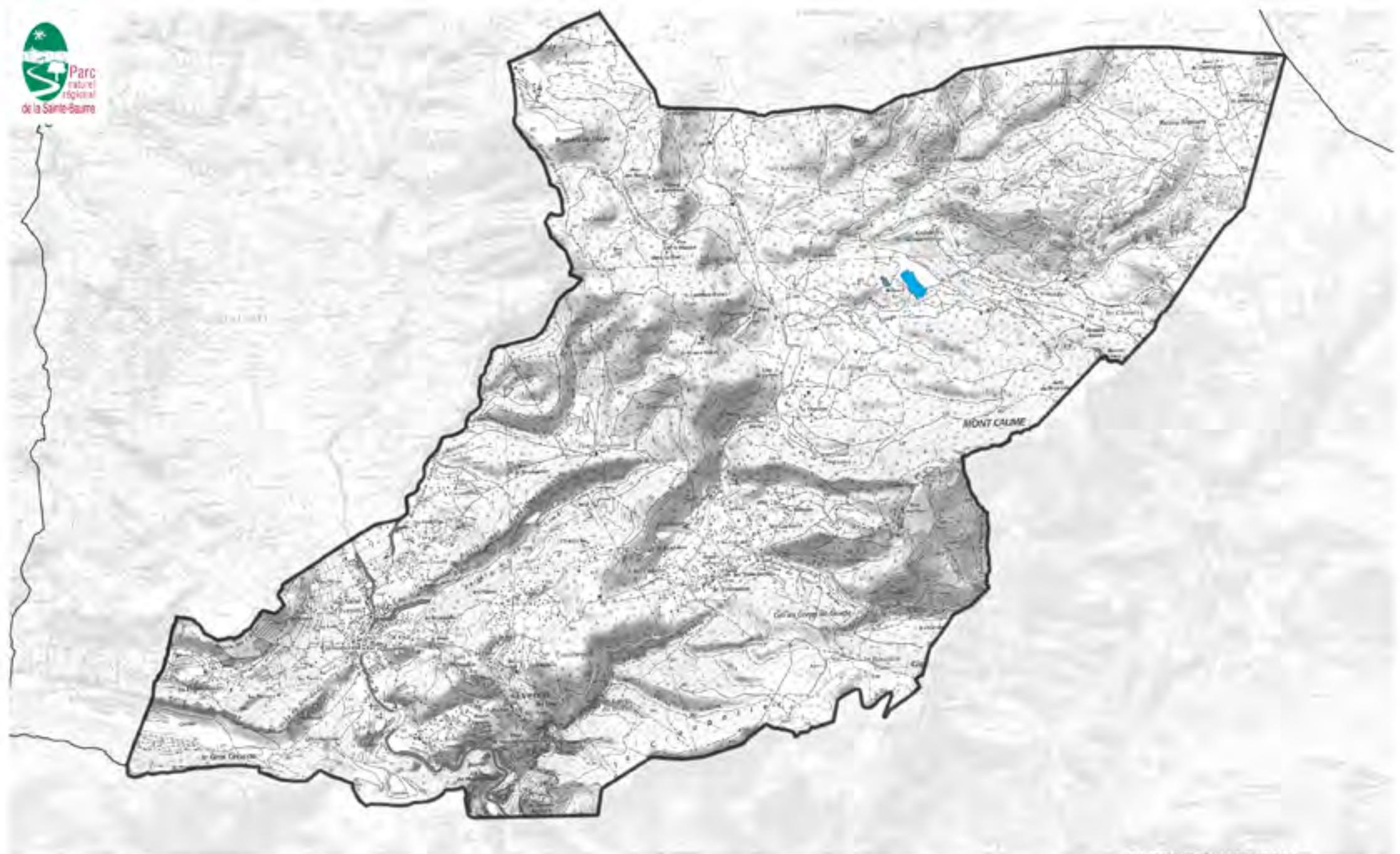


Anecdotique

Taille
5mm

Observation
déc.-mars

Dans les mares temporaires d'Evenos, après quelques jours de pluies d'automne, s'installent ces animaux aquatiques remarquables là où il n'y avait rien que de la terre et du sable. Les Ostracodes et Branchiopodes regroupent des milliers d'espèces différentes qui colonisent les milieux aquatiques. Nettoyeurs, fossoyeurs, filtreurs, ils sont à la base de tous les écosystèmes aquatiques. Certains se sont adaptés aux conditions éphémères des mares temporaires méditerranéennes. Leur reproduction en quelques jours seulement produit des œufs dits « de protection » ou cystes qui peuvent être conservés au sec pendant des dizaines voire des centaines d'années et résistent à des conditions de température extrêmes. C'est une manne essentielle de nourriture pour de nombreuses espèces en milieu hostile.



CARTE DES HABITATS Aquatiques & humides

Carte créée par : PNR Sainte-Baume

Date de création : mai 2022 PACA

Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB

500 0 500 1000 1500 2000 2500 m



aquatique et humides

22.1 : Eaux douces

44.612 : Galerie de Peupliers (3C - 92A0)

44.63 : Bois de Frênes riverains (3C - 92A0)

MILIEUX OUVERTS OU SEMI-OUVERTS

Sur la commune d'Evenos, on compte très peu (3%) de milieux ouverts à végétations herbacées, mais plusieurs habitats protégés par la directive européenne « habitats-faune-flore » subsistent malgré tout comme les Parcours substeppiques de graminées et annuelles (EUR 6220) et les landes à Genêt de Lobel (EUR 4090). Ces habitats hébergent en général une flore et une faune rares et menacées de disparition à l'échelle européenne, française et parfois provençale. Ils revêtent donc un enjeu national fort sur la commune d'Evenos. Ces milieux semblent en dynamique régressive, mais certains secteurs de la commune notamment sur Roboeuf sont en bon état de conservation.

Les milieux semi-ouverts de fruticées, garrigues ou de matorrals sont eux plus répandus (74%). Parmi eux quelques poches de Matorrals arborescents à genévriers de Phénicie ou oxycèdre (EUR 5110) se maintiennent sur les flancs. Au regard de l'analyse historique des paysages ces milieux semblent en dynamique stable et ne nécessitent à priori aucune intervention pour leur préservation sur la commune.



Figure 12 : Milieu ouvert d'origine pastorale © Thibault Morra – CEN PACA

De nombreuses espèces patrimoniales sont inféodées à ces milieux, parmi elles de nombreuses espèces menacées : **Fauvette pitchou**, le **Pipit rousseline** des petits passereaux qui nichent dans les buissons bas, la **Staphisaigre** plante à floraison remarquable relativement bien présente autour de Nèbre ou la **Véronique à feuilles de Calament**, qui se trouve plus fréquemment dans le massif des Maures mais profite de la particularité géologique d'Evenos. Plusieurs sont en réduction forte de leurs effectifs sur Evenos.

Ces milieux sont aussi importants pour l'**Aigle de Bonelli**, qui niche à proximité et vient chasser ses proies sur le plateau de Siou-Blanc et les versants du Mont Caume. Ceci permet des observations régulières sur la commune de ce rare et très menacé rapace méditerranéen.

On pouvait y trouver jusqu'au début des années 2000 une sous-espèce endémique du Var du papillon **Alexanor** dite **du Destel**. L'absence de données, malgré recherche laisse à penser que cette sous espèce a disparu de la faune mondiale.



Figure 13 : Milieu ouvert de crête rocheuse © Thibault Morra - CEN PACA

DESCRIPTION DES CORTÈGES ET ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

Les milieux ouverts sont des espaces où la végétation est rase (espèces cryptogames), basse (herbacée). Sur la commune d'Evenos, les milieux de pelouses et de steppes, issus du passé pastoral sont en dynamique défavorable, par contre les milieux ouverts de crêtes ou sur les massifs semblent stables. Les milieux semi-ouverts sont eux parsemés d'une végétation buissonnante, jamais arborescente, ils semblent eux en dynamique lente sur la commune.

Les espèces caractéristiques de ces milieux sont :

- **Strate arbustive** : le genévrier de Phénicie (*Juniperus phoenicea*), le genévrier oxycèdre (*Juniperus oxycedrus*), l'Amélanchier (*Amelanchier ovalis*), le pistachier lentisque (*Pistacia lentiscus*), la bruyère arborescente (*Erica arborea*), la bruyère multiflore (*Erica multiflora*), Chêne kermès (*Quercus coccifera*), le Ciste de Montpellier (*Cistus monspelliensis*), l'Arbousier (*Arbutus unedo*)...
- **Strate herbacée** : le Brome érigé (*Bromopsis erecta*), l'Aphyllante de Montpellier (*Aphyllantes monspeliensis*), les Cheveux d'anges (*Stipa spp.*), le Brachypode de Phénicie (*Brachypodium phoenicoides*), les Fétuques (*Festuca spp.*), le Trèfle bitumeux (*Bituminaria bituminosa*), l'Immortelle (*Helychrysum stoechas*)...
- **Pour la faune** : le lapin (*Oryctogalus cuniculus*), la perdrix rouge (*Alectoris rufa*), le Faisan (*Phasianus colchicus*), le Coucou gris (*Cuculus canorus*), la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*), le Tarier pâtre (*Saxicola torquata*), la couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*), l'Ocellé rubané (*Pyronia bathseba*), la Zygène cendrée (*Zygaena rhodamanthus*), la Proserpine (*Zerynthia rumina*), le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia provincialis*), ...

HABITATS À ENJEUX PARTICULIERS

Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux

Matorrals arborescents à *Juniperus oxycedrus*

Matorrals arborescents à *Juniperus spp.*

Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea

ESPÈCES PATRIMONIALES OBSERVÉES

Flore : Ail Petit-Moly (*Allium chamaemoly*), Ail cilié (*Allium subhirsutum*), Carthame bleu (*Carthamus caeruleus*), Palmier nain (*Chamaerops humilis*), Chou des montagnes (*Brassica montana*), Gagée de Bohême (*Gagea bohemica*), Gagée des prés (*Gagea pratensis*), Genêt de Lobel (*Genista lobelii*), Julienne laciniée (*Hesperis laciniata*), Scille fausse jacinthe (*Nectaroscilla hyacinthoides*), Ophrys de Provence (*Ophrys provincialis*), Ophrys miroir (*Ophrys sphegodes*), Picride à fleurs peu nombreuses (*Picris pauciflora*), Romulée à petites fleurs (*Romulea columnae*), Sérapias à petites fleurs (*Serapia parviflora*), Véronique à feuilles de calament (*Veronica acinifolia*)

Oiseaux : Aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*), Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), Fauvette orphée (*Sylvia hortulana*), Fauvette pitchou (*Sylvia undata*), Pipit rousseline (*Anthus campestris*), Traquet motteux (*Oenanthe*), Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*)

Reptiles : Lézard ocellé (*Timon lepidus*)

Insectes : Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), Diane (*Zerynthia polyxena*), Proserpine (*Zerynthia rumina*), Ephippigère provençale (*Ephippiger provincialis*), Magicienne dentelée (*Saga pedo*)

ZONES À ENJEUX PARTICULIERS

Rocher de l'Aygue, Roboeuf, Mont Caume, Croupatier, Fountaniou

À RETENIR SUR LES MILIEUX OUVERTS OU SEMI-OUVERTS

- Ils sont relativement abondants mais localisés sur la commune
- Les milieux herbacés ou les landes à Genêt de Lobel sont ceux qui revêtent un enjeu de conservation le plus fort car ils profitent à de nombreuses espèces rare et/ou menacées de disparition et sont en dynamique défavorable car peu entretenus.
- La disparition ou la quasi disparition d'espèces sur la commune et notamment de l'Alexanor du Destel, endémique du Var



Romulée à petites fleurs - *Romulea icolumnae* Sebast. & Mauri, 1838

Esthétique & patrimoniale	Taille 10-15 cm	Floraison janvier-avril
---------------------------	--------------------	----------------------------

Les romulées sont des petites iridacées, plantes de la famille des iris, dont plusieurs espèces poussent dans notre région. Elles se présentent toutes sous la forme de petites étoiles blanches ou violettes au ras du sol. La Romulée à petites fleurs est la seule que l'on trouve sur Evenos, dans certains endroits sablonneux. C'est la plus fréquente et la plus petites des romulées. Il faut la chercher en fin d'hiver. Pour cette raison et pour la discrétion de sa floraison elle est certainement mal connue sur la commune.



Fauvette orphée - *Sylvia hortensis* (Linnaeus, 1759)

Patrimoniale	Taille 10-15 cm	Observation avril-sept.
--------------	--------------------	----------------------------

La Fauvette orphée est la plus massive des fauvettes méditerranéennes que l'on peut rencontrer sur le Parc de la Sainte-Baume. Son nom d'Orphée lui vient de son chant vigoureux, mélodieux et structuré généralement en une combinaison de deux à quatre strophes de tonalité différentes et flûtées qui peuvent faire penser au rossignol en plus grinçant. Son habitat de prédilection est la chênaie verte ou les matorrals. Strictelement insectivore c'est une espèce migratrice en France. Elle passe l'hiver au sud du Sahara. Elle revient donc plus tardivement que les autres fauvettes, au mois d'avril et repart dès la mi-juillet. Dès son arrivée elle construit un nid assez volumineux, la plupart du temps dans un genévrier oxycèdre, dans lequel la ponte a lieu en mai. En général elle est de quatre œufs.



Chou des montagnes - *Cheilanthes lanuginosa* (L.) Boiss.

Patrimoniale	Taille 0.3 – 2 m	Floraison février-mai
--------------	---------------------	--------------------------

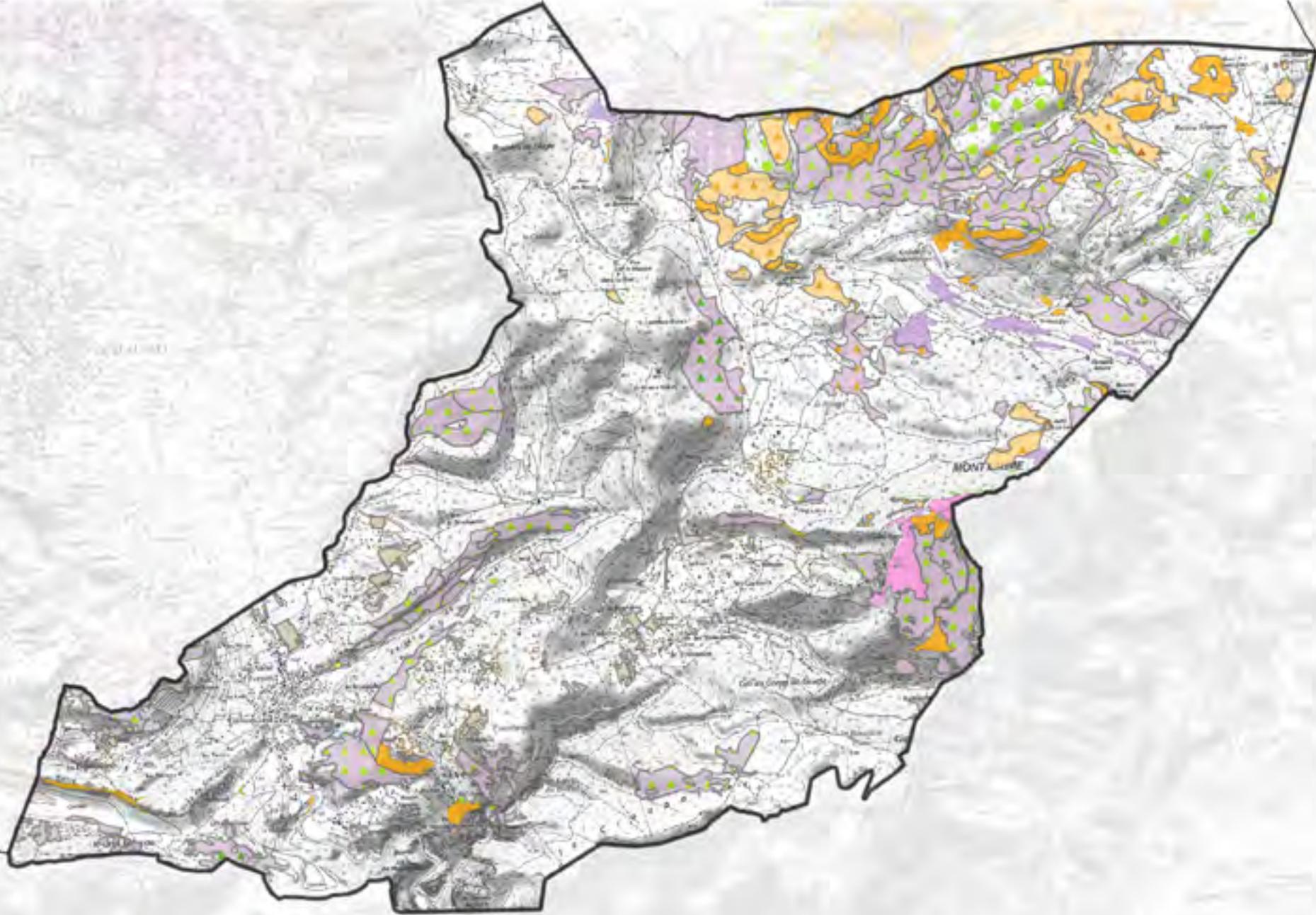
Le chou des montagnes est une très grosse plante globalement rare, mais abondant localement dans les monts calcaires autour de Toulon. Sur Evenos, elle s'observe facilement sur les crêtes du Croupatier ou du Mont Caume. Très proche génétiquement du chou cultivé, il constitue un réservoir génétique intéressant pour l'adaptation de cette culture vivrière aux changements climatiques.



Couleuvre de Montpellier - *Malpolon montepellieri* (Lacépède, 1799)

Anecdotique	Taille 2 m	Observation mars-octobre
-------------	---------------	-----------------------------

En basse Provence on ne trouve aucune vipère, uniquement des couleuvres. Parmi elles, seule la couleuvre de Montpellier est venimeuse. Or celle-ci fait partie des serpents opisthoglyphes, c'est-à-dire dont les crochets venimeux se trouvent au fond de leur gorge. Ainsi, pour être mordu par un serpent venimeux sur Evenos, il faut mettre son doigt au fond de la gorge de ce serpent. De surcroit ce venin n'est pas mortel pour l'homme. Pouvant atteindre deux mètres de longueur, c'est le plus grand de nos serpents. Elle peut arborer une coloration très variable du gris olivâtre au noir. L'habitat de prédilection de la couleuvre de Montpellier est la garrigue basse, mais on peut aussi la trouver en zone cultivée. Si en conditions normale elle est plutôt diurne, elle adopte une vie crépusculaire et nocturne à la saison chaude.



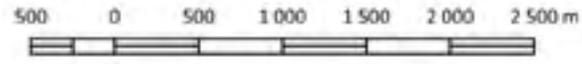
- semi-ouverts**
- 31.7456 : Landes endémique à Genêt de Lobel (IC - 4090)
 - 31.8122 : Fruticées de prunelliers
 - 32.113 : Matorral calciphile à Q. ilex, Q. coccifera
 - 32.1311 : Matorral arborescent à J. oxycedrus (IC - 5210)
 - 32.1321 : Matorral arborescent à Juniperus phoenicea (IC - 5210)
 - 32.32 : Maquis bas à Ericacea
 - 32.41 : Garrigues à chêne kermès
 - 32.42 : Garrigues à romarin
 - 32.431 : Garrigues à Cistus albidus

- ouverts**
- 32.48 : Garrigues à Erica
 - 32.A : Champ de Spartium junceum
 - 34.36 : Gazons à Brachypode de Phélicie
 - 34.511 : Parcours substeppiques à brachypode rameux (P - 6220*)

- 34.5131 : Pelouses mésotherme (P - 6220*)
- 34.632 : Steppes à stipa (P - 6220*)
- 34.712 : Pelouses à Sesleria
- 34.721 : Pelouse à Aphyllanthe
- 34.81 : Groupement méditerranéens subnitrophiles de graminées

CARTE DES HABITATS
Ouverts & Semi-ouverts

Carte créée par : PNR Sainte-Baume
Date de création : mai 2022 PACA
Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB



MILIEUX FORESTIERS

Les forêts occupent un peu plus de la moitié des sols de la commune d'Evenos. Pour deux tiers de ces forêts ce sont des chênaies blanches (39%) ou vertes (21%), moins du tiers sont des pinèdes essentiellement de Pin d'Alep. On compte seulement 8,5 ha de ripisylves le long de la Reppe.

L'une des originalités de ces forêts est que l'on peut aussi trouver dans ces peuplements typiques des sols calcaires une végétation de sols acides comme le **Chêne liège** par exemple.

L'analyse historique des paysages de la commune semble montrer qu'une grande part de ces forêts l'ont toujours été depuis plus de 200 ans, elles sont dites « forêts anciennes », les sols et les écosystèmes de ces forêts sont donc très évolués et hébergent des espèces très sensible à la fragmentation écologique forestière. Elles revêtent donc un enjeu fort de conservation pour la biodiversité de la commune.



Figure 14 : Ambiance forestière d'Evenos, des contreforts de forêts mixtes remplacées par la chênaie blanche sur les hauteurs ©Thierry Darmuzey - PNR SB

Néanmoins, si ces forêts n'ont jamais été défrichées au fil des siècles, elles ont par contre fait l'objet de multiples usages communément appelés « les métiers de la collines » : charbonnage, gemmage, production de chaux, d'huile de cade, etc. Les peuplements, c'est-à-dire l'âge des arbres, sont eux relativement jeunes. Il est donc rare de trouver le cortège de faune et de flore lié aux vieilles forêts et forêts sénescents. Un seul secteur sur Roboeuf a pu être mis en évidence dans le cadre de l'ABC qui présente de vieux et gros arbres présentant des micro-habitats favorable à ce cortège. Il présente notamment des habitats potentiels pour plusieurs espèces de chauve-souris menacées dont la rare **Barbastelle d'Europe**.

Ce site en domaine privé, non accessible au public et géré sous plan simple de gestion et label PEFC peut être un réservoir de biodiversité forestière pour les forêts attenantes.



Figure 15 : de gros arbres isolés peuvent jouer un rôle pour la conservation d'espèces forestières en participant à constituer une «trame» écologique, ici à Roboeuf ©Thibault Morra – CEN PACA

DESCRIPTION DES CORTÈGES ET ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

Pinèdes

- **Strate arbustive** : le Pistachier térébinthe (*Pistacia terebinthus*), le Romarin (*Rosmarinus officinalis*), la Filaire à feuilles étroites (*Phillyrea angustifolia*), le Ciste blanc (*Cistus albidus*) et l'Arbousier (*Arbutus unedo*)
- **Strate herbacée** : Piloselle (*Pilosella officinarum*), Pâturin bulbeux (*Poa bulbosa*), Trèfle bitumineux (*Bituminaria bituminosa*)
- **Faune** : Peu d'espèces animales sont strictement inféodées à la pinède à Pin d'Alep, notamment du fait de son caractère transitoire dans la dynamique de la végétation. Cependant, certaines espèces de fourmis jouent un rôle important dans le succès de la régénération du Pin d'Alep car elles affectionnent particulièrement ses graines et contribuent à leur enfouissement. On y rencontre de manière privilégiée les oiseaux des boisements chauds : Mésange huppée (*Lophophanes cristatus*), Alouette lulu (*Lullula arborea*), Pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*)...

Chênaies

- **Strate arborescente** : le chêne pubescent (*Quercus pubescens*) est dominant, mais on trouve de manière originale sur Evenos du Chêne liège (*Quercus suber*) en mélange. Le Pin d'Alep (*Pinus halepensis*) est lui aussi assez répandu sur la commune et le Pin mésogéen (*Pinus pinaster*) se trouve de manière anecdotique.
- **Strate arbustive** : enrichie d'espèces héliophiles comme le Calicotome épineux (*Cytisus spinosus*) ; la Coronille arbrisseau (*Hippocrepis emerus*) ; Genévrier oxycèdre (*Juniperus oxycedrus*) ; Ciste cotonneux (*Cistus albidus*)
- **Strate herbacée** : le Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*), la Callune (*Calluna vulgaris*) ; la Mélisse ciliée (*Melissa ciliata*) ; Carillon (*Campanula medium*) ; Salsepareille (*Smilax aspera*) ; Fragon (*Ruscus aculeatus*) ; la Germandrée petit-chêne (*Teucrium chamaedrys*) ; l'Euphorbe characias (*Euphorbia characias*) ; le Chrysanthème en corymbe (*Chrysanthemum corymbosum*) ; la Laîche de Haller (*Carex halleriana*)...
- **Faune** : Le Cerf (*Cervus elaphus*), le Chevreuil (*Capreolus capreolus*), le Daim (*Dama dama*), le Sanglier (*Sus scrofa*), la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), le Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*), le Rougegorge familier (*Erithacus rubicola*), le Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*), le Pigeon ramier (*Columba palumbus*), Chouette hulotte (*Strix aluco*)

HABITATS À ENJEUX PARTICULIERS

Ripisylves (cf. milieux humides)

ESPÈCES PATRIMONIALES OBSERVÉES

Flore : Aliboufier (*Styrax officinalis*)

Mammifères : Barbastelle (*Barbastella barbastellus*), Genette (*Genetta*), Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), Oreillard gris (*Plecotus austriacus*), Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)

Oiseaux : Autour des Palombes (*Accipiter nisus*), Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*), Hibou moyen-duc

Reptiles : Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*)

Insectes : Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), Écaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*), Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*), donnée ancienne, Morio (*Nymphalis antiopa*), Thécla de l'Arbousier (*Callophrys avis*)

ZONES À ENJEUX PARTICULIERS

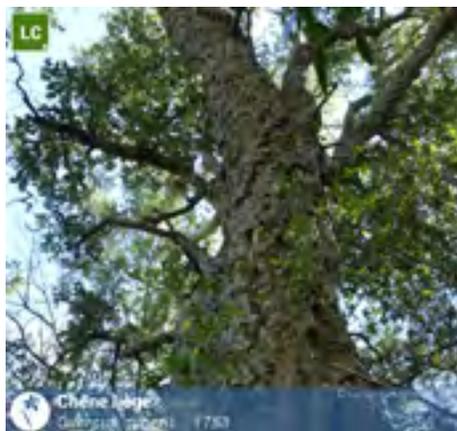
Reppe, gorges d'Ollioules

Vallon de Cimai

Roboeuf

À RETENIR SUR LES MILIEUX FORESTIERS

- L'ancienneté des forêts de la commune mais des peuplements relativement jeunes historiquement exploités par les métiers de la colline
- Un secteur de vieille forêt à préserver
- Peu d'espèces patrimoniales liées aux milieux forestiers
- La nidification probable du Circaète, de l'Autour, du Hibou moyen-duc et de la Bondrée
- Plusieurs espèces patrimoniales liées aux milieux forestiers
- Des ripisylves relativement conservées et qui jouent un rôle écologique important.



Chêne liège
Quercus suber L. 1753

Anecdote

Taille
10-15 m

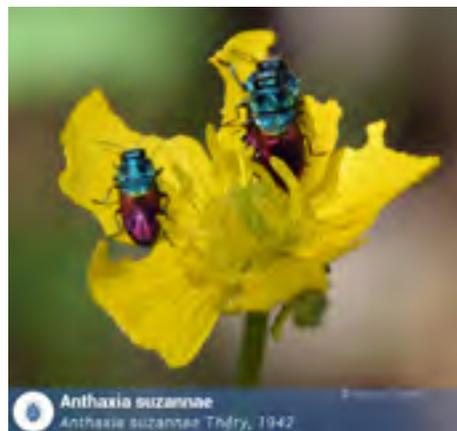
Toute
l'année

Le chêne liège, avec les chênes pubescents et vert, est caractéristique des forêts méditerranéennes. Contrairement aux deux autres, il est très exigeant sur l'acidité des sols. C'est pourquoi on ne le trouve quasiment qu'en Provence cristalline, principalement dans les Maures, l'Estérel ou les îles varoises.

Sur Evenos, il bénéficie de la géologie très particulière apportée par la coulée basaltique sur la commune. C'est pourquoi on le trouve fréquemment en mélange avec les autres chênes provençaux dans les forêts de la commune.

Contrairement à ceux des Maures, les chênes lièges ne portent pas de trace d'exploitation de leur écorce pour fabriquer les fameux bouchons.

Cette écorce renforcée est une adaptation de l'arbre aux incendies fréquents en zone méditerranéenne.



Anthaxia suzannae
Anthaxia suzannae Théry, 1942

Esthétique

Taille
4-5 m

Avril-juillet

Ce remarquable coléoptère fait partie de la grande famille des Buprestes qui compte 173 espèces en France dont 155 forestières.

En effet si l'imago (adulte) se nourrit de fleurs, ses larves se développent dans la partie vivante d'arbres fruitiers de la famille des Rosaceae. Il n'est cependant pas considéré comme ravageur forestier contrairement à d'autres espèces de cette famille.

Les couleurs remarquables qu'arbore cette espèce sont fréquentes chez d'autres espèces du genre *Anthaxia*. Les buprestes sont d'ailleurs appelés « jewels beetles » (coléoptères bijoux) par nos voisins anglais pour cette raison.



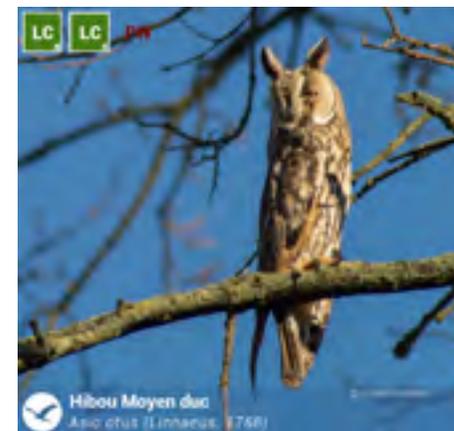
Oreillard gris
Plecotus austriacus (L. G. Fisher, 1829)

Anecdote

Envergure
24-30 mm

Observation
avril-nov.

L'Oreillard Gris est une chauve-souris de taille moyenne aux immenses oreilles. Il possède un masque noir autour des yeux et un museau sombre, fin et allongé. Son pelage dorsal est gris cendré et celui du ventre est plus clair. C'est une espèce anthropophile qui affectionne les milieux ruraux et leurs villages, voire les zones urbanisées quand des espaces verts sont conservés. En été, ses gîtes sont principalement dans les combles chauds des bâtiments. Les individus s'accrochent en petites grappes aux chevrons ou s'insinuent dans les étroitures de charpente. En hiver l'Oreillard Gris fréquente les caves, grottes naturelles, mines ou encore fissures de falaise. Il arrive aussi parfois qu'il reste dans les mêmes lieux que ceux d'estivages. Il chasse des insectes principalement dans de forêts de résineux présentant un sous-étage encombré ou des milieux ouverts boisés, mais il n'est pas rare de le trouver près des éclairages publics qui attirent bon nombre de proies.



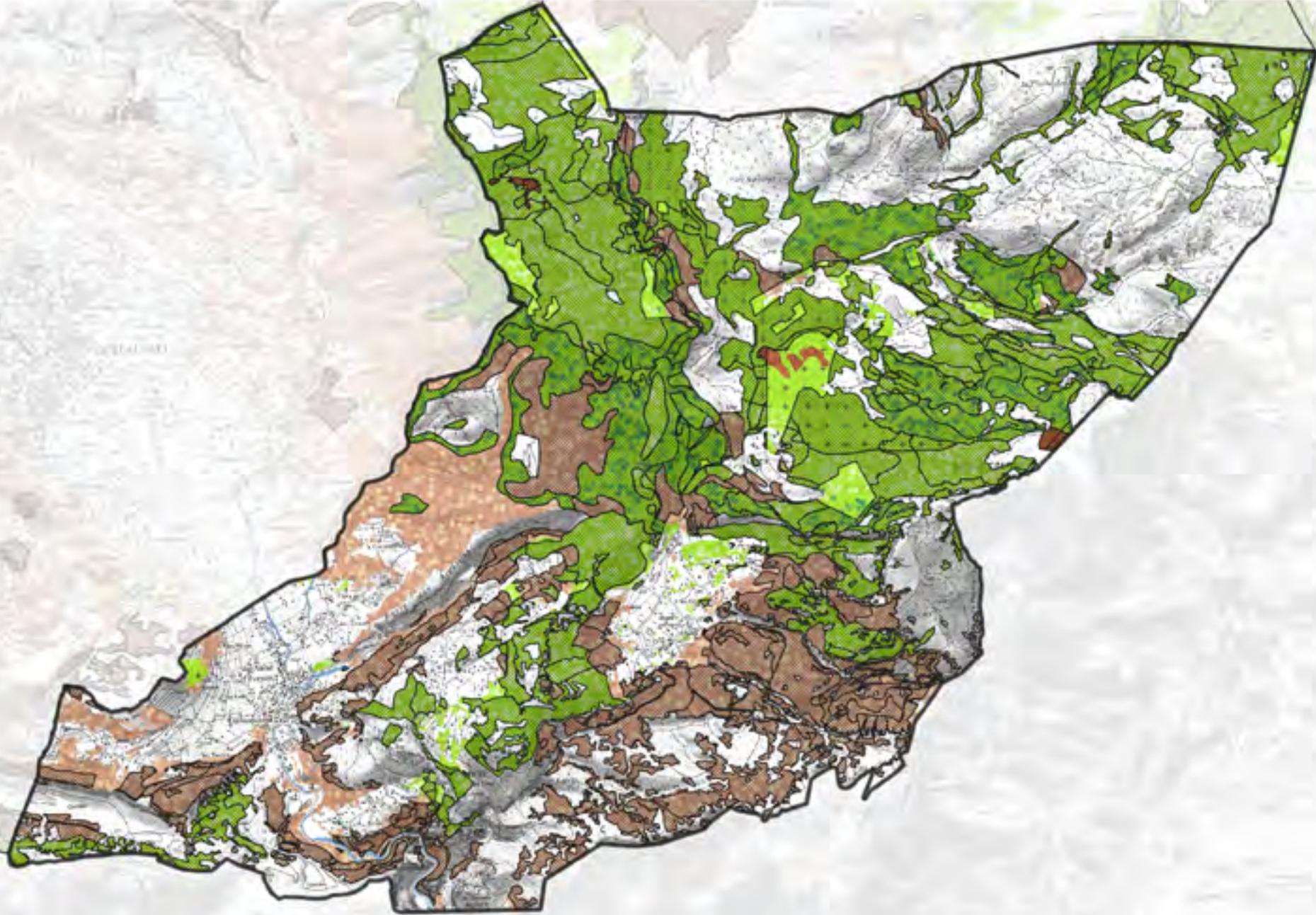
Hibou Moyen-duc
Asio otus (Linnaeus, 1758)

Anecdote

Envergure
0,8-1 m

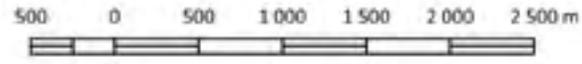
Le hibou moyen-duc vit dans les milieux boisés semi ouverts, les pinèdes, les bosquets. Il est également possible de l'apercevoir en zone urbaine dans les parcs et jardins arborés. Avec la chouette Hulotte, c'est le rapace nocturne forestier par excellence. Carnivore strict, il mange des petits mammifères (campagnols des champs, mulots, lapereaux). Il se nourrit également de chauve-souris, de reptiles (serpent, lézard) et d'oiseaux (moineaux, pinsons...). Occasionnellement, il peut manger des insectes.

C'est un oiseau sédentaire et territorial. Il chasse au crépuscule ou pendant la nuit et se repose la journée. Les hiboux moyen-duc sont solitaires. On peut cependant les observer en couple lors de la période de nidification. Pendant la période de reproduction, chaque mâle défend ardemment son territoire face aux intrus. Les couples sont monogames et unis pour la vie. Un seul couple est connu sur la commune à La Marou.



**CARTE DES HABITATS
Forestiers**

Carte créée par : PNR Sainte-Baume
Date de création : mai 2022 PACA
Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB



- forestiers**
-  41.711 : Bois occidentaux
 -  41.714 : Bois de Chênes blancs (IC - 9340)
 -  42.823 : Pinèdes à Pins mésogéens (IC - 9540)
 -  42.843 : Forêts de Pins d'Alep
 -  44.612 : Galerie de Peupliers (IC - 9240)
 -  45.31 : Forêts de Chênes verts (IC - 9340)
 -  forêt ancienne

MILIEUX RUPESTRES

Représentant 10% de la surface communale et avec les falaises remarquables du Cimaï et des Gorges du Destel et d'Ollioules, les milieux rupestres sont particulièrement bien représentés et variés. On peut ainsi distinguer les éboulis dans lesquels se développe une végétation relativement couvrante et pionnière des falaises dont la particularité est la quasi-absence de sol et des conditions peu favorables à leur végétalisation.

On trouvera dans les premiers de nombreuses espèces végétales pionnières et relativement rare du fait de leur écologie comme l'**Anagyre fétide**, l'**Anthyllide barbe de Jupiter**, l'endémique **Sablina de Provence** qui atteint sa limite sud-est de répartition mondiale, ou encore la remarquable **Lavatère maritime**.



Figure 16 : Les falaises remarquables des gorges du Destel

Les falaises sont plutôt un havre pour les oiseaux rupestres comme le **Grand-duc d'Europe** dont on trouve deux couples sur la commune : dans la vallée du Cimaï et à Hugueneuve, mais aussi le **Monticole bleu** que l'on peut entendre et observer sur le Cimaï ou le **Monticole de roche** relativement rare sur le mont Caume ou encore pour certaines chauves-souris comme le **Molosse de Cestoni** un spécialiste de ces milieux. Mais les falaises ne sont pas non plus dénuées de végétation sur Evenos on peut notamment trouver fréquemment sur le Mont Caume, les Gorges du Destel ou le Croupatier l'**Alysson épineux** dont population varoise et régionale est cantonnée aux monts toulonnais. Cette petite population est complètement isolée se son aire de répartition connue puisque la principale population se trouve des Cévennes aux Pyrénées orientales.

Dans les milieux rupestres, on compte aussi les grottes où l'on peut trouver des chauves-souris comme le **Petit Rhinolophe** certes, mais aussi toute une faune invertébrée méconnue.



Figure 17 : Petit Rhinolophe en hibernation dans la grotte de la Capucine ©Thierry Darmuzey – PNR SB

DESCRIPTION DES CORTÈGES ET ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

Espèces végétales typiques

• **dans les éboulis** : Chou des montagnes (*Brassica montana*), Galéopsis à feuilles étroites (*Galeopsis angustifolia*), Ptychotide saxifrage (*Ptychotis saxifraga*), Germandrée jaune (*Teucrium flavum*) ;

• **dans les falaises** : Doradille des murailles (*Asplenium trichomanes*), Cétérach officinal (*Asplenium ceterach*), Rue des murailles (*Asplenium ruta-muraria*), Lavatère maritime (*Malva subovata*), Laser siler (*Laserpitium siler*), Globulaire rampante (*Globularia repens*).

Espèces animales typiques

Grand-duc d'Europe (*Bubo*), Petit-duc scops (*Otus scops*), Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*), Martinet à ventre blanc (*Apus melba*), Martinet pâle (*Apus pallidus*), Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*), Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*).

HABITATS À ENJEUX PARTICULIERS

Eboulis à *Stipa calamagrostis*

Eboulis provençaux

Falaises calcaires ensoleillées des Alpes

Falaises calcaires ibéro-méditerranéennes

Grottes non exploitées par le tourisme

ESPÈCES PATRIMONIALES OBSERVÉES

Flore : Anagyre fétide (*Anagyris foetida*), Barbon double (*Andropogon distachyos*), Anthyllide barbe-de-Jupiter (*Anthyllis barba-jovis*), Astragale hérissé (*Astragalus echinatus*), Gaillet sétacé (*Galium setaceum*), Gaillet anisé (*Galium verrucosum*), Alysson épineux (*Hormatophylla spinosa*), Lavatère maritime (*Malva subovata*), Sabline de Provence (*Arenaria provincialis*)

Mammifères : Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*)

Oiseaux : Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), Grand-duc d'Europe (*Bubo*), Monticole bleu (*Monticola solitarius*), Monticole de roche (*Monticola saxatilis*)

Reptiles : Hémidactyle verruqueux (*Hemidactylus turcicus*)

ZONES À ENJEUX PARTICULIERS

Mont Caume, Cimaï, Gorges du Destel, Croupatier, Gros Cerveau, Vallon de Cimaï, Roboeuf

À RETENIR SUR LES MILIEUX FORESTIERS

- Très abondants sur la commune d'Evenos,
- En bon état de conservation
- Très riches en espèces rares et/ou menacées
- Peu ou pas menacés par les activités humaines



Patrimoniale	Taille 15-40 cm	Toute l'année
--------------	--------------------	---------------

L'Alysson épineux ou corbeille d'argent épineuse fait partie des plantes épineuses qui poussent en coussinet sur les crêtes venteuses des montagnes de Provence. Cette forme en coussinet est une adaptation aux conditions de vie en zone montagneuses et rocailleuses où les vents sont violents et où les racines ont peu de profondeurs de sols pour assurer un bon ancrage de la plante.

L'Alysson épineux, lui-même protégé en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, se trouve principalement dans un habitat protégé par la directive européenne Habitat-Faune-Flore « Landes oroméditerranéennes endémiques à Genêt épineux ».

Il est relativement abondant sur les crêtes et falaises du Mont Caume et du Croupatier sur la commune d'Evenos.



Patrimoniale & anecdotique	Taille 3-4 m	Janvier-Mars
----------------------------	-----------------	--------------

Cet arbuste pousse abondamment sur les montagnes de la Grèce, de l'Italie et de l'Espagne mais aussi dans quelques localités de Provence dont les principales populations se trouvent sur les Monts toulonnais.

Toutes les parties de l'anagyris exhalent une odeur fétide quand on les froisse entre les doigts. Toxique, les animaux s'en éloignent.

Mais c'est aussi cette toxicité et ses vertus vomitives qui ont intéressé la pharmacopée ancienne notamment les naturalistes Pline (antiquité) et Dioscoride (moyen-âge).

La rareté de l'espèce en France et en région à motivé sa protection par arrêté préfectoral régional.

Sur Evenos, il est possible de l'observer à l'aval des Gorges du Destel vers les grottes de la Béate et de Saint-Estève.



Familier	Envergure 65-80 cm	Toute l'année
----------	-----------------------	---------------

Le faucon crécerelle est une espèce d'oiseau de proie (rapace) parmi les plus courantes avec la buse variable. C'est un oiseau migrateur partiel. C'est-à-dire que dans notre région, les effectifs sédentaires peuvent être augmentés par des oiseaux plus septentrionaux.

Diurne et solitaire, on l'observe en couple uniquement lors de la période de reproduction. Période pendant laquelle il devient territorial et agressif envers les intrus de passage.

Le faucon crécerelle adopte une position en vol stationnaire caractéristique appelé le vol du Saint-Esprit. Ce type de vol lui permet, lorsqu'il se trouve dans un environnement ouvert et non boisé, de pouvoir être à l'affût sans avoir à être perché sur un arbre ou un poteau. C'est une particularité qu'il partage avec la Buse variable et le Circaète Jean-le-Blanc, tous deux beaucoup plus grands.

La commune abrite au moins sept couples de cet oiseau dont plusieurs bénéficient des falaises du Mont Caume ou des Gorges du Destel.



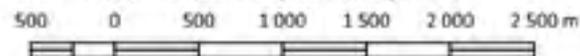
Patrimoniale	Taille 10-12 cm	Observation Toute l'année
--------------	--------------------	------------------------------

L'Hémidactyle verruqueux est un petit lézard de la famille des geckos, dont le membre le plus fréquent en Provence est la Tarente de Maurétanie dont il partage les mœurs nocturnes et souvent les habitats. Contrairement à la Tarente cependant, les pattes de l'Hémidactyle sont pourvues de griffes. Il fréquente les zones rocheuses, les troncs d'arbre et les maisons d'habitation. Il se nourrit d'arthropodes de toute sorte, notamment des mouches, des moustiques et des araignées. Les femelles effectuent chaque année au mois de juin, une ou plusieurs pontes de 2-3 œufs qui éclosent en juillet. Ils sont enfouis dans le sol ou dissimulés dans des cavités de rochers. Leur coquille est dure et blanche. Abondant sur les îles d'Hyères, il est moins fréquent sur le littoral. A Evenos, il a été découvert dans les Gorges du Destel, dans les Gorges d'Ollioules et à Hugueneuve, il y est en situation géographique originale.



CARTE DES HABITATS
Rocheux

Carte créée par : PNR Sainte-Baume
Date de création : mai 2022 PACA
Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB



rocheux

-  61.311 : Eboulis à Stipa (IC - 8130)
-  61.32 : Eboulis provençaux (IC - 8130)
-  62.1111 : Falaises calcaires ibero-méditerranéennes (IC - 8210)
-  62.151 : Falaises calcaires ensoleillées des Alpes (IC - 8210)

MILIEUX AGRICOLES

Les milieux agricoles sont très peu représentés sur la commune d'Evenos. La plaine de la Reppe à l'amont du village de Sainte-Anne est principalement et le flanc est de la barre de l'Abus sous appellation Bandol sont principalement occupés par la viticulture, les pratiques y sont plutôt intensives et peu favorable à une grande richesse biologique. On y trouvait autrefois le rare **Faux-cuivré smaragdin** qui ne vole en France que dans le Var et deux secteurs des Bouches-du-Rhône. Les recherches sur la commune réalisées dans le cadre de l'ABC n'ont pas permis de le retrouver sur Evenos.

Autour du hameau du Broussan, l'ensemble des prairies sont intensivement pâturées ce qui la encore ne permet pas la pleine expression de la végétation de ces milieux.

Dans ces secteurs, les friches agricoles herbacées représentent les principaux réservoirs de biodiversité pour les espèces inféodées à ces milieux.

A contrario, le secteur de Basse Venette à flanc de Nèbre, est cultivé principalement en maraichage et horticulture sur de petits parcelles intriqués et avec de nombreuses infrastructures agro-environnementales.

Enfin, d'anciennes pelouses liées à l'activité pastorales sont présentes en très bon état de conservation et donc très diversifiées dans leur flore et leur faune.

Figure 18 : La Pivoine, une culture Ebrosienne traditionnelle ©Thierry Darmuzey – PNR SB





DESCRIPTION DES CORTÈGES ET ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

• **Haies et bosquets** : Frêne à feuilles étroites (*Fraxinus angustifolia*), Orme champêtre (*Ulmus minor*), Amandier (*Prunus dulcis*), Erable champêtre (*Acer campestre*), Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), Saule blanc (*Salix alba*), Aubépine (*Crataegus monogyna*), Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), Prunellier (*Prunus spinosa*), Fusain (*Euonymus europaeus*), Troène (*Ligustrum vulgare*),...

• **Prés et prairies ou espaces enherbés permanent** : Trèfle bitumeux (*Bituminaria bituminosa*), Brachypode de Phénicie (*Brachypodium phoenicoides*), Centaurée des collines (*Centaurea collina*), l'Anémone couronnée (*Anemone coronaria*), Peigne de vénus (*Scandix pecten-veneris*), Ophrys brun (*Ophrys fusca*), Ophrys jaune (*Ophrys lutea*)

HABITATS À ENJEUX PARTICULIERS

Pelouses à *Brachypodium phoenicoides* hébergeant des espèces patrimoniales

Zone maraichère à forte diversité bocagère

Cabanons désaffectés

ESPÈCES PATRIMONIALES OBSERVÉES

Flore : Anémone couronnée (*Anemone coronaria*), Anémone couronnée (*Anemone coronaria*), Glaïeul douteux (*Gladiolus dubius*), Lotier rouge (*Lotus tetragonolobus*), Staphisaigre (*Staphisagria macrosperma*), Tulipe d'Agen (*Tulipa agenensis*)

Oiseaux : Alouette lulu (*Lullula arborea*), Tarier pâle (*Saxicola rubicola*)

Insectes : Trichode des ombelles (*Trichodes umbellatarum*)

ZONES À ENJEUX PARTICULIERS

Haute Venette, Roboeuf

À RETENIR SUR LES MILIEUX AGRICOLE

- Des milieux peu importants en superficie
- Des secteurs très riches en biodiversité sur Basse Venette et Roboeuf
- Plusieurs espèces patrimoniales liées à ces milieux

Figure 19 : *Orchis olbiensis*
©Thierry Darmuzey – PNR SB



Lotier Pourpre
Lolium tetragonolobus L. 1753

Esthétique & patrimoniale	Taille 50 cm	Floraison Avril - Mai
---------------------------	-----------------	--------------------------

Le lotier pourpre est une plante annuelle proche de la famille des pois et fèves, au port buissonnant. Il est aussi appelé « Pois-asperge » du fait de la saveur de ses gousses rappelant l'asperge. La floraison est étalée tout au long de l'été. Dès le mois de juillet, les premières gousses, à la forme particulière, apparaissent. Elles sont allongées, en formes de carrés, bordées sur la longueur par des ailes. Native du pourtour méditerranéen, elle a été par le passé cultivée pour la saveur de ses graines proches du petit-pois. Peu commune en région et cantonnée au littoral varois et maralpin, elle a été protégée par arrêté préfectoral. Sur Evenos, elle semble relativement abondante sur le contrefort ouest de Nèbre vers Basse et Haute Venette.



Clairon des ombelles
Trichodes umbellatarum (Olivier, 1800)

Patrimoniale	Taille 12-15 mm	Floraison Avril - Juillet
--------------	--------------------	------------------------------

Les Clairons ou Trichodes sont des insectes de la famille des Cleridae qui rassemblent des Coléoptères au corps assez allongé et aux pattes assez longues et dont le thorax et le bord des élytres ont de fortes soies dressées. Parmi les six Clairons de France, celui des Ombelles est l'un des plus rares. Il se cantonne au Var, principalement dans la région toulonnaise. Tous sont des insectes parasites d'Hyménoptères qui s'attaquent indifféremment à un grand nombre d'espèces (Apis, Osmia, Anthophora, Megachile, etc.), leurs larves dévorant le couvain, autrement dit les larves et nymphes des insectes parasités. L'abeille domestique semble épargnée, mais le mauvais état des ruches peut sembler-t-il favoriser des attaques opportunistes de ces parasites. Les adultes sont eux principalement floricoles mais aussi carnassiers et se rencontrent sur un grand nombre de fleurs avec une préférence pour les ombellifères.



Glaïeul d'Italie
Glaïeul d'Italie M. 1753

Esthétique	Taille 0,5-1 m	Floraison Mai - Juillet
------------	-------------------	----------------------------

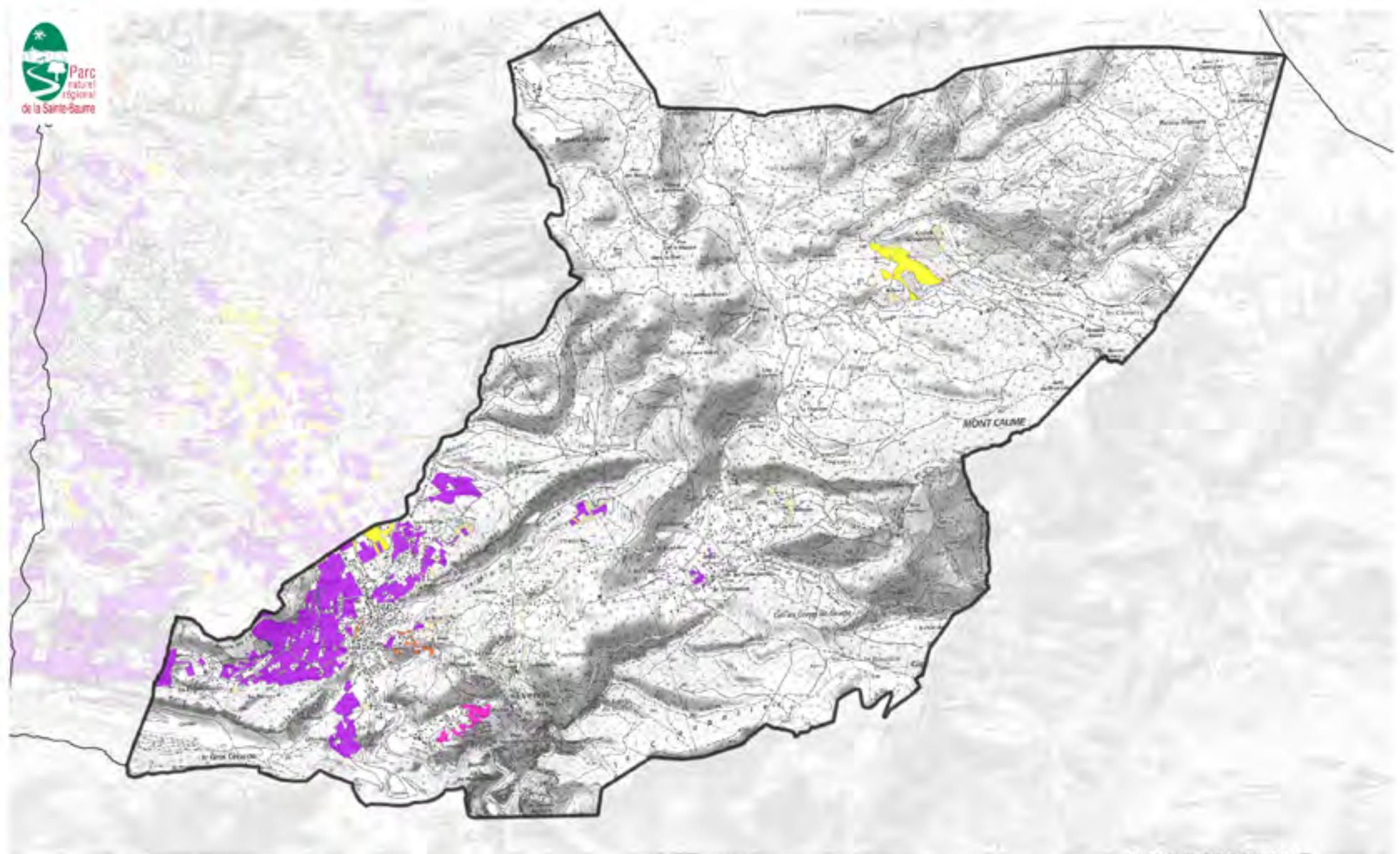
Aussi appelé le Glaïeul des moissons, c'est une espèce remarquable qui pousse régulièrement au bord des cultures, parfois aussi dans les champs de céréales raison pour laquelle elle est dite « messicole » i.e. associée aux moissons. Comme la plupart des autres plantes messicoles elle se raréfie à cause de l'utilisation des pesticides. Sur la commune d'Evenos, il est possible de la confondre avec un autre Glaïeul sauvage, plus rare : le Glaïeul douteux. La différence entre les deux est plutôt ténue, le Glaïeul douteux, plante légèrement plus robuste, se distingue par la longueur des anthères (partie terminale des étamines qui renferme le pollen) plus courte que le filet (partie inférieure) contrairement au Glaïeul d'Italie. Pourtant cette différence est d'importance car le Glaïeul douteux est une espèce protégée qu'il est interdit de cueillir, de récolter les graines ou de transplanter.



Serin cini
Serinus serinus (Linnaeus, 1758)

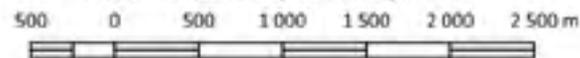
Familier & anecdotique	Envergure 18-20 cm	Observation toute l'année
------------------------	-----------------------	------------------------------

Le Serin cini est le plus petit des fringilles qui rassemble des petits passereaux au bec court et conique caractéristique des espèces granivores. Si le mâle se remarque davantage en raison de son plumage jaune vif, la femelle, passe beaucoup plus inaperçue. Bien qu'il puisse être confondu à la vue avec d'autres espèces, les longs gazouillis de son chant sont inconfondables. Oiseau sociable et peu farouche il se rencontre fréquemment dans les jardins. C'est l'un des oiseaux les plus communs en zone agricole. Pour autant, il a été comme espèce menacée lors de la réévaluation de la liste rouge nationale des espèces nicheuses en 2016. Comme la linotte mélodieuse ou le chardonneret, il devient un témoin de la très forte régression des espèces granivores communes des milieux agricoles. Cette disparition peut être liée au net recul des jachères et des chaumes hivernaux dans lesquels ils trouvent leurs ressources alimentaires.



CARTE DES HABITATS Agricoles

Carte créée par : PNR Sainte-Baume
Date de création : mai 2022 PACA
Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB



agricoles

8 : Terres agricoles

82.11 : Grandes cultures

82.12 : Cultures et maraichage

83.21 : Vignobles

84.2 : Haies

87 : Friches

MILIEUX ARTIFICIELS

Les surfaces artificialisées ne concernent que 5% de la superficie totale de la commune d'Evenos, de plus elles sont en proximité immédiate de milieux naturels ou agricole. Pour cela il n'est pas rare de voir dans les jardins des espèces que l'on trouve habituellement dans ces milieux.

L'activité industrielle d'extraction minérale a pu créer de nouveaux milieux où une végétation pionnière s'est installée comme sur l'ancienne carrière du Rocher de l'Aygue ou celle des Gorges d'Ollioules. Ces milieux, relativement rares à l'état naturel abritent une flore protégée comme l'**Ophrys cilié**¹, la **Gagée de Bohême** ou la **Salicaire à feuille de thym**, à ce titre elles font l'objet d'une protection réglementaire par Arrêté préfectoral de protection de biotope. Les activités sur ces sites sont soit interdites soit réglementées en fonctions de leur nature. (cf. chapitre 2.3)

On compte aujourd'hui 3 carrières en activité sur la commune : celle du Revest les Eaux, celle du Val d'Aren et celle. Celle du Val d'Aren fait l'objet de mesure de réduction et de compensation

des impacts environnementaux notamment pour la protection du **Grand-duc d'Europe** et du **Crapaud calamite**.

Les hameaux et villages ne semble pas propice à l'installation d'**hirondelles de fenêtre** ou **rustique** souvent visibles dans les villages provençaux, seul Nèbre abrite visiblement une petite colonie. Par contre sur chacun des hameaux on peut entendre les soirs d'été le **Petit duc Scops** qui bénéficie des allées de platanes creux encore présentes sur Evenos

Lorsque les jardins préservent la végétation d'origine il n'est pas rare de trouver de nombreuses orchidées sauvages (**Orchis pourpre**, **Orchis pyramidal**, **Ophrys araignée**, **Ophrys splendide**, **Ophrys bécasse**, **Sérapia à labelle allongé**) ou encore d'autre espèces remarquables comme l'**Anémone couronnée** (protégée) ou la **Serpentaire commune** (rare).

¹ Aujourd'hui nous ne trouvons plus que l'hybride *O. splendida x speculum*





DESCRIPTION DES CORTÈGES ET ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

- **Pour la flore :** l'Alliaire (*Alliaria petiolata*), le Salsifi à feuilles étroites (*Tragopogon angustifolius*), la Pâquerette (*Bellis perennis*), La Roquette blanche (*Diploaxis erucoides*), Brome stérile (*Anisantha sterilis*), Grande Mauve (*Malva sylvestris*), Pain-blanc (*Lepidium draba*), Euphorbe réveil-matin (*Euphorbia helioscopia*), Centranthe rouge (*Centranthus ruber*), Capselle bourse à pasteur (*Capsella bursa-pastori*), Pariétaire des murs (*Parietaria judaica*), Orpin à feuilles épaisses (*Sedum dasyphyllum*), Herbe à Robert (*Geranium robertianum*), Violette hérissée (*Viola hirta*), Cymbalaire des murs (*Cymbalaria muralis*), Pastel des teinturiers (*Isatis tinctoria*) ...

- **Pour la faune :** Tarente de maurétanie (*Tarentola mauritanica*), Souris domestique (*Mus musculus*), Moineaux domestiques (*Passer domesticus*), Choucas des tours (*Corvus monedula*), Hirondelles de fenêtres (*Delichon urbicum*), Hibou petit-duc (*Otus scops*), Martinet noir (*Apus apus*)...

À RETENIR SUR LES MILIEUX ARTIFICIELS

- Une structuration du village en hameaux peu denses où l'on trouve une flore et une faune plutôt typique des milieux agricoles
- De nombreuses carrières en activité ou abandonnées
- D'anciens sites d'extraction minérale particulièrement riche et faisant l'objet d'une protection réglementaire du patrimoine naturel.

HABITATS À ENJEUX PARTICULIERS

Mares temporaires

Végétation pionnière rase

ESPÈCES PATRIMONIALES OBSERVÉES

Flore :

- Ophrys cilié (*Ophrys speculum*) ou hybride *O.splendida* x *speculum*
- Gagée de Bohême (*Gagea bohemica*)
- Salicaire à feuille de thym (*Lythrum thymifolia*)
- Anémone couronnée (*Anemone coronaria*)

Oiseaux :

- Hirondelle rousseline (*Cecropis daurica*)
- Grand-duc d'Europe (*Bubo*)

ZONES À ENJEUX

Ancienne carrière du rocher de l'Aygue

Ancienne carrière des Gorges d'Ollioules

Basse venette



LC PN
 Patrimoniale & Esthétique | Taille 10-25 cm | Mars - mai

L'Ophrys miroir (*Ophrys speculum*) est une orchidée sauvage protégée et endémique du pourtour méditerranéen. Cette espèce est réputée pour sa relation particulière avec la guêpe *Dasyscolia ciliata*. Cette relation est à l'origine de la compréhension du phénomène de pseudocopulation : la plante par mimétisme et confusion par phéromone attire sexuellement un insecte qui tente de copuler et se retrouve porteur de pollen qui fécondera la prochaine fleur. Sur l'ancienne carrière d'Evenos, l'Ophrys miroir était présent, aujourd'hui on ne trouve plus que son hybride avec l'Ophrys splendide, relativement abondant sur ce site. En effet, son mode de reproduction très particulier, peut aussi être à l'origine d'hybridation, l'insecte dupé pouvant apporter par erreur le pollen à un ophrys d'une autre espèce. L'hybridation est aussi un mécanisme de spéciation chez les Ophrys : si une autre espèce d'insecte s'adapte aux hybrides et les isole des espèces parentes.



NA
 Esthétique & Anecdotique | Taille 0,6 - 1,2 m | Mai - Juin

La Serpentaire est une plante de la famille des Arum, des Gouets, originaire de l'est de l'Europe méditerranéenne et naturalisée dans le midi de la France. Comme les Arum, elle produit sa propre chaleur par thermogénèse qui lui permet d'attirer les insectes pollinisateurs et de maintenir leur activité en captivité dans sa fleur. En effet, l'anthèse i.e. la période où la fleur est féconde dure deux jours. Le premier jour les odeurs de charogne émises par l'appendice attirent un grand nombre de mouches et de coléoptères. Les insectes glissent et tombent dans la chambre florale et ne peuvent en sortir avant le second jour. S'ils sont porteurs de pollen venant d'une autre fleur, ils assurent une fécondation des fleurs femelles. Le lendemain, les insectes, dans leurs efforts pour sortir, se couvrent de pollen produit par les fleurs mâles. On ne comptait que 22 mentions de cette espèce en PACA, les inventaires citoyens de l'ABC ont permis sa découverte sur Evenos.



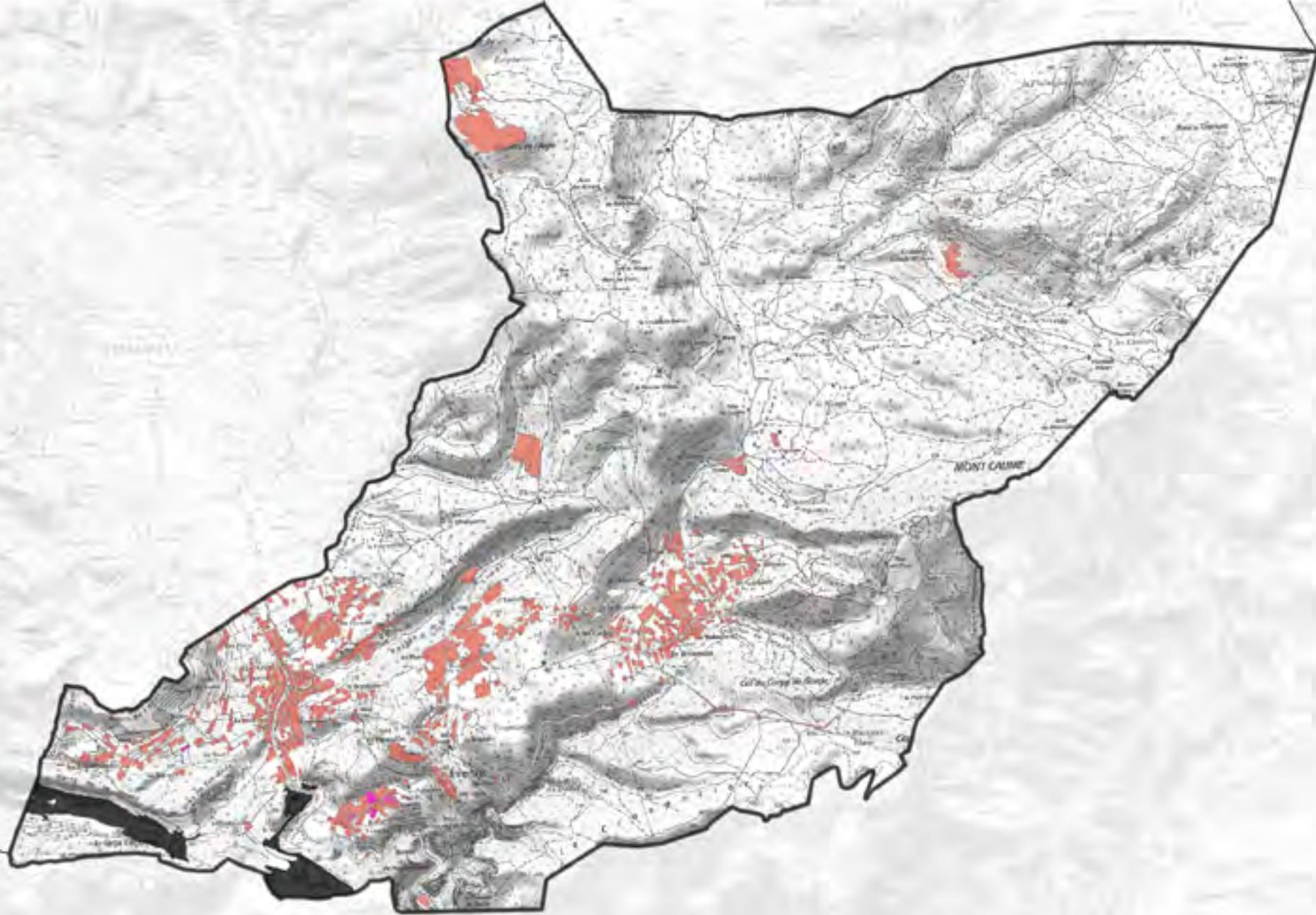
LC LC
 Anecdotique | Envergure 53-64 cm | Avril - août

Dans le sud de la France, ce petit hibou, l'un des plus petits rapaces nocturnes, affectionne les villages entourés de zones semi-ouvertes. Il niche souvent dans les arbres creux. C'est le seul de nos rapaces nocturnes à effectuer une migration régulière. Il arrive en mars et part hiverner au sud du Sahara dès la mi-août. Aussitôt arrivé il se met à chanter une note sifflée et répétée caractéristique. Il est essentiellement insectivore bien qu'il puisse aussi capturer de petits mammifères, reptiles ou petits passereaux. Le statut de conservation du Petit-duo scops apparaît défavorable en Europe. Jugé en déclin dans les années 1970-1990, il présentait des effectifs en baisse. Dans les années 1990-2000 les populations se sont stabilisées dans certains pays. En France, il n'est pas considéré comme menacé. Sur Evenos, on peut l'observer à Sainte-Anne, Nèbre et Le Broussan.



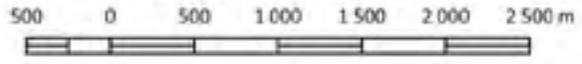
LC
 Anecdotique | Diamètre 30-40 mm | Toute l'année

L'Hélice Peson ou Zonite algérienne est une espèce d'escargot méditerranéenne. Originnaire d'Afrique du Nord, l'Hélice peson aurait été introduite par les Romains pour être consommée. Sa taille et sa forme aplatie la rendent inconfondable dans nos régions. C'est une espèce ubiquiste i.e. peu exigeante, qui vit dans les milieux anthropisés, bords de routes, vignes, prairies, restanques,... Elle a un régime alimentaire très varié : herbivore, coprophage (d'où son nom commun de « mange-merde ») elle se nourrit aussi de cadavres d'animaux. Une des particularités des escargots méditerranéens est leur faible capacité de dispersion. Ces mollusques singuliers sont de bons bio-indicateurs du climat méditerranéen : chaque espèce possède une aire de répartition fonction des températures annuelles. Sa répartition géographique étant encore mal connue, il fait l'objet, avec trois autres espèces méditerranéennes, d'une enquête de Science citoyenne, dit « Caracol ».



Carte des enjeux des habitats artificiels

Carte créée par : PNR Sainte-Baume
Date de création : mai 2022 PACA
Sources : IGN Scan 25, PNR SB



- anthropiques**
- 85 : Parcs urbains et grands jardins
 - 86 : Villes, villages et sites industriels
 - 86.41 : Carrières
 - 86.5 : Serres agricoles

3.3 SYNTHÈSE DES ENJEUX ET PROPOSITIONS D' ACTIONS



CE QUE LA MUNICIPALITÉ ET LES COLLECTIVITÉS FONT DÉJÀ

La commune bénéficie déjà de plusieurs protections réglementaires.

La municipalité respecte la loi Labbé, à ce titre elle n'utilise plus de produits herbicides, fongicides ou insecticides d'origine chimique. Cela contribue grandement à préserver les sols et la qualité de l'air et de l'eau.

L'une des grandes protections du patrimoine communal est réalisée par le Département du Var sur l'Espace naturel sensible du Croupatier.

La commune est aussi engagée dans un plan pluriannuel d'entretien des cours d'eau mené par le Syndicat de la Reppe et du Grand Vallat. Cet entretien est précautionneux des ripisylves en place et contribue à leur dynamique naturelle.

La commune vise aussi au travers de son PLU à maintenir les milieux de la plaine agricole. En complément, le Parc accompagne plusieurs domaines agricoles dans une démarche de transition écologique au travers d'une expérimentation d'un dispositif de « Paiements pour services environnementaux ».



Figure 19 : maintenir des zones non fauchées, faucher tardivement et à une hauteur minimale de 10cm favorise un grand nombre d'espèces végétales et animales

©Thierry Darmuzey – PNR SB

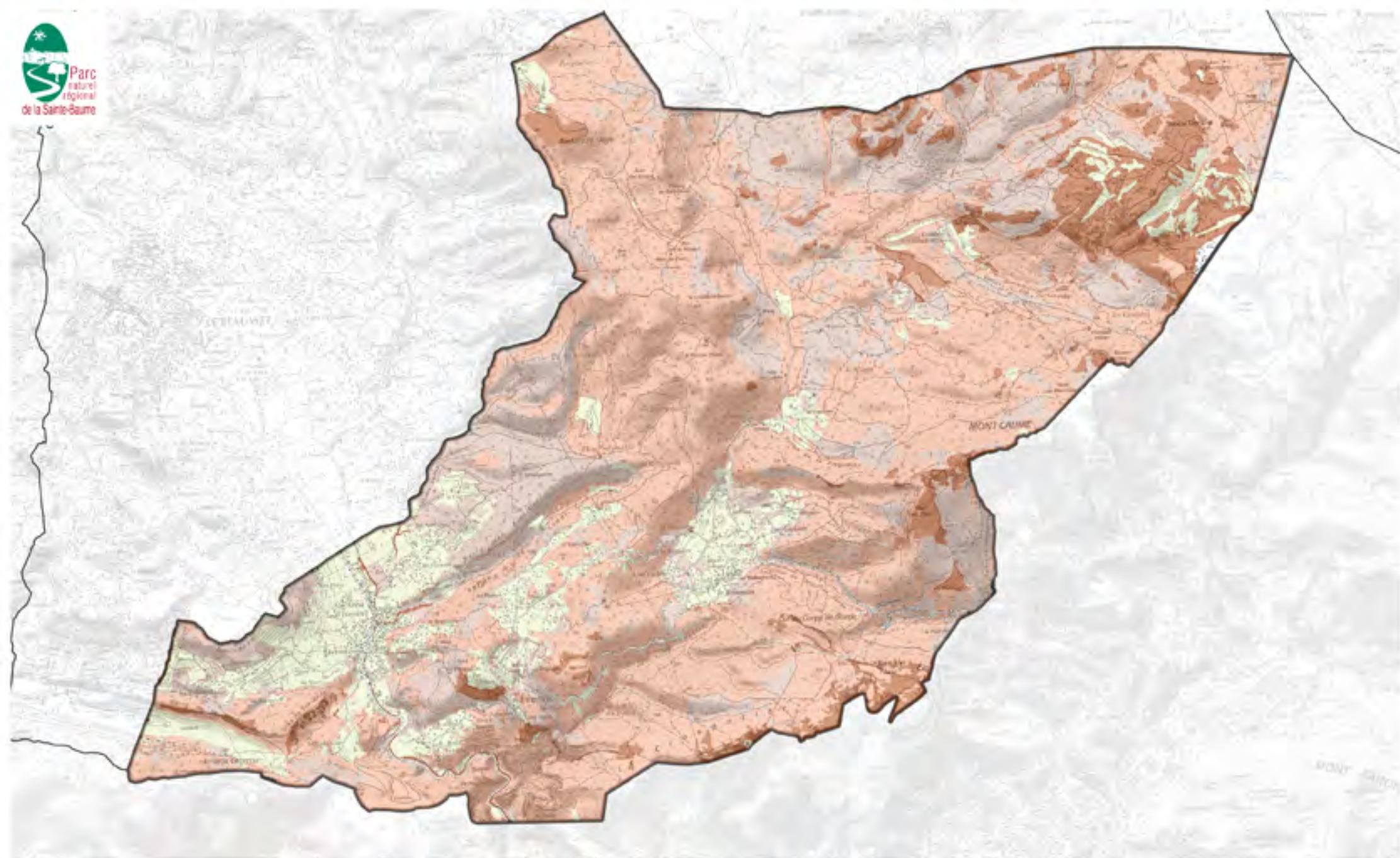


Figure 20 : préserver une mosaïque de milieux agricoles, haies, restanques, espaces boisés est important pour la biodiversité

©Thierry Darmuzey – PNR SB

CE QU'IL EST POSSIBLE DE FAIRE POUR LA BIODIVERSITÉ D'ÉVENOS

ÉCHELLE	DIAGNOSTIC	ACTIONS POSSIBLES	LOCALISATION
PAYSAGES	La richesse biologique des zones agricoles résiduelles de Basse et Haute Venette	Limiter la densification urbaine	Basse Venette Haute Venette
	La fermeture des milieux	Recréation de milieux ouverts dans les garrigues par broyage des ligneux.	Broussan Le Clouté Mont Caume
MILIEUX	De nombreuses zones humides temporaires riches en espèces patrimoniales, dont plusieurs protégées par APPB	Protéger les mares temporaires riches en espèces patrimoniales par arrêté de protection de Biotope ou Obligation réelle environnementale	Fountaniou
		Communiquer sur les protections et informer le public sur les réglementations	Ancienne carrière des Gorges d'Ollioules
	L'importance des zones rupestres pour la flore, les oiseaux et les chauves-souris	Adopter une charte d'équipement sportif ou inscrire au PDESI	Gorges du Destel
		Éviter la création de sentier dans les secteurs d'éboulis Informer les usagers de la quiétude nécessaire des grottes hébergeant des chauves-souris	Mont Caume
	De nombreux secteurs de forêts anciennes mais peu de forêts matures	Inscrire des secteurs de forêts en îlots de vieillissement ou de sénescence	Roboeuf Vallon de Cimaï
		Maintenir les vieux et gros arbres isolés à proximité de zones boisées	Partout
Des milieux ouverts rares mais très riches	Conserver les zones de pelouses par gestion extensive	Gourganon	
ESPÈCES	Une colonie de reproduction du Petit Rhinolophe en gîte bâti	Maintenir un espace dédié aux chiroptères ou proposer un habitat de substitution en cas de restauration du bâti	Roboeuf
	Une population d'Agrion de Mercure dans la Reppe	Maintenir les pratiques de gestion de l'enherbement favorable à l'espèce	Reppe



Carte des enjeux de biodiversité

Carte créée par : PNR Sainte-Baume

Date de création : mai 2022 PACA

Sources : IGN Scan 25, PNR SB

500 0 500 1 000 1 500 2 000 2 500 m



- Enjeux de biodiversité**
- Enjeu local - Faible
 - Enjeu local - Modéré
 - Enjeu local - Fort
 - Enjeu national - Fort

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE POUR LA BIODIVERSITÉ DEPUIS VOTRE JARDIN

Dans ses activités quotidiennes, chaque citoyen détient un pouvoir d'influence étonnamment important sur la biodiversité. Devenir citoyen soucieux de la biodiversité et entretenir un jardin de manière durable ne demande pas de compétences particulières.

RESPECTER LES RYTHMES DE LA NATURE

Les gestes les plus élémentaires peuvent être d'une importance capitale.

Ainsi, ne vous approchez pas d'une couvée ou d'un nid, au risque de mettre en cause la survie des petits, sachez reconnaître les alarmes des adultes (cris puissants et répétés avec insistance). Observez de loin en utilisant par exemple une paire de jumelles.

De même, nourrir certains animaux sauvages bouleverse leur cycle naturel et l'équilibre fragile de l'écosystème dans lequel ils vivent. Abstenez vous et observez plutôt leur comportement alimentaire naturel.

Ne cueillez pas dans la nature une plante que vous ne connaissez pas. Il peut parfois s'agir d'une espèce protégée. Sa cueillette peut entraîner sa disparition et bouleverser son écosystème.

Ne participez pas à l'introduction d'espèce envahissante. Les invasions biologiques sont aujourd'hui considérées par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) comme la seconde plus grande menace après la destruction de l'habitat, et devant la pollution et la surexploitation des milieux par l'Homme.

Ne relâchez jamais une espèce exotique (animal ou végétal) dans la nature. Les nouveaux animaux de compagnie peuvent constituer un danger pour la biodiversité.

INVITER LA NATURE DANS SON JARDIN ET S'EN INSPIRER

Pour rappel, l'utilisation de produits pesticides est aujourd'hui interdite. Cependant, le reste des recommandations du [Livret « Mon jardin méditerranéen au naturel »](#) est d'actualité et toujours aussi efficace pour la biodiversité.

Plutôt que d'installer une clôture, plantez une haie naturelle. Pour cela, choisissez les espèces végétales indigènes et les fleurs mellifères que vous trouverez dans la liste annexée à l'ABC, elles seront en outre plus faciles et économiques à entretenir. Vous pouvez les trouver en cherchant les pépiniéristes labellisés « Végétal local » (www.vegetal-local.fr)



N'hésitez pas à laisser des branches mortes dans vos jardins : elles feront le bonheur des abeilles sauvages, des hérissons et petits rongeurs. Pourquoi ne pas préserver un petit coin sauvage, ne plus tondre ou tondre moins souvent une partie de votre gazon ?

La nature vous offrira très vite des fleurs à profusion !

En Provence l'eau est rare aussi pour la nature, une petite mare aménagée dans le jardin profitera à de nombreuses espèces animales. L'effet sera encore plus impressionnant si il n'y a pas de poissons dedans.

Ces gestes peuvent être complétés par la mise en place de nichoirs ou abris pour ces animaux.

LIMITER SA CONSOMMATION D'EAU

Economiser l'eau devient un geste à la fois économique et écologique.

Au jardin, l'arrosage n'est pas vital : une nature trop assistée n'apprend pas à faire face aux aléas tels que la sécheresse. Il faut donc apprendre à accepter une herbe « moins verte », et pourquoi pas collecter l'eau de pluie pour assurer l'arrosage.

Afin de conserver l'humidité dans les massifs, vous pouvez mettre en place un paillage (mulch d'écorces, de broyat, de copeaux, de coques de cacao, etc.) qui en plus limitera l'apparition d'herbes spontanées et protégera du froid.

ÊTRE UN EXPLORATEUR DE LA NATURE

Être curieux, participer à des sorties nature et des inventaires participatifs, se documenter, observer son jardin, etc. est une démarche individuelle qui permet un épanouissement dans la découverte et l'émerveillement.

Partager ces découvertes peut être d'une grande utilité scientifique s'il rejoint un programme de science participative. Vous pouvez, selon vos envies et votre niveau rejoindre le réseau d'observateurs français fondé et porté par le Muséum national d'Histoire naturelle : Viginature (www.vigienature.fr).

DEVENIR UN AMBASSADEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Appliquer tous les gestes précédents est déjà très bien, mais en parler autour de soi et convaincre d'autres personnes est encore mieux !

CONSULTEZ ET CONTINUEZ L'ABC

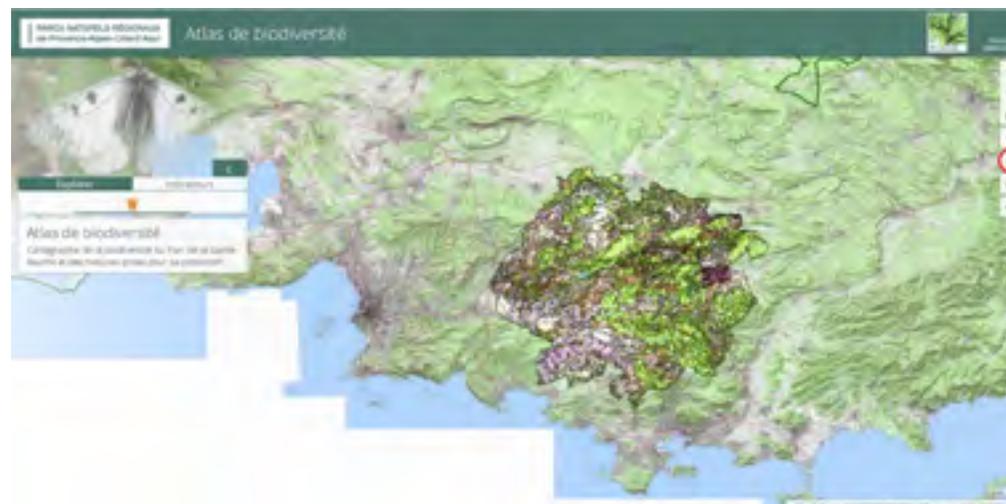
Un atlas est une image à un instant donné, vous pouvez contribuer à la connaissance sur la nature de votre commune en la photographiant et en envoyant les informations (date, nom, conditions d'observation) à abc@pnr-saintebaume.fr

Vous pouvez aussi consulter son évolution sur <http://sit.pnrpaca.org/sainte-baume-environnement-atlas-de-biodiversite-gp/index.html>

ETAPE 1 : AFFICHEZ LES THÉMATIQUES (ROND ROUGE)

THÉMATIQUES DISPONIBLES

- **Espèces** = données publiques faune & flore
- **Habitats naturels** = typologie corine biotope des habitats et enjeux de conservation PNR
- **Statut foncier** = espaces naturels sensibles
- **Trame verte et bleue** = TVB du Parc
- **Zones protégées** = les statuts de protection du patrimoine naturel



ETAPE 2 : INTERROGEZ LES INFORMATIONS

(ex. : nombre de données et liste des espèces de flore par maille 1x1km)

1. Sélectionnez la couche à interroger (ex. mailles)
2. Affichez l'analyse (ex. nombre d'observations flore)
3. Cliquez sur la zone voulue (ex. maille)
4. Les résultats s'affichent à gauche.





BIBLIOGRAPHIE

Il est proposé au lecteur d'approfondir sa connaissance naturaliste et ses connaissances sur la nature d'Evenos en consultant les ouvrages suivants, plus ou moins spécialisés.

OUTILS NATURALISTES

ACEMAV coll., Duguet R. & Melki F. ed., 2003. Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthenope, éditions Biotope. 480 pages

Arnold N. & Ovenden D.W., 2004. Le guide herpéto. Les guides du naturaliste. Editions Delachaux & Niestlé. 288 pages

Arthur L. & Lemaire M., 2015. Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg & Suisse. Editions Biotope – Collection Parthénope, Publication scientifiques du Museum. 544 pages

Association pour l'inventaire de la flore du Var (Inflovar) Coll. (2021). Atlas-catalogue de la flore vasculaire du Var. Association pour l'inventaire de la flore du Var /Naturalia publications :1184p.

Bon M., 1988. Champignons de France et d'Europe occidentale. Editions Delachaux & Niestlé. 384 pages

Cruon R. (sous la direction de), 2008. Le Var et sa flore – Plantes rares et protégées. Naturalia publications. 544 pages

Dijkstra K.-D. B. & Lewington R., 2007. Guide des libellules de France et d'Europe. Editions Delachaux & Niestlé. 320 pages

Doucet G., 2011. Clé de détermination des exuvies d'odonates de France. Editions Société française d'odonatologie. 68 pages

Hugonnot V., Celle J. & Pépin F., 2015. Mousses et hépatiques de France. Editions Biotope. 288 pages

B. Kabouche, A. Flitti, Y. Kayser & G. Olioso, 2009. Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Editions Delachaux & Niestlé. 544 pages

Lafranchis T., 2014. Papillons de France – Guide de détermination des papillons diurnes. Diatheo. 351 pages

Lafranchis T., Jutzeler D., Guillosson T. Kan P. & Kan B., 2015. La vie des papillons – Ecologie, biologie et comportement des rhopalocères de France. Diatheo.751 pages + CD rom

LPO PACA/GCEM/GCP, 2016. Les mammifères de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Editions Biotope. 344 pages

OPIE/Proserpine 2009. Atlas des papillons de jour de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Naturalia Publications. 192 pages

Papazian M, Viricel G., Blanchon Y. & Kabouche B., 2017. Les libellules de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Editions Biotope. 368 pages

Rameau J.-C., Mansion D., Dumé G., Gauberville C., Bardat J., Bruno E. & Keller R., 2008. Flore forestière française – Guide écologique illustré – Volume 3 : Région méditerranéenne. Institut pour le développement forestier. 2426 pages

Sardet E., Roesti C. & Braud Y., 2015. Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Editions Biotope. 299 pages + CD rom.

Svenson L., Mullarney K. & Zettertröm D., 2010. Le guide ornitho. Editions Delachaux & Niestlé.446 pages

Tiévant P., 2001. Guide des lichens. Editions Delachaux & Niestlé. 304 pages

Tison J.-M. & De Foucault B., 2014. Flora gallica – Flore de France. Editions Biotope. 1196 pages

Tison J.-M., Jauzein P. & Michaud H., 2014. Flore de la France méditerranéenne continentale. Naturalia publications. 2079 pages

Vacher J.-P. & Geniez M., 2010. Les Reptiles de France, Belgique, Luxembourg & Suisse. Editions Biotope – Collection Parthénope, Publication scientifiques du Museum. 544 pages

DOCUMENTATION PARTICULIÈRE

Audevard A., Robert C., 2021. Atlas de la Biodiversité communale du Beausset, d'Évenos et de Signes (83) : résultats avifaune. LPO PACA : 33p.

MORRA T. & COSTA J., 2021. Atlas de la Biodiversité communale de la Sainte-Baume - Expertises invertébrés, mollusques continentaux et chiroptères. Communes de Signes, Evenos et du Beausset- Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Cannet-des-Maures, 45 p. + annexes.



ANNEXE 1

LISTE DES ESPÈCES À STATUT d'Evenos

La liste complète des espèces connues sur Le Beausset est consultable sur la plateforme <https://nature.silene.eu/> (recherche par commune)

P : espèce protégée

UE : espèce d'intérêt communautaire (Natura 2000)

LRn : évaluation nationale de l'état de conservation (liste rouge)

LRr : évaluation régionale de l'état de conservation (liste rouge)

PNR : espèce patrimoniale du Parc

FLORE

FAMILLE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM FRANÇAIS	P	UE	LRn	LRr	PNR
Amoryllidaceae	<i>Allium chamaemoly</i> L., 1753	Ail faux moly, Ail petit Moly	PN				X
Amoryllidaceae	<i>Allium subhirsutum</i> L., 1753	Ail un peu hérissé, Ail presque hirsute, Ail presque hérissé	PR				X
Arecaceae	<i>Chamaerops humilis</i> L., 1753	Chamaerops humble, Chamaerops nain, Palmier nain	PN		DD		X
Asparagaceae	<i>Nectaroscilla hyacinthoides</i> (L.) Parl., 1854	Nectaroscille fausse jacinthe, Scille fausse jacinthe	PN				X
Aspleniaceae	<i>Asplenium obovatum</i> subsp. <i>billotii</i> (F.W.Schultz) O.Bolòs, Vigo, Massales & Ninot, 1990	Asplenium de Billot, Asplénium lancéolé	PR				X
Asteraceae	<i>Carthamus caeruleus</i> L., 1753	Carthame bleu, Onobrome bleu, Cardoncelle bleue	PR		DD		X
Asteraceae	<i>Picris pauciflora</i> Willd., 1803	Picride à fleurs peu nombreuses, Picride pauciflore					X
Brassicaceae	<i>Brassica montana</i> Pourr., 1788	Chou des montagnes	PR		LC		X
Brassicaceae	<i>Hesperis laciniata</i> All., 1785	Julienne laciniée, Julienne à feuilles laciniées					X
Brassicaceae	<i>Hormathophylla spinosa</i> (L.) P.Küpf., 1974	Corbeille-d'argent épineuse, Alysson épineux	PR			VU	X
Campanulaceae	<i>Legousia falcata</i> (Ten.) Fritsch, 1907	Légousie en faux, Spéculaire en faux	PN		LC	EN	
Caryophyllaceae	<i>Arenaria provincialis</i> Chater & G.Halliday, 1964	Sabline de Provence	PN	DH4	CR	CR	X
Fabaceae	<i>Anagyris foetida</i> L., 1753	Anagyre fétide, Bois puant	PR		VU		X
Fabaceae	<i>Anthyllis barba-jovis</i> L., 1753	Barbe-de-Jupiter, Anthyllis barbe-de-Jupiter	PN				X
Fabaceae	<i>Astragalus echinatus</i> Murray, 1770	Astragale hérissé d'aiguillons, Astragale épineux	PR		NT	VU	X
Fabaceae	<i>Genista lobelii</i> DC., 1805	Genêt de Lobel			LC		X
Fabaceae	<i>Lotus tetragonolobus</i> L., 1753	Lotier pourpre, Lotier rouge	PR		EN		X
Fabaceae	<i>Medicago tenoreana</i> Ser., 1825	Luzerne de Tenore			VU	VU	X
Fabaceae	<i>Ononis pubescens</i> L., 1771	Bugrane pubescente	PR		NT		
Fabaceae	<i>Ceratonia siliqua</i> L., 1753	Caroubier, Caroubier silique	PN		LC		
Fabaceae	<i>Vicia lens</i> subsp. <i>lamottei</i> (Czeffr.) H.Schaef., Coulot & Rabaute, 2016	Vesce de Lamotte, Lentille de Lamotte			NT	VU	
Iridaceae	<i>Gladiolus dubius</i> Guss., 1832	Glaïeul douteux	PN				X
Iridaceae	<i>Romulea columnae</i> subsp. <i>columnae</i> Sebast. & Mauri, 1818	Romulée de Colonna, Romulée à petites fleurs	PR				X
Isoetaceae	<i>Isoetes durieui</i> Bory, 1844	Isoète de Durieu	PN				X

Liliaceae	<i>Gagea bohemica</i> (Zauschn.) Schult. & Schult.f., 1829	Gagée de Bohême, Gagée des rochers	PN				X
Liliaceae	<i>Gagea lacaitae</i> A.Terracc., 1904		PN				X
Liliaceae	<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Gagée des prés, Gagée à pétales étroits	PN				X
Liliaceae	<i>Tulipa agenensis</i> DC., 1804	Tulipe d'Agen, Tulipe oeil-de-soleil	PN		EN		X
Lythraceae	<i>Lythrum borysthenticum</i> (Schrank) Litv., 1917	Péplis dressé, Péplis de Boreau					X
Lythraceae	<i>Lythrum thymifolium</i> L., 1753	Salicaire à feuilles de thym	PN				X
Malvaceae	<i>Malva subovata</i> (DC.) Molero & J.M.Monts., 2005	Mauve presque ovale, Lavatère maritime	PN				X
Orchidaceae	<i>Ophrys arachnitiformis</i> Gren. & M.Philippe, 1860	Ophrys à forme d'araignée, Ophrys brillant			LC		
Orchidaceae	<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	PR		LC		X
Orchidaceae	<i>Ophrys speculum</i> Link, 1799	Ophrys miroir, Ophrys cilié	PN		EN		X
Orchidaceae	<i>Serapias parviflora</i> Parl., 1837	Sérapias à petites fleurs	PN				X
Orobanchaceae	<i>Orobanche grenieri</i> F.W.Schultz, 1846				LC		
Orobanchaceae	<i>Orobanche santolinae</i> Loscos & J.Pardo, 1863				NT		
Papaveraceae	<i>Papaver dubium</i> L., 1753	Pavot douteux, Petit coquelicot	PR		LC		X
Plantaginaceae	<i>Veronica acinifolia</i> L., 1762	Véronique à feuilles d'acinos,			VU		X
Poaceae	<i>Andropogon distachyos</i> L., 1753	Andropogon à deux épis, Barbon double					X
Poaceae	<i>Phalaris aquatica</i> L., 1755	Alpiste aquatique	PR		LC		
Ranunculaceae	<i>Anemone coronaria</i> L., 1753	Anémone couronnée, Anémone Coronaire, Anémone de Caen	PN				X
Ranunculaceae	<i>Myosurus minimus</i> L., 1753	Ratoncule minime, Ratoncule naine			LC		
Ranunculaceae	<i>Staphisagria macrosperma</i> Spach, 1838	Staphysaigre à grosses graines, Pied-d'alouette staphysaigre	PN		VU	VU	X
Rubiaceae	<i>Galium verrucosum</i> Huds., 1767	Gaillet verruqueux, Gaillet à verrues, Gaillet anisé	PR		LC		X
Styracaceae	<i>Styrax officinalis</i> L., 1753	Styrax officinal, Aliboufier, Aliboufier officinal			LC		X

FAUNE - OISEAUX NICHEURS

ORDRE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM FRANÇAIS	P	UE	LRn	LRr	PNR
Accipitriformes	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	PN		LC	LC	
Accipitriformes	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	PN	DOI	LC	LC	X
Accipitriformes	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	PN	DOI	LC	LC	X
Accipitriformes	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe	PN		LC	LC	
Caprimulgiformes	<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	PN	DOI	LC	LC	X
Caprimulgiformes	<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	PN		LC	LC	
Caprimulgiformes	<i>Apus pallidus</i> (Shelley, 1870)	Martinet pâle	PN		LC	LC	
Caprimulgiformes	<i>Tachymarptis melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	PN		LC	LC	

Cuculiformes	<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	Coucou gris	PN		LC	LC	
Falconiformes	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	PN		LC	LC	
Falconiformes	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	PN	DOI	LC	LC	X
Passeriformes	<i>Ptyonoprogne rupestris</i> (Scopoli, 1769)	Hirondelle de rochers	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Cecropis daurica</i> (Laxmann, 1769)	Hirondelle rousseline	PN		VU	VU	X
Passeriformes	<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	PN		LC	VU	X
Passeriformes	<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette printanière	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins	PN		LC		
Passeriformes	<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe, Loriot jaune	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	Rossignol philomèle	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	Monticole bleu, Merle bleu	PN		LC	NT	X
Passeriformes	<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	PN		VU	VU	X
Passeriformes	<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	PN	DOI	LC	LC	X
Passeriformes	<i>Sylvia cantillans</i> (Pallas, 1764)	Fauvette passerinette	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	PN		LC	LC	X
Passeriformes	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)	Pouillot de Bonelli	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1817)	Pouillot véloce	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue, Orite à longue queue	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Corvus monedula</i> Linnaeus, 1758	Choucas des tours	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	Grand corbeau	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	PN		LC	LC	

Passeriformes	<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Serin cini	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	PN		VU		
Passeriformes	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Emberiza cirius</i> Linnaeus, 1766	Bruant zizi	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	PN		LC	VU	X
Passeriformes	<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange huppée	PN		LC	LC	
Passeriformes	<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	PN		VU	VU	X
Phoenicopteriformes	<i>Tachybaptus ruficollis</i> (Pallas, 1764)	Grèbe castagneux	PN		LC	LC	
Piciformes	<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	Pic vert, Pivert	PN		LC	LC	
Piciformes	<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	PN		LC	LC	
Piciformes	<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeichette	PN		LC	LC	
Strigiformes	<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc Scops	PN		LC	LC	
Strigiformes	<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	PN	DOI	LC	LC	X
Strigiformes	<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	Chouette hulotte	PN		LC	LC	
Strigiformes	<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	PN		LC	LC	X

FAUNE - MAMMIFÈRES

ORDRE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM FRANÇAIS	P	UE	LRn	LRr	PNR
Carnivora	<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune, Genette	PN		LC		X
Cetartiodactyla	<i>Ovis gmelinii musimon</i> (Pallas, 1811)	Mouflon de Corse, Mouflon	PN				
Chiroptera	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	PN	DH2	LC		X
Chiroptera	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	PN	DH2	LC		X
Chiroptera	<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe, Barbastelle	PN	DH2	LC		X
Chiroptera	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Sérotine commune	PN		NT		
Chiroptera	<i>Myotis emarginatus</i> (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées	PN	DH2	LC		X
Chiroptera	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	PN		NT		X
Chiroptera	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	PN		NT		
Chiroptera	<i>Pipistrellus pygmaeus</i> (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée	PN		LC		
Chiroptera	<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius	PN		NT		

Chiroptera	<i>Hypsugo savii</i> (Bonaparte, 1837)	Vespère de Savi	PN		LC		
Chiroptera	<i>Plecotus austriacus</i> (J. B. Fischer, 1829)	Oreillard gris, Oreillard méridional	PN		LC		X
Chiroptera	<i>Tadarida teniotis</i> (Rafinesque, 1814)	Molosse de Cestoni	PN		NT		X
Chiroptera	<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Natterer in Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	PN		LC		
Chiroptera	<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton	PN		LC		
Rodentia	<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Écureuil roux	PN		LC		

FAUNE - AMPHIBIENS

ORDRE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM FRANÇAIS	P	UE	LRn	LRr	PNR
Anoura	<i>Bufo spinosus</i> (Daudin, 1803)	Crapaud épineux	PN		LC	LC	
Anoura	<i>Epidalea calamita</i> (Laurenti, 1768)	Crapaud calamite	PN	X	LC	LC	
Anoura	<i>Hyla meridionalis</i> Boettger, 1874	Rainette méridionale	PN		LC	LC	
Anoura	<i>Pelophylax ridibundus</i> (Pallas, 1771)	Grenouille rieuse	PN		LC	LC	
Anoures	<i>Pelophylax ridibundus</i> (Pallas, 1771)	Grenouille rieuse	PN		LC	NA	

FAUNE - REPTILES

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM FRANÇAIS	P	UE	LRn	LRr	PNR
Serpents	<i>Coronella girondica</i> (Daudin, 1803)	Coronelle girondine (La), Coronelle bordelaise	PN		LC	LC	
Serpents	<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	PN		LC	NT	
Serpents	<i>Natrix helvetica</i> (Lacepède, 1789)	Couleuvre à collier	PN		LC	LC	
Serpents	<i>Natrix maura</i> (Linnaeus, 1758)	Couleuvre vipérine	PN		NT	LC	
Serpents	<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape (La)	PN		LC	LC	
Serpents	<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	PN		LC	NT	
Lézards	<i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758	Orvet fragile (L')	PN	X	LC	DD	
Lézards	<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	PN		LC	NT	
Lézards	<i>Hemidactylus turcicus</i> (Linnaeus, 1758)	Hémidactyle verruqueux	PN		LC	LC	
Lézards	<i>Lacerta bilineata bilineata</i> Daudin, 1802	Lézard vert occidental	PN		LC	LC	
Lézards	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles	PN		LC	LC	
Lézards	<i>Psammotromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotrome d'Edwards (Le), Psammotromme cendré	PN		NT	NT	
Lézards	<i>Tarentola mauritanica</i> (Linnaeus, 1758)	Tarente de Maurétanie	PN		LC	LC	
Lézards	<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé	PN		VU	NT	X

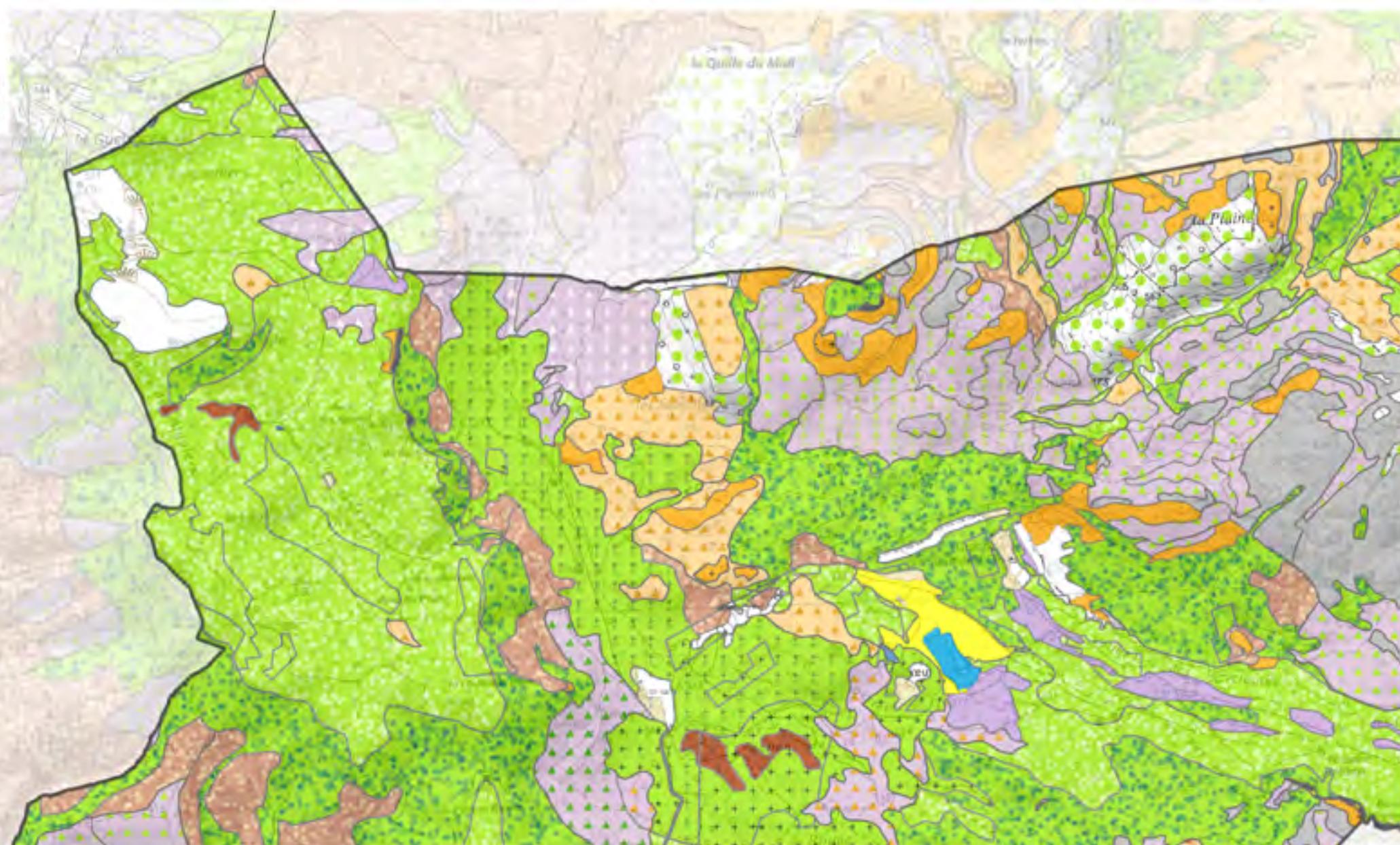
FAUNE - INSECTES

ORDRE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM FRANÇAIS	P	UE	LRn	LRr	PNR
Coleoptera	<i>Cerambyx cerdo</i> Linnaeus, 1758	Grand Capricorne (Le)	PN	DH2			X
Coleoptera	<i>Siettitia balsetensis</i> Abeille de Perrin, 1904	Carabe de la grotte de Perrin					X
Coleoptera	<i>Nustera distigma</i> (Charpentier, 1825)	Lepture à deux tâches					X
Coleoptera	<i>Trichodes umbellatarum</i> (Olivier, 1795)	Clairon des ombelles					X
Hemiptera	<i>Psacasta tuberculata</i> (Fabricius, 1781)						X
Hemiptera	<i>Eurygaster austriaca</i> (Schrank, 1776)						X
Hemiptera	<i>Tholagmus flavolineatus</i> (Fabricius, 1798)						
Hymenoptera	<i>Mutilla quinquemaculata</i> Cyrillo, 1787						X
Lepidoptera	<i>Brenthis hecate</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la Filipendule (Le)			LC	LC	
Lepidoptera	<i>Callophrys avis</i> Chapman, 1909	Thécla de l'Arbousier (La)			LC	LC	X
Lepidoptera	<i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	Damier de la Succise (Le),	PN	DH2	LC	LC	X
Lepidoptera	<i>Laeosopis roboris</i> (Esper, 1793)	Thécla du Frêne (La)			LC	LC	X
Lepidoptera	<i>Lysandra hispana</i> (Herrich-Schäffer, 1852)	Bleu-nacré d'Espagne (Le)			LC	VU	
Lepidoptera	<i>Muschampia baeticus</i> (Rambur, 1839)	Hespérie de la Ballote (L')			VU	VU	X
Lepidoptera	<i>Muschampia proto</i> (Ochsenheimer, 1808)	Hespérie de l'Herbe-au-vent (L')			LC	NT	X
Lepidoptera	<i>Nymphalis antiopa</i> (Linnaeus, 1758)	Morio (Le), Manteau royal (Le), Velours (Le), Manteau-de-deuil			LC		X
Lepidoptera	<i>Papilio alexanor destelensis</i> Nel & Chauliac, 1983	Alexanor du Destel (L')	PN		CR	CR	X
Lepidoptera	<i>Pyrgus sidae</i> (Esper, 1784)	Hespérie du Sida (L'), Hespérie à bandes jaunes (L')			LC	LC	X
Lepidoptera	<i>Tomares ballus</i> (Fabricius, 1787)	Faux-Cuivré smaragdine (Le), Ballous (Le)			VU	VU	X
Lepidoptera	<i>Zerynthia polyxena</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Diane (La), Thaïs (La)	PN		LC	LC	X
Lepidoptera	<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La)	PN		LC	LC	X
Lepidoptera	<i>Zygaena hilaris</i> Ochsenheimer, 1808	Zygène des Bugranes (La)				LC	
Mantoptera	<i>Geomantis larvoides</i> Pantel, 1896						
Odonata	<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	PN	DH2	LC	LC	X
Orthoptera	<i>Arcyptera kheili</i> (Azam, 1900)	Arcyptère provençale (L')				NT	X
Orthoptera	<i>Ephippiger provincialis</i> (Yersin, 1854)	Ephippigère provençale, Boudraya, Boudraga				VU	X
Orthoptera	<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	Magicienne dentelée, Langouste de Provence	PN			LC	X



ANNEXE 2

CARTES ZOOMÉES PAR SECTEUR
des habitats naturels



aquatique et humides

- 22.1 : Eaux douces
- 44.612 : Galerie de Peupliers (IC - 92A0)

ouverts

- 34.511 : Parcours substeppiques à brachypode rameux (P - 6220*)
- 34.5131 : Pelouses mésotherme (P - 6220*)
- 34.721 : Pelouse à Aphyllanthe
- 34.81 : Groupement méditerranéens subnitrophiles de graminées

semi-ouverts

- 32.113 : Matorral calciphile à Q. ilex
- 32.1311 : Matorral arborescent à Q. coccifera
- 32.1321 : Matorral arborescent à Juniperus phoenicea (IC - 5210)
- 32.32 : Maquis bas à Ericacea
- 32.41 : Garrigues à chêne kermès
- 32.42 : Garrigues à romarin
- 32.431 : Garrigues à Cistus albidus

forestiers

- 41.711 : Bois occidentaux
- 41.714 : Bois de Chênes blancs (IC - 9340)
- 42.823 : Pinèdes à Pins mésogéens (IC - 9540)
- 42.843 : Forêts de Pins d'Alep
- 44.612 : Galerie de Peupliers (IC - 92A0)
- 45.31 : Forêts de Chênes verts (IC - 9340)

32.A : Champ de Spartium junceum

rocheux

- 61.32 : Eboulis provençaux (IC - 8130)
- 62.1111 : Falaises calcaires ibero-méditerranéennes (IC - 8210)
- 62.151 : Falaises calcaires ensoleillées des Alpes (IC - 8210)

agricoles

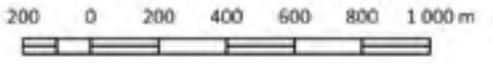
- 8 : Terres agricoles
- 82.11 : Grandes cultures

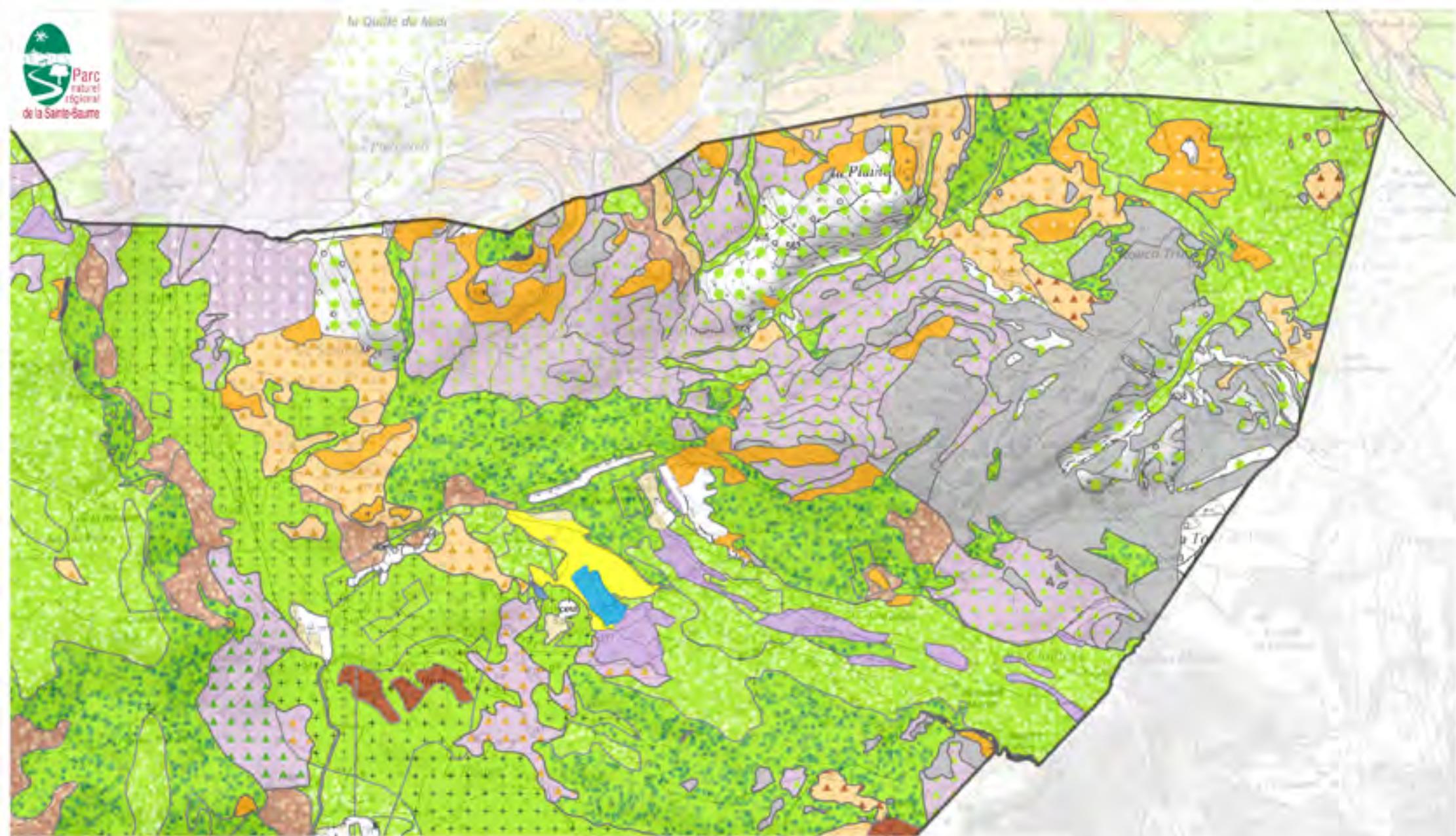
anthropiques

- 86 : Villes, villages et sites industriels

CARTE DES HABITATS NATURELS

Carte créée par : PNR Sainte-Baume
 Date de création : mai 2022 PACA
 Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB



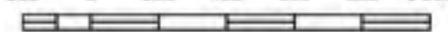


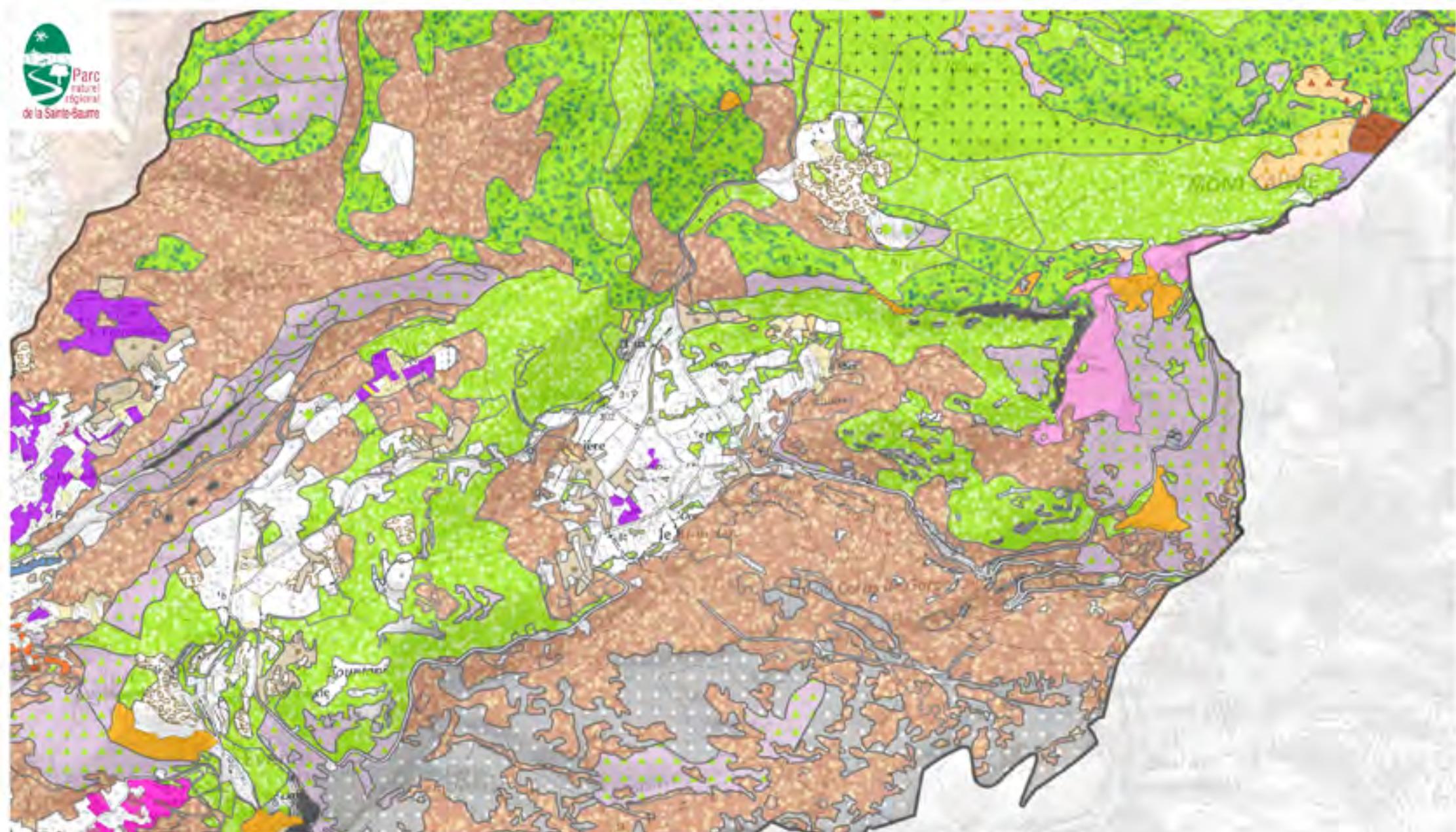
<p>aquatique et humides</p> <ul style="list-style-type: none"> 22.1 : Eaux douces 44.612 : Galerie de Peupliers (IC - 92A0) <p>ouverts</p> <ul style="list-style-type: none"> 34.511 : Parcours substeppiques à brachypode rameux (P - 6220*) 34.5131 : Pelouses mésotherme (P - 6220*) 34.632 : Steppes à stipa (P - 6220*) 34.721 : Pelouse à Aphyllarthe 34.81 : Groupement méditerranéens subnitrophiles de graminées 	<p>semi-ouverts</p> <ul style="list-style-type: none"> 32.113 : Matorral calciphile à Q. ilex Q. coccifera 32.1311 : Matorral arborescent à J. oxycedrus (IC - 5210) 32.1321 : Matorral arborescent à Juniperus phoenicea (IC - 5210) 32.32 : Maquis bas à Ericacea 32.41 : Garrigues à chêne kermès 32.42 : Garrigues à romarin 32.431 : Garrigues à Cistus albidus 	<p>forestiers</p> <ul style="list-style-type: none"> 41.711 : Bois occidentaux 41.714 : Bois de Chênes blancs (IC - 9340) 42.823 : Pinèdes à Pins mésogéens (IC - 9540) 42.843 : Forêts de Pins d'Alep (IC - 92A0) 44.612 : Galerie de Peupliers (IC - 92A0) 45.31 : Forêts de Chênes verts (IC - 9340) 	<p>rocheux</p> <ul style="list-style-type: none"> 61.32 : Eboulis provençaux (IC - 8130) 62.1111 : Falaises calcaires ibero-méditerranéennes (IC - 8210) 62.151 : Falaises calcaires ensoleillées des Alpes (IC - 8210) <p>agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> 8 : Terres agricoles 82.11 : Grandes cultures <p>anthropiques</p> <ul style="list-style-type: none"> 86 : Villes, villages et sites industriels
--	--	--	--

CARTE DES HABITATS NATURELS

Carte créée par : PNR Sainte-Baume
 Date de création : mai 2022 PACA
 Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB

200 0 200 400 600 800 1 000 m

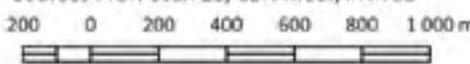


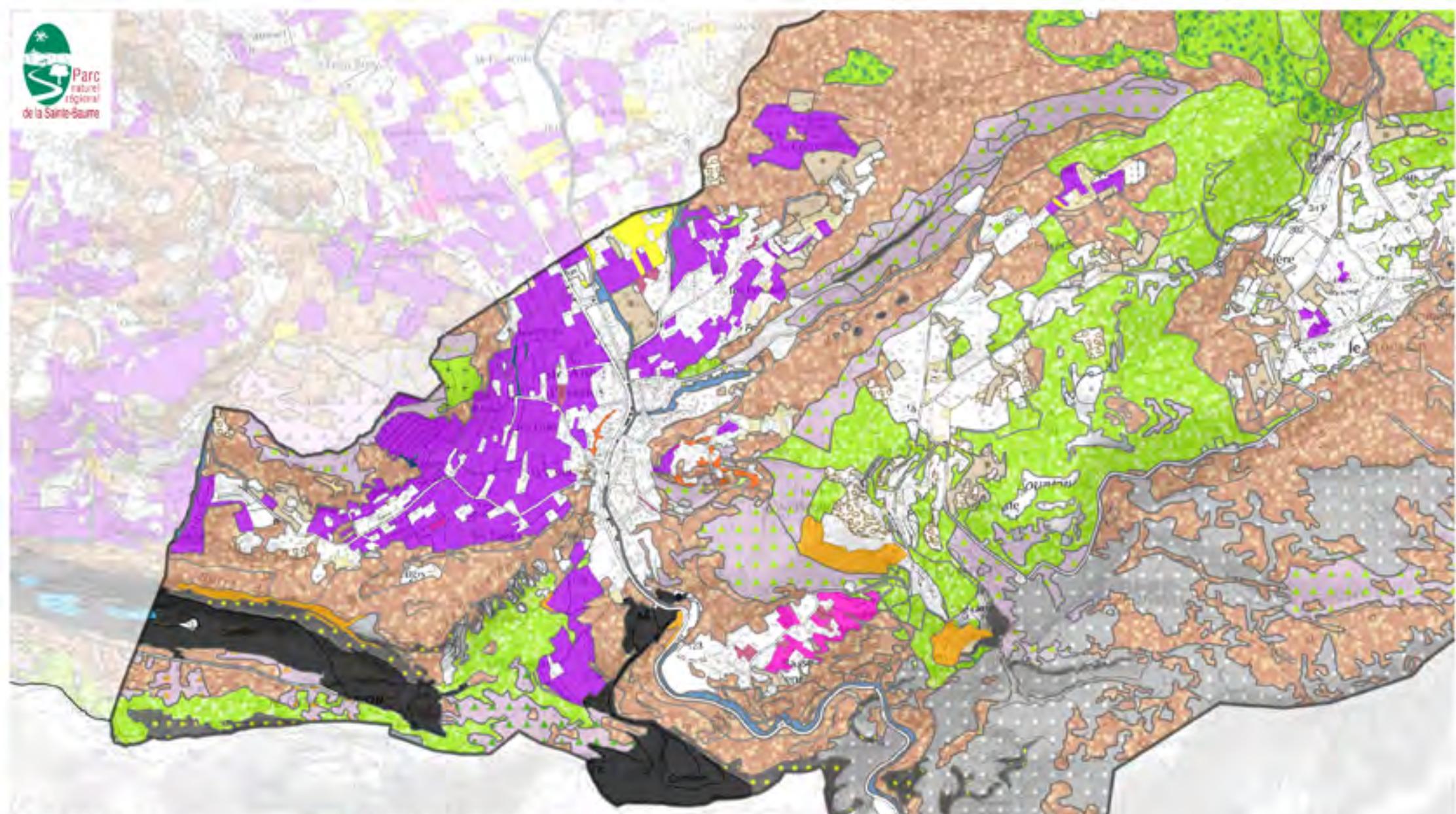


<p>ouverts</p> <p>34.36 : Gazon à Brachypode de Phénicie</p> <p>34.511 : Parcours substeppiques à brachypode rameux (P - 6220*)</p> <p>34.5131 : Pelouses mésotherme (P - 6220*)</p> <p>34.712 : Pelouses à Sesleria</p> <p>34.721 : Pelouse à Aphyllanthe</p> <p>semi-ouverts</p> <p>31.7456 : Landes endémique à Genêt de Lobel (IC - 4090)</p> <p>31.8122 : Fruticées de prunelliers</p>	<p>32.113 : Matorral calciphile à Q. ilex Q. coccifera</p> <p>32.1311 : Matorral arborescent à J. oxycedrus (IC - 5210)</p> <p>32.1321 : Matorral arborescent à Juniperus phoenicea (IC - 5210)</p> <p>32.32 : Maquis bas à Ericacea</p> <p>32.41 : Garrigues à chêne kermès</p> <p>32.42 : Garrigues à romarin</p> <p>32.A : Champ de Spartium junceum</p> <p>forestiers</p> <p>41.711 : Bois occidentaux</p>	<p>41.714 : Bois de Chênes blancs (IC - 9340)</p> <p>42.823 : Pinèdes à Pins mésogéens (IC - 9540)</p> <p>42.843 : Forêts de Pins d'Alep</p> <p>45.31 : Forêts de Chênes verts (IC - 9340)</p> <p>rocheux</p> <p>61.311 : Eboulis à Stipa (IC - 8130)</p> <p>61.32 : Eboulis provençaux (IC - 8130)</p> <p>62.1111 : Falaises calcaires ibero-méditerranéennes (IC - 8210)</p>	<p>62.151 : Falaises calcaires ensoleillées des Alpes (IC - 8210)</p> <p>agricoles</p> <p>8 : Terres agricoles</p> <p>82.11 : Grandes cultures</p> <p>82.12 : Cultures et maraichage</p> <p>83.21 : Vignobles</p> <p>anthropiques</p> <p>85 : Parcs urbains et grands jardins</p> <p>86 : Villes, villages et sites industriels</p>
---	---	---	---

CARTE DES HABITATS NATURELS

Carte créée par : PNR Sainte-Baume
 Date de création : mai 2022 PACA
 Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB





aquatique et humides

- 22.1 : Eaux douces
- 44.63 : Bois de Frênes riverains (IC - 92A0)

ouverts

- 34.36 : Gazon à Brachypode de Phénicie
- 34.511 : Parcours substeppiques à brachypode rameux (P - 6220*)
- 34.81 : Groupement méditerranéens subnitrophiles de graminées

semi-ouverts

- 31.8122 : Fruticées de prunelliers
- 32.113 : Mattoral calciphile à Q. ilex, Q. coccifera

- 32.1311 : Mattoral arborescent à J. oxycedrus (IC - 5210)
- 32.32 : Maquis bas à Ericacea
- 32.41 : Garrigues à chêne kermès
- 32.42 : Garrigues à romarin
- 32.4B : Garrigues à Erica
- 32.A : Champ de Spartium junceum

forestiers

- 41.711 : Bois occidentaux
- 41.714 : Bois de Chênes blancs (IC - 9340)

- 42.843 : Forêts de Pins d'Alep
- 45.31 : Forêts de Chênes verts (IC - 9340)

rocheux

- 61.311 : Eboulis à Stipa (IC - 8130)
- 61.32 : Eboulis provençaux (IC - 8130)
- 62.1111 : Falaises calcaires ibero-méditerranéennes (IC - 8210)
- 62.151 : Falaises calcaires ensoleillées des Alpes (IC - 8210)

agricoles

- 8 : Terres agricoles
- 82.11 : Grandes cultures

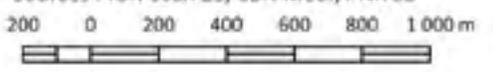
- 82.12 : Cultures et maraîchage
- 83.21 : Vignobles
- 84.2 : Haies
- 87 : Friches

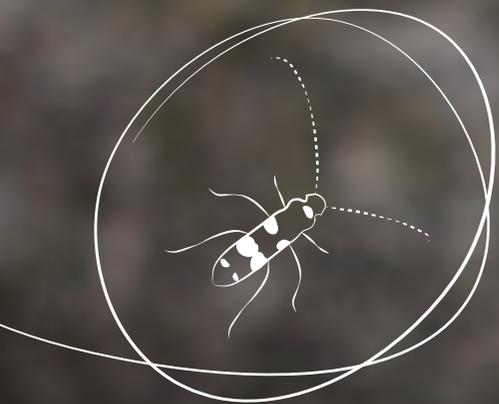
anthropiques

- 85 : Parcs urbains et grands jardins
- 86 : Villes, villages et sites industriels
- 86.41 : Carrières
- 86.5 : Serres agricoles

CARTE DES HABITATS NATURELS

Carte créée par : PNR Sainte-Baume
 Date de création : mai 2022 PACA
 Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB

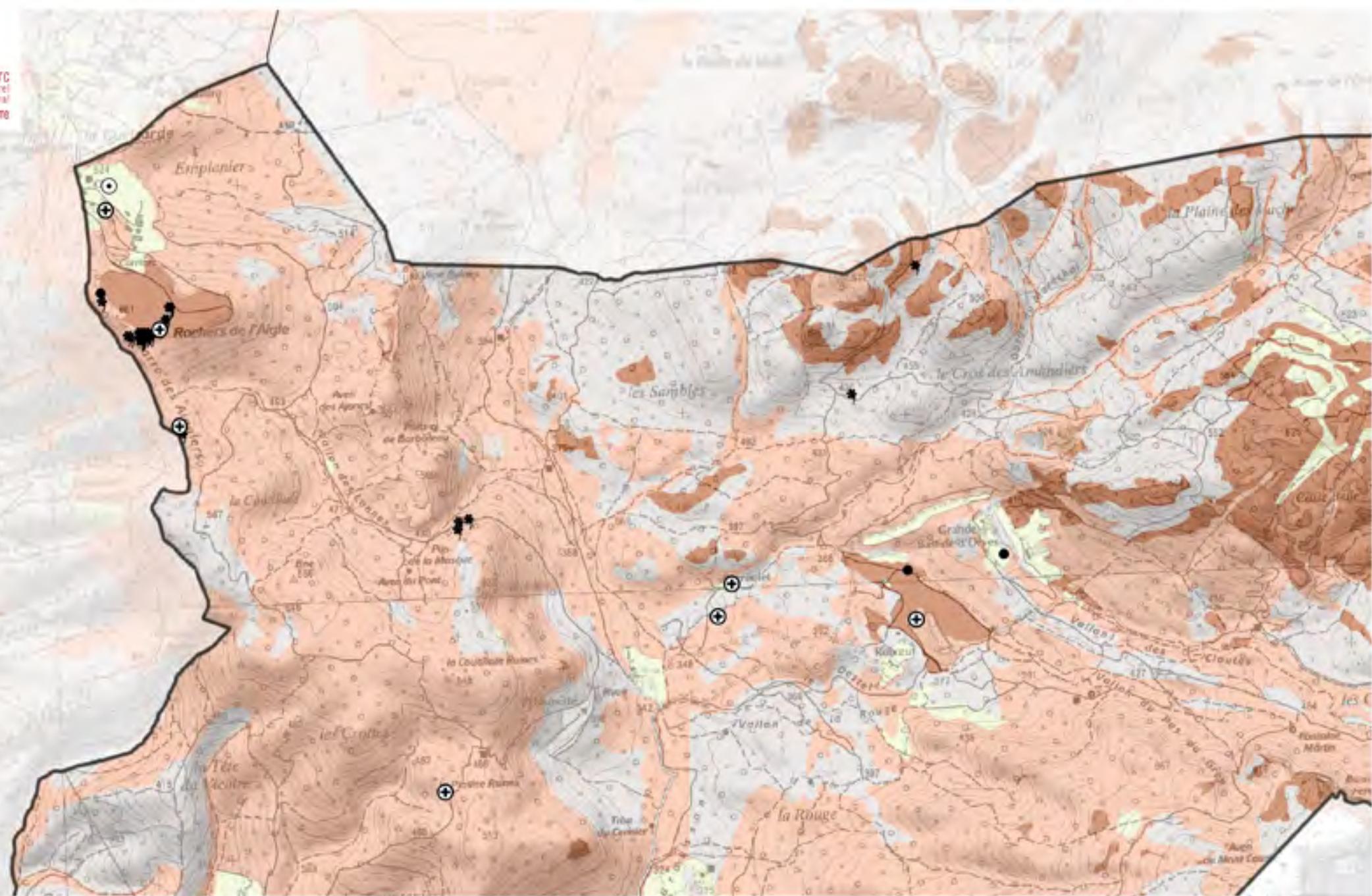




ANNEXE 3

CARTES ZOOMÉES PAR SECTEUR
des enjeux de biodiversité





CARTE DES ENJEUX DE BIODIVERSITE

Carte créée par : PNR Sainte-Baume

Date de création : mai 2022 PACA

Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB

200 0 200 400 600 800 1 000 m

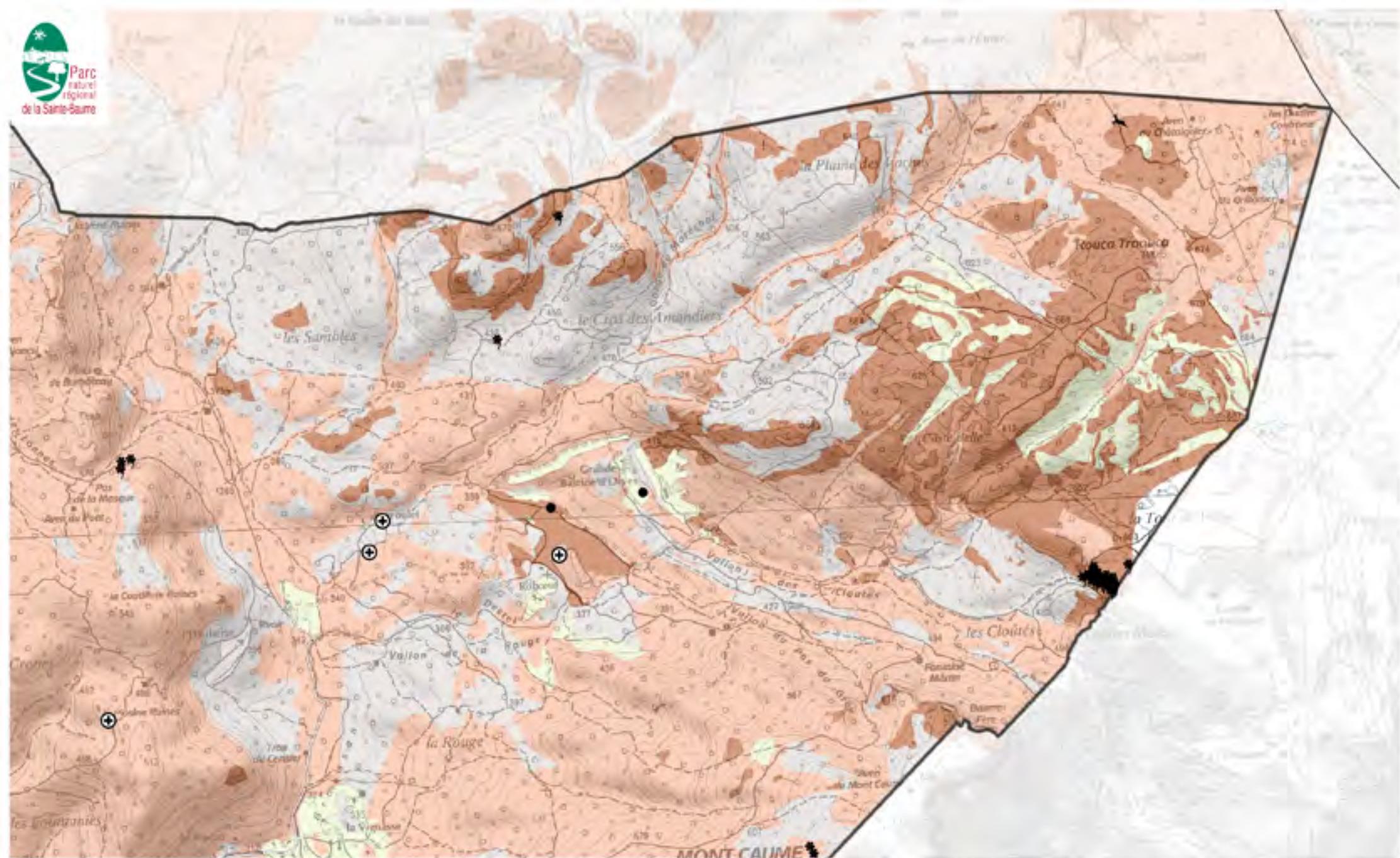


Especies patrimoniales

-  flore
-  oiseaux
-  Amphibiens-Reptiles
-  Insectes

Enjeux de biodiversité

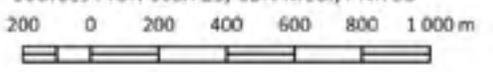
-  Enjeu local - Faible
-  Enjeu local - Modéré
-  Enjeu local - Fort
-  Enjeu national - Fort

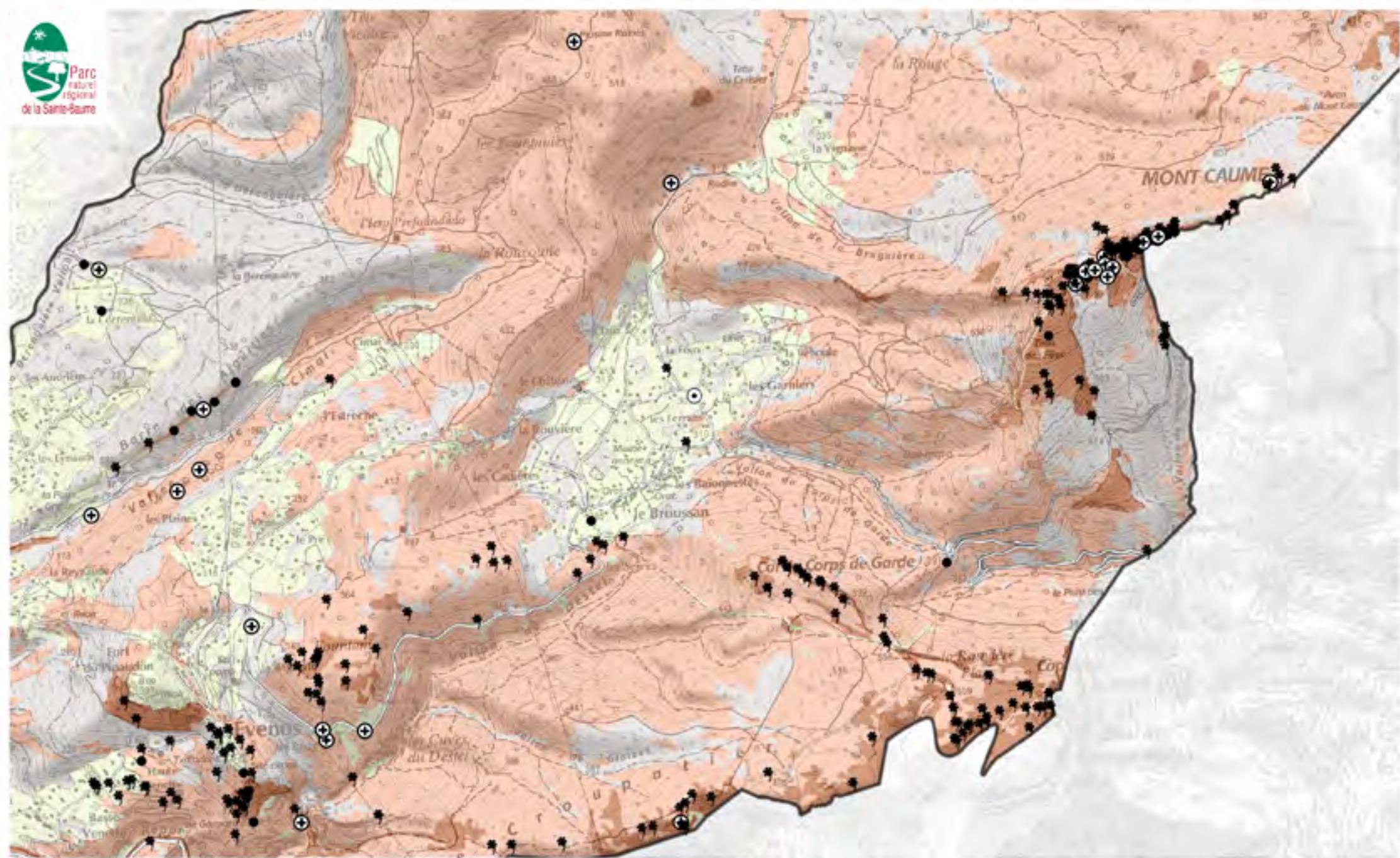


CARTE DES ENJEUX DE BIODIVERSITE

Carte créée par : PNR Sainte-Baume
 Date de création : mai 2022 PACA
 Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB

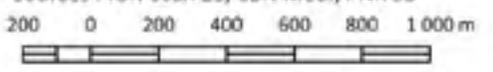
- | | |
|--|---|
| Especies patrimoniales | Enjeux de biodiversité |
|  flore |  Enjeu local - Faible |
|  Mammifères |  Enjeu local - Modéré |
|  oiseaux |  Enjeu local - Fort |
|  Insectes |  Enjeu national - Fort |



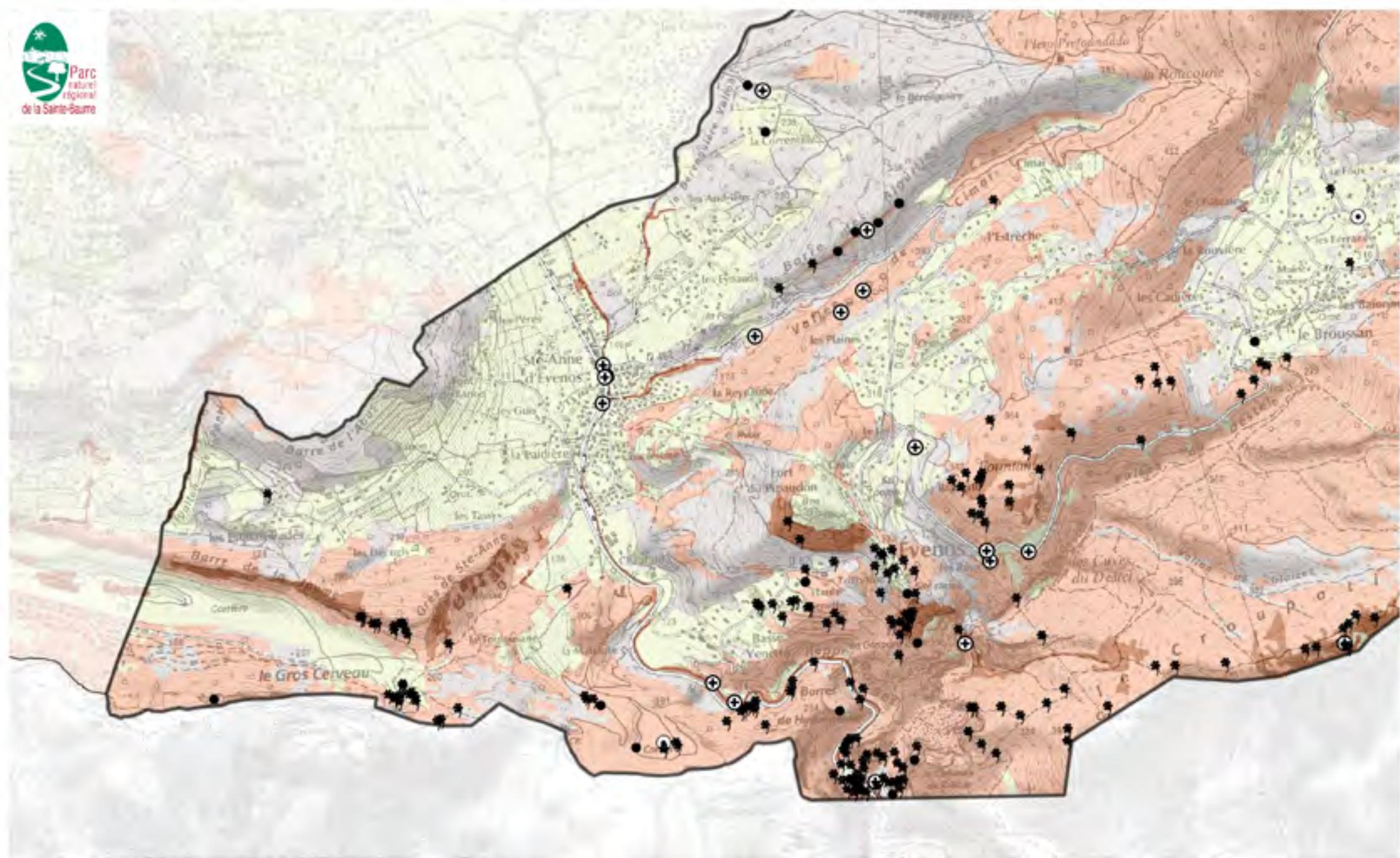


CARTE DES ENJEUX DE BIODIVERSITE

Carte créée par : PNR Sainte-Baume
 Date de création : mai 2022 PACA
 Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB

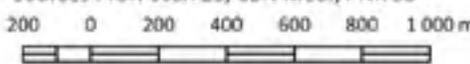


- | | |
|-------------------------------|-------------------------------|
| Especies patrimoniales | Enjeux de biodiversité |
| 🌳 flore | 🟩 Enjeu local - Faible |
| 🐦 oiseaux | 🟨 Enjeu local - Modéré |
| 🐸 Amphibiens-Reptiles | 🟠 Enjeu local - Fort |
| 🐛 Insectes | 🟤 Enjeu national - Fort |



CARTE DES ENJEUX DE BIODIVERSITE

Carte créée par : PNR Sainte-Baume
 Date de création : mai 2022 PACA
 Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB



- | | |
|-------------------------------|-------------------------------|
| Especies patrimoniales | Enjeux de biodiversité |
| 🌳 flore | 🟩 Enjeu local - Faible |
| ● oiseaux | 🟡 Enjeu local - Modéré |
| ⊕ Amphibiens-Reptiles | 🟠 Enjeu local - Fort |
| ⊕ Insectes | 🟤 Enjeu national - Fort |



Édité par le Parc naturel régional de la Sainte-Baume
Nazareth • 2219 CD80 • Route de Nans
83640 Plan d'Aups Sainte-Baume
www.pnr-saintebaume.fr - 04 42 72 35 22
© 2022 Parc naturel régional de la Sainte-Baume



Nazareth · 2219 CD80 · Route de Nans
83640 Plan d'Aups Sainte-Baume

Tél. : 04 42 72 35 22

E-mail : thierry.darmuzey@pnr-saintebaume.fr

www.pnr-saintebaume.fr

Suivez-nous sur Facebook :

